





Vol. 48— 41 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 26 JANVIER 1962 PRIX: 10c



On voit ci-dessus Gilles Latulippe (à gauche) et Gratien Gélinas, dans une scène de "Bousille et les Justes" qui sera présentée par la Comédie Canadienne de Montréal au théâtre Playhouse de Winnipeg: en anglais les jeudi et samedi 8 et 10 février et, en français, le vendredi 9 février. Gratien Gélinas, auteur et directeur de "Bousille et les Justes", est certainement l'un des plus grands talents du Québec, connu à la fois comme producteur, directeur, acteur et auteur dramatique.

Né à St-Tite, Qué., le 8 décembre 1909, il fit ses études au Collège de Montréal et à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Père d'une fille et de cinq garçons, dont deux jouent un rôle actif au théâtre, il habite à Oka, Qué. Il commença sa carrière à la radio en 1929 et présenta sa première revue "Fridolinons" en 1938, qui fut ensuite présentée annuellement jusqu'à 1946. C'est en 1945 qu'il joua avec Miriam Hopkins à Chicago dans "St. Lazare's Pharmacy".

Sa première grande pièce, "Ti-Coq", fut jouée plus de 500 fois en français et en anglais et connut un succès triomphal. Cette pièce filmée reçut le premier prix de l'année en 1952 de Canadian Film Awards. La carrière de M. Gélinas dans le domaine du théâtre fut reconnue par les Universités de Montréal (1949) et de Toronto (1951) qui lui attribuèrent deux doctorats en littérature. En 1956 il interpréta le rôle d'Henri V, roi de France, et du docteur Caius dans "The Merry Wives of Windsor" au Stratford Shakespearean Festival. Il fut élu membre de la Société Royale du Canada en 1958. Durant l'hiver de 1959, il composa "Bousille et les Justes" qui fut jouée pour la première fois par la Comédie Canadienne le 17 août 1959 lors du Festival de Montréal.

Après avoir été présentée plus de 150 fois en français, elle fut traduite en anglais. Après ses succès dans le Québec, l'Ontario et les Maritimes, les Manitobains ne manqueront pas d'apprécier "Bousille et les Justes" à Winnipeg, plus particulièrement les Franco-Manitobains qui doivent se rendre en foule au théâtre Playhouse le vendredi soir 9 février.

Un timbre marquera le 150ième anniversaire de la colonie Selkirk

OTTAWA — Le ministre des Postes vient d'annoncer l'émission, en 1962, de sept nouveaux timbres, trois ordinaires et quatre commémoratifs.

Le premier des commémoratifs, qui seront tous de 5 cents, soulignera le rôle de l'instruction et son importance tant pour chacun en particulier que pour le pays tout entier. Rappelons que les provinces ont proclamé 1962 "l'année de l'éducation".

L'année 1962 marquera aussi le 150e anniversaire de fondation de la colonie de la rivière Rouge, établie par lord Selkirk en 1812 à l'emplacement actuel de Winnipeg. Le timbre émis à cette occasion appellera l'attention sur la colonisation et la mise en valeur des plaines de l'Ouest.

Une émission de la série dédiée aux explorateurs et fondateurs du Canada sera consacrée à Jean Talon, premier intendant de la Nouvelle-France.

Dans la série des capitales provinciales, un nouveau timbre marquera le centenaire de Victoria, capitale de la Colombie-Britannique. Ont déjà été commémorés le 200e anniversaire, en 1949, de la fondation d'Halifax et le 350e, en 1958, de celle de Québec.

Un nouveau timbre ordinaire de $1.00 va paraitre en 1962. Le sujet en sera le Canada en tant que grand pays commerçant. Enfin, l'année qui vient verra la mise en circulation de deux émissions de la nouvelle série de 1c à 5c à l'effigie de Sa Majesté la Reine.

Les chèques bilingues entourés de mystère

OTTAWA — Les correspondants parlementaires ne s'entendent pas pour expliquer pourquoi la possibilité de chèques bilingues ne fut pas inscrite dans le discours du trône. Après le caucus conservateur, un groupe de 60 députés de langue anglaise a obtenu une audience avec le premier ministre, retardant son déjeuner jusqu'à deux heures. Le texte du discours semble avoir été retardé aussi, car, pour la première fois depuis le temps de M. King, les journalistes n'en ont pas reçu une copie à midi. Les vétérans de la presse croient que les phrases relatives aux chèques bilingues et à l'hymne national ont été biffées.

Gauche et droite dans l'épiscopat?

MONTREAL — Dans une dépêche à "La Presse", MM. Richard Daignault et Dominique Clift, correspondants à Québec, ont examiné l'attitude de l'épiscopat de la province à l'égard des projets du gouvernement.

Les évêques, notent-ils, exercent une influence directe sur plusieurs institutions qui ont des rapports avec le gouvernement et de plus ils reflètent dans leurs opinions, très souvent, la mentalité du milieu dont ils sont chefs spirituels.

M. Daignault trouve une aile gauche et une aile droite dans la province, l'équivalent d'une aile urbaine et une aile rurale, la première était plus ouverte à l'évolution sociale et laïque, la deuxième plus attachée aux traditions cléricales.

Ils payeront l'impôt maintenant

QUIMPER — Pour la première fois depuis 1925, un percepteur s'est rendu sur l'île de Sein, au large de la côte de Finistère. La dernière fois, il établissait un budget pour le gouvernement local, cette fois les habitants au nombre de 1,100, ayant acceptés des bénéfices de la sécurité sociale, auront à remplir les formules d'impôt.

Champion des minorités

QUEBEC — M. Richard Hyde, un Québécois d'expression anglaise étant l'orateur de la Chambre provinciale, M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi, l'a invité chaleureusement à se souvenir qu'il doit défendre les droits de la minorité parlementaire, les membres de l'Union nationale!

Drapeau distinctif hissé à Ottawa

OTTAWA — L'harmonie de coups de canons a été brisée par trois jeunes Montréalais à l'occasion de l'ouverture du parlement. M. Paul Lapointe en tête, ils se sont promenés sous le nez de la Gendarmerie Royale et du Gouverneur général portant le drapeau à feuille d'érable et des pancartes et clamant "Let's be Canadian".

Manque d'étiquette

OTTAWA — Les journalistes ont remarqué avec étonnement qu'une cinquantaine de députés, dont certains de langue française, ont quitté l'enceinte du Sénat après la lecture du discours du trône en anglais et avant la lecture du document en français. Les invités d'honneur ne pouvaient pas agir de même.

Enfin, le "Floodway"

OTTAWA — Le discours du trône a apporté un soulagement au gouvernement Roblin en annonçant une entente au sujet de la répartition du coût des travaux du "Winnipeg Floodway". Il s'agit d'un "canal évacuateur de crues . . . afin de conserver et régulariser les eaux . . ."

Plus de Québécois à Radio-Canada

OTTAWA — L'allusion du gouvernement à des modifications de la loi sur la radiodiffusion fait croire qu'on augmentera le nombre de représentants de langue française au bureau de direction de Radio-Canada. La distribution actuelle des sièges étant à base géographique, le Québec n'a que deux représentants à la direction, ce qui, selon une opinion de M. George Nowlan, ministre responsable, ne correspond pas à l'importance de ce réseau.

Le Nouveau Parti et la constitution

OTTAWA — Le Conseil national du Nouveau Parti aurait adopté une résolution à l'effet que la question constitutionnelle soit renvoyée après les élections fédérales. De son côté, à Toronto, M. Tommy Douglas, chef national, a attaqué le plan Fulton d'amendement, en affirmant que, dans un pays, la nation c'est la majorité.

Monsieur ou Ma Soeur?

MONTREAL — Mgr Alphonse Parent, président de la Commission d'Enquête sur l'Education, ayant signalé à M. L.-Gaston Taillon, un déposant, qu'il était préférable de dire "M. le président", et non pas "Monseigneur", M. Taillon se demandait comment s'adresser à un autre membre de la Commission, la Rév. Sr Marie-Laurent-de-Rome. Fallait-il dire "Ma Soeur" ou "M. le commissaire"?

On voit ci-dessus l'évêque du diocèse de Kongolo, au nord de la province de Katanga, au Congo, Mgr Gustave Bouve, C.S.Sp., d'origine belge, qui était hors de la ville lorsque 18 Pères du Saint-Esprit et un Frère convers furent massacrés par des troupes congolaises le Jour de l'An. On craint que plusieurs prêtres et religieuses, du diocèse de Kongolo, furent mis à mort à l'occasion d'autres attaques de la part de soldats et de jeunes Africains fanatiques. Dans une allocution prononcée dans la salle Clémentine du Vatican, le Pape Jean XXIII a exprimé sa douleur du massacre en ces termes: "Devant le spectacle de ces hérauts de l'Evangile les yeux du Pape versent des larmes et son coeur est plein de tristesse. Mais le Pape ne nourrit pas des sentiments de haine, mais de charité et de pardon. Il faut prier Dieu pour que dans Sa miséricorde infinie Il permette que se lève la lumière qui inspire à tous le devoir de pratiquer la fraternité et la bonté". (Photo NC)

Les Chevaliers de Colomb aideront l'Eglise latine

Les Chevaliers de Colomb du Canada ont entrepris cette année un projet de $50,000 en faveur de l'Eglise de l'Amérique latine. L'argent sera donné à l'épiscopat canadien pour les multiples oeuvres que les diocèses ont entreprises à la demande du Saint-Siège au sud de l'hémisphère. Ce serait le premier projet canadien des 127,000 chevaliers de 505 conseils au pays depuis cinq ans. Voici une lettre de M. Leo Soenen, président du comité central à ce sujet:

Honorable Grand Chevalier,

Le temps se fait court pour l'Eglise en Amérique latine. Comme on vous l'a déjà appris, les Chevaliers de Colomb canadiens ont entrepris comme Projet canadien un programme d'aide financière aux évêques pour les aider à endiguer le courant.

Sa Sainteté le pape Jean XXIII a chargé les évêques canadiens de la responsabilité d'aider l'Eglise de l'Amérique latine et il faut absolument que nous leur fournissions des fonds adéquats le plus tôt possible.

Trop peu ou trop tard pourrait être désastreux. Un délai de quelques années — même de quelques mois — pourrait perdre la cause de l'Eglise dans ces pays originairement catholiques.

Les évêques canadiens ont accepté notre offre d'aide financière et ont besoin de l'argent immédiatement, car tous leurs fonds disponibles sont actuellement dirigés à la construction et à l'entretien d'un nouveau séminaire au Honduras. Nos contributions leur permettront de continuer d'autres projets très urgents.

Nous ne pouvons faillir à notre Eglise et à nos Frères catholiques de l'Amérique latine. Vous êtes donc supplié, Honorable Grand Chevalier, d'employer tous les moyens possibles pour familiariser vos membres avec le pressant besoin de prières et d'aide financière.

L'objectif de cette année, à atteindre pour le mois d'août, est de $50,000. Calculée selon le nombre de membres, une contribution de 50 cents de chacun des 125,000 Chevaliers canadiens suffirait pour dépasser l'objectif.

Certains conseils, dont peut-être le vôtre, ont déjà envoyé des contributions. D'autres ont atteint leur objectif peu après le lancement du Projet canadien, en organisant des tirages, des tirs de dindes, des soirées et des sollicitations directes auprès de leurs membres. Dans chaque cas, ces conseils ont largement dépassé leur objectif de 50 cents par membre.

Toutes les contributions de cinq dollars ($5.00) et plus, de personnes ou de sociétés, sont valables pour déduction d'impôt. La division de l'impôt sur le revenu du ministère du Revenu national a donné son approbation pour ces déductions. Les reçus pour ces déductions d'impôt seront remis par le trésorier du Conseil d'Etat. Toutefois, les dons devront lui être adressés avec le nom, l'adresse et le numéro du conseil du donateur à moins que son député d'Etat ait fait d'autres arrangements à ce sujet.

Avec mes meilleurs voeux de succès, sincèrement et fraternellement vôtre,

Léo SOENEN,
président des délégués de
l'Association des Chevaliers
de Colomb canadiens.

"King of Kings"

Le lecteur trouvera en page 6 une appréciation de ce film qui débutera à Winnipeg le 4 février.

Les diocésains de Son Exc. G. B. Flahiff lui présentent un autel pour sa résidence

Plus de 350 hommes ont participé à un banquet, dimanche soir, en l'honneur du "nouvel" archevêque de Winnipeg, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B. C'était la première manifestation du genre pour lui souhaiter la bienvenue dans le diocèse, lui témoigner la loyauté des hommes de son troupeau et lui offrir un cadeau symbolique: un autel miniature représentait celui qui sera installé bientôt dans la chapelle de la résidence épiscopale.

Son Excellence, après avoir exprimé sa reconnaissance envers les hommes et son bonheur de travailler à Winnipeg, a décrit l'historique du Concile Oecuménique qui se prépare à l'heure actuelle et auquel il collabore d'une façon spéciale comme membre d'une commission préparatoire.

Ce sont les Chevaliers de Colomb du Conseil no 1107 de Winnipeg qui ont pris l'initiative de cette manifestation. Il y eut d'abord une basse messe pontificale à la cathédrale Ste-Marie, avec communion générale, et ensuite un banquet au Sky View Room de l'hôtel Marlborough.

Les invités d'honneur ont été escortés à la table principale par deux cornemusiers, tandis que Mgr Flahiff a fait son entrée avec une garde de quatre chevaliers du quatrième degré.

M. Keith Routley agissait comme maitre de cérémonies. Tous les membres du clergé avaient été invités à se joindre aux diocésains pour l'occasion. Prirent place à la table d'honneur, en plus des quatre prélats du diocèse, Mgr Norman Chartrand, qui vient d'être nommé camérier secret de Sa Sainteté, ainsi que Sire J. Stangl, Son Hon. le maire Stephen Juba et des officiers des Chevaliers de Colomb. Dans la salle l'on remarquait la présence du T. R. P. Aimé Lizée, provincial des Oblats, et du T. R. P. Sebastian, provincial des Franciscains. M. le professeur Adam Giesinger fit la présentation à Son Excellence. M. Joseph Green exprima les remerciements après l'adresse de l'archevêque.

(Suite a la deuxième page)

Prières et grève

MONTREAL — Les apprêteurs de fourrures se sont mis en "prières" pendant sept jours consécutifs à Montréal, Toronto et Winnipeg, au cours de négociations d'une nouvelle convention collective. Un porte-parole des entrepreneurs a dénoncé cette "grève illégale".

M. l'abbé Albert Dufresne fut l'un des prêtres pionniers de l'Ouest

GULL LAKE — M. l'abbé Albert Dufresne est décédé le dimanche 14 janvier à St-Boniface, Man., à l'âge de 78 ans, 4 mois et 20 jours. Il convient de rappeler la belle carrière du défunt, qui a exercé le ministère dans les diocèses de St-Boniface, Regina, Gravelbourg et le Vicariat Apostolique de Grouard. De santé toujours un peu chancelante, il a néanmoins donné une bonne somme de travail dans les divers postes qu'il a occupés.

Il vit le jour à Ste-Julienne de Montcalm, au diocèse de Joliette, P.Q., le 23 août 1883, et fut ordonné prêtre le 25 mars 1908, pour le diocèse de St-Boniface. Après trois mois de repos à St-François-Xavier, Man., il est vicaire à la cathédrale pendant huit mois. Le 6 février 1909, il est nommé à Swift Current, Sask. "Mon cher fils", lui écrivait Mgr Langevin, "je te nomme par la présente, missionnaire pour la région de Swift Current, ce qui comprend le poste de ce nom, Gull Lake, Herbert et d'autres stations de chemin de fer où il y a des catholiques, ainsi que les colonies de Lac Pelletier, Jeanne-d'Arc et Villeroy. Ta résidence doit être pour le moment à Swift Current et il faudra reprendre le service des divers postes comme Monsieur Labbé l'avait réglé. Tu as la mission de fonder une paroisse et d'aider à en fonder une autre."

A Swift Current, M. l'abbé Dufresne trouve un petit presbytère sans confort qui mesure 12 par 14 pieds. La chapelle, le bureau, le salon, la cuisine et la chambre à coucher se trouvent dans le même appartement. Le gros poêle est situé au milieu.

4,000 milles carrés

Le territoire confié à M. l'abbé Dufresne couvre à peu près 4,000 milles carrés. En mars 1910, cette immense région est divisée en deux parties. M. l'abbé Dufresne s'installe à Gull Lake et il desservira les missions de Tompkins, Illerbrun, Kelstern et Villeroy. M. l'abbé Chamberland, son assistant depuis le mois d'août 1909, prend résidence à Lac Pelletier et il desservira Swift Current, Herbert et Success. A Gull Lake, M. l'abbé Dufresne fait construire, en 1910, la première église, édifice en bois, 30 par 50 pieds, et en 1911 le premier presbytère aussi en bois, 14 par 20 pieds. En 1913, une tour, munie d'une cloche, est ajoutée à l'église, et en 1914 un bas-côté au presbytère.

M. l'abbé Dufresne quitte Gull Lake le 27 septembre 1915 pour la paroisse de Qu'Appelle. En novembre 1916, il est transféré à Lampman, où il demeure jusqu'en 1922. Il occupe la paroisse d'Assiniboia du 11 octobre 1922 au 29 juin 1924. Il est curé de Kindersley de juillet 1924 à février 1925; d'Eston, de février à la fin d'août 1925. Il préside aux destinées de la paroisse de Laflèche, du 28 août 1925 au 25 décembre 1930. Répondant à l'appel de Mgr Guy, O.M.I., Vicaire Apostolique de Grouard, il accepte le poste de Pouce Coupé, C.-B. Il y demeure deux ans, de 1931 à 1933; puis on le trouve à Rio Grande, Alta, où son séjour fut de courte durée. Obligé de prendre un repos, il se retire à Dollard, Sask., où habitent plusieurs membres de sa famille. En novembre 1937, il est nommé curé de Fife Lake. Le 25 septembre 1938, il est transféré à Rockglen; il y reste un an.

Vie solitaire

Il a vécu les 22 dernières années de sa vie dans la solitude: à Shaunavon, à St-Boniface, à Ste-Anne-des-Chênes et de nouveau à l'hospice Taché de St-Boniface. Il a vu venir la mort avec calme; il l'a accueillie comme une amie attendue depuis longtemps.

En la personne de M. l'abbé Dufresne, le diocèse de Gravelbourg perd le dernier de ses valeureux prêtres pionniers. Sa vie est toute remplie d'abnégation et de dévouement. Il a rarement connu l'aisance et le confort. Jeune prêtre, il accède avec empressement au désir de son archevêque qui l'envoie fonder une paroisse et voir à en établir une autre. Il lui faut tout organiser; il partage la pauvreté de ses ouailles et s'accommode à des longues randonnées en voiture à cheval. Il ne voulait que faire du bien.

Nous nous inclinons devant les restes mortels de M. l'abbé Dufresne en offrant une fervente prière pour le repos de son âme. Nous saluons en lui un héraut de l'Evangile.

Mgr Alfred ROY, P.D.



M. l'abbé Albert Dufresne, jeune prêtre, 1909

Lettre de Paris

Un prêtre en prison

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

M. l'abbé Davezies n'ira certainement pas jusqu'au bout de cette peine de trois ans de prison que vient de lui infliger le Tribunal Permanent des Forces Armées. Parce que l'évolution des affaires algériennes donne à penser qu'en dépit des déboires antérieures, le terme de la tragédie est maintenant proche. Et que la fin des combats de l'autre côté de la Méditerranée s'accompagnera nécessairement d'une amnistie générale qui rendra à la liberté tous ceux qui, Français ou Musulmans, auront eu maille à partir avec la Justice à propos du drame nord-africain.

Mais pour l'instant, M. l'abbé Davezies demeure enfermé dans cette cellule de la prison de Fresnes où il a déjà passé onze mois de détention préventive. Quel est donc son crime?

M. l'abbé Robert Davezies a 38 ans. Il est prêtre de la Mission de France et, lors de son arrestation, il appartenait à l'équipe sacerdotale au travail auprès du Centre National de la Recherche Scientifique. Visage anguleux émergeant d'un chandail gris à col roulé, il s'est présenté devant les juges militaires sous l'aspect d'un homme simple, lucide et compréhensif, mais dévoré de passion sacerdotale et charitable.

En 1957, après avoir longuement médité sur les aspects les plus douloureux du drame algérien, M. l'abbé Davezies aboutit à la conclusion que son devoir de chrétien et de prêtre était d'aider au maximum les militants de la rébellion algérienne obligés de se réfugier dans la clandestinité et qui, de ce fait, "ne pouvaient faire leur travail politique en toute sécurité". Il devint donc l'un des soutiens du F.L.N. en France, et organisa notamment des passages de frontière entre l'Espagne et la France pour permettre l'entrée en Métropole d'un certain nombre de militants algériens. Or, certains de ceux-ci ne venaient en France que pour y commettre des actes terroristes; des "protégés" de M. l'abbé Davezies furent impliqués dans l'attentat dirigé en 1958, contre M. Jacques Soustelle, alors ministre du général de Gaulle.

M. l'abbé Davezies ne nie pas les faits qui lui sont reprochés. Il dit simplement qu'il était de son devoir d'aider des hommes traqués par la police française, que la cause pour laquelle ces hommes luttaient lui semblait juste en conscience, et qu'il ne s'est jamais préoccupé du "travail" auquel ils se livraient après leur entrée en France.

(Suite à la septième page)

Un diocèse canadien fonde un séminaire au Brésil

OTTAWA — Son Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa et président de la Commission épiscopale canadienne de l'Amérique latine, a annoncé récemment la fondation d'un Petit Séminaire qui sera dirigé par les prêtres séculiers d'Ottawa, à Tupi Paulista.

On sait que le territoire de Tupi Paulista a été confié au diocèse d'Ottawa et que sept prêtres y travaillent présentement. Quatre Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa viennent de prendre la direction d'un petit hôpital dans la même localité. L'équipe canadienne comprend également une institutrice laïque.

Le terrain sur lequel s'élèvera le petit séminaire a été donné au diocèse d'Ottawa par la ville de Tupi Paulista. Les autorités de la ville ont aussi décidé que la rue où sera construit ce séminaire portera le nom de "Lemieux" en l'honneur de Mgr Lemieux.

La construction commencera dès l'automne prochain et le séminaire recevra, au début, quelque 25 étudiants qui fréquenteront l'école publique de la ville et logeront au séminaire. Le séminaire pourra éventuellement être agrandi quand le besoin s'en fera sentir.

La fluoration aux Etats-Unis

Plus de 48 millions de gens dans plus de 4,000 localités des Etats-Unis boivent de l'eau fluorée. Ce chiffre représente un Américain sur quatre et un sur trois si l'on compte seulement ceux qui reçoivent de l'eau d'une source municipale.

Ce renseignement, fourni par la Ligue Canadienne de Santé, est basé sur un rapport préliminaire publié par les Services de Santé Publique des Etats-Unis.

Il y avait aux Etats-Unis, en novembre 1961, 2,174 localités qui fluoraient leur eau en faisant usage de 1,223 aqueducs qui desservent une population de 41,683,000.

En Saskatchewan

Le Club des 200 (ACFC)

Voici la dernière liste des donateurs au Club des 200 de l'ACFC pour 1961:

M. le sénateur W.-A. Boucher, Prince-Albert
Son Exc. Mgr Laurent Morin, Prince-Albert
Mgr J.-A. Boucher, Prince-Albert
M. l'abbé Roger St-Pierre, Prince-Albert
M. l'abbé Arthur Marchildon, Prince-Albert
M. Emile Blanchard, Prince-Albert
M. Jean-Paul Houle, Prince-Albert
M. J.-B. Gaudet, Prince-Albert
M. E.-J. Gaudet, Prince-Albert
M. Walter Charpentier, Prince-Albert
MM. Lamontagne et Schmit, avocats, Prince-Albert
M. Marcel Simonot, avocat, Prince-Albert
Mlle Céline Boudreau, Vawn
M. le Dr Maurice Demay, North Battleford

Merci!

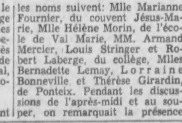
L'année 1962 marque le cinquantenaire de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan. Les célébrations de cette fête se dérouleront en juillet prochain. Cinquante années de lutte, de combats marqués parfois de victoires. Mais la masse des Canadiens français de la Saskatchewan, cette masse inconnue a-t-elle lutté véritablement dans le même sens que l'Association qui se défend de la mort pour lui donner la survivance? Question sans fondement, dira quelqu'un qui a toujours voulu survivre, mais n'en a jamais pris les moyens. Est-il possible de survivre, dira un autre découragé ou réaliste. La réponse du passé encore vivant peut-elle être une garantie d'avenir?

C'est le cinquantenaire de notre Association. Nos pères ont cru eux! Nous qui vivons en français avec notre compagne anglaise: la télévision, pouvons-nous croire encore en 1962 que l'héritage de la France peut être conservé en Saskatchewan? C'est une simple question. Un anniversaire ne rappelle-t-il pas tous les souvenirs et les péripéties de la fondation?

Après 50 ans d'existence, l'ACFC doit-elle changer d'orientation ou doit-elle continuer laborieusement son travail? A-t-elle fait sa large part, l'ACFC, pour répondre aux exigences du temps et du lieu?

Vous avez un commentaire à faire, monsieur? madame? Vite, nous voulons connaître votre opinion sur ces diverses questions.

Le chef du secrétariat de l'ACFC,
Jean-Paul DESCOTEAUX,
1902, Broadway, Saskatoon, Sask.



Congrès de la Relève à Gravelbourg, pour la région du sud de la province

Le dimanche 14 janvier, le cercle de la Relève du collège Mathieu invitait des délégués des paroisses environnantes à un petit congrès. Le thème du congrès était celui-ci: "L'organisation de la Relève sur un plan régional, c'est-à-dire dans le sud de la province".

Présences

On enregistra les délégués dont les noms suivent: Mlle Marianne Fournier, du couvent Jésus-Marie, Mlle Hélène Morin, de l'école de Val Marie, MM. Armand Mercier, Louis Stringer et Robert Laberge, du collège, Milles Bernadette Lemay, Lorraine Bonneville et Thérèse Girardin, de Ponteix. Pendant les discussions de l'après-midi et au souper, on remarquait la présence des aumôniers et de membres honoraires, dont Son Exc. Mgr Aimé Decosse, M. et Mme Rolland Pinsonneault, le R. P. B. Paris, O.M.I., M. l'abbé D. Dugas, de Gravelbourg, M. l'abbé L. Roy, de Ponteix. Plusieurs membres du Cercle de la Relève du collège assistèrent aussi au congrès.

Première réunion

La première réunion fut convoqué au gymnase. Elle avait comme but de familiariser les délégués avec le mouvement; le thème était celui-ci: "Qu'est-ce au juste que la Relève?". Après un mot de bienvenue du président de la Relève Collégiale, M. Albert Déquier, le président du congrès, M. Constant Lévesque, demanda que l'on forme des groupes pour répondre au questionnaire que voici:

1. Quelle est la nature de la Relève?
2. Quel est son objectif?
3. Ce mouvement est-il nécessaire?
4. Quel profit peuvent en retirer les membres et la masse des jeunes?
5. Que pensez-vous de la constitution de la Relève? Comment faire passer de cette constitution théorique à l'application pratique?

Après quelques minutes de discussion sur ce questionnaire, le président demanda qu'on se réunisse pour que les chefs de groupes puissent présenter leur rapport. Nous donnons un bref résumé des principales idées que les trois premiers chefs de groupes, M. Victor Tétrault et Milles Thérèse Girardin et Marianne Fournier, apportèrent.

(Suite à la onzième page)



Un fait plutôt rare s'est produit lors de la retraite fermée qui eut lieu en fin de semaine à l'Etoile du Nord, à St-Albert, Alberta. Un père et ses trois fils participèrent à la retraite en même temps. On remarque sur cette photo, de gauche à droite, le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., directeur de la Maison de retraites (ancien directeur de "La Liberté et le Patriote), M. Emile Dusseault, de la paroisse St. Patrick, M. Frank Dusseault, de la paroisse St. Andrew's, M. Louis Dusseault, de la paroisse-cathédrale St-Joseph, et M. Frank Dusseault, père, de la paroisse St. Alphonsus d'Edmonton.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Théâtre du dimanche

"L'école des pères", qui fut écrite par Jean Anouilh en manière de cadeau d'anniversaire à sa fille, peut être considérée comme une pièce rose, brillante même. La fantaisie y côtoie le réalisme. Les situations, librement imaginées, ne craignent pas de faire appel au mythe, au paradoxe. Les mots brillants, les intrigues variées s'enchainent habilement.

"Cécile ou l'Ecole des pères" sera à l'affiche du "Théâtre du dimanche", le 28 janvier, à 9 h. 30 du soir, au réseau français de télévision de Radio-Canada. Eloi de Grandmont a fait l'adaptation pour la télévision de cette comédie.

M. Orlas a une fille. Etre père, à 40 ans, d'une belle jeune fille de 17 ans, vieillit un homme . . surtout aux yeux de la gouvernante de cette fille, distinguée demoiselle de 23 ans à qui on fait un brin de cour. Celle-ci a nom Araminthe, tandis que la fille de M. Orlas se nomme Cécile.

Une oeuvre de Troyat

"Grandeur nature" date de 1936 et fait partie de la période "grinçante" de l'oeuvre d'Henri Troyat. C'est l'histoire d'un comédien médiocre, cabotin de tournées de province, que sa petitesse rend jaloux de son fils, gamin de 12 ans qui a été choisi pour interpréter un rôle dans un film. Celui-ci, en quelques semaines seulement, atteint à la gloire que son père, durant toute sa médiocre carrière, a vainement recherchée.

"Grandeur nature", que Louis Verlant a adapté pour la télévision, sera présenté au "Téléthéâtre" du jeudi soir 1er février, à 9 h., par la Radiodiffusion-Télévision belge. 23 comédiens ont prêté leur concours à la présentation de cette oeuvre magistrale que Louis Verlant a réalisée.

Henri Troyat, de son vrai nom Léon Torossian, est né à Moscou en 1911. A l'âge de huit ans, il émigre, avec ses parents, à Paris. S'il est de culture française, Henri Troyat n'en est pas moins marqué par son origine slave. Sa trilogie russe ("Tant que la terre durera, le Sac et la cendre et Etrangers sur la terre") "est née de cette rencontre entre un enfant chargé de souvenirs merveilleux et un homme faisant profession d'écrivain" (c'est Troyat lui-même qui s'exprime ainsi). Auteur d'une vingtaine de romans et nouvelles, de biographies (Dostoïevsky, Pouchkine), de récits de voyages et de pièces de théâtre, Troyat a reçu le Prix Goncourt pour son roman "L'Araignée" et, l'an dernier, il était élu à l'Académie française. Henri Troyat a revendiqué le privilège singulier "de n'être qu'un monsieur qui aime raconter des histoires", et on l'a souvent comparé à Flaubert et à Daudet.

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Les élections annuelles furent à l'ordre du jour, lors de la récente assemblée régulière de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. Furent élus: M. Jacques Gagnon, président; M. R.-A.-L. Mercier, vice-président; M. Josaphat Gauthier, secrétaire; M. Roland Gauthier, trésorier; MM. Maurice Deschênes, Albert Guay et Rosaire Roy, directeurs.

Il faut que vous persévériez dans la foi, affermis sur des bases solides, sans vous laisser détourner de l'espérance promise par l'Evangile que vous avez entendu. (Col 1, 23)



Zara Nelsova, violoncelliste, sera entendue en "Récital" le mercredi 31 janvier, à 10 h., au Canal 6. Originaire de Winnipeg, Mme Nelsova avait conquis dès son jeune âge, un public difficile. Au "Récital" de mercredi, elle interprétera la "Sonate en la majeur, op. 60 no 3" de Beethoven ainsi qu'une oeuvre du compositeur allemand Paul Hindemith, un des chefs de l'école contemporaine.

Ne fais à personne ce que tu n'aimerais pas subir. (Tob. 4, 15)

Au poste CBWFT

SAMEDI 27 JANVIER

2.00—Fon Fon
3.00—Concou
3.30—Domino
4.30—Le golf et ses étoiles
5.30—Les uns les autres
6.00—Orientation
6.30—Tribune libre
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Les apprentis
8.00—Le Monde du sport
8.30—Illusions
8.45—Long Métrage: "L'ami des pauvres"
10.15—Le Club des autographes
10.45—Long Métrage: "Une fille comme ça"

DIMANCHE 28 JANVIER

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Opinions
3.00—Pierres vivantes
3.30—Long Métrage: "Les amants traqués"
5.00—La Parole vivante
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Kanawio
8.30—Music-Hall
9.30—Théâtre du dimanche
10.30—Actualités politiques
11.00—Vous, familles
11.30—Présence de l'art

LUNDI 29 JANVIER

4.00—Revue de la maison
4.30—Vedettes d'aujourd'hui
5.00—CF-RCK
5.30—La boite à Surprises
6.00—Bobino
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Télé'62
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Le choix de
10.00—Un, deux, trois. . . rideau
10.30—Long Métrage: "La guerre des valses"

MARDI 30 JANVIER

4.00—Mademoiselle de Paris
4.30—La marguerite
5.00—La vie qui bat
5.30—La Boite à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Ouragan
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Caméra '62
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Votre courrier
9.30—Sur deux notes
10.00—Premier Plan
10.30—L'Homme devant la science
11.00—Temps présent
11.30—Les Couche-tard

MERCREDI 31 JANVIER

4.00—Votre cuisine madame
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—La Boite à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Au bout du monde
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Filles et garçons
8.00—La Côte de sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Destination danger
9.30—Droit de cité
10.00—Récital
10.30—Long Métrage: "Rose"

JEUDI 1er FEVRIER

4.00—Casse-tête
4.30—Réflexion faite
5.00—Le Grand Duc
5.30—La Boite à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Champion
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Téléthéâtre
10.30—Long Métrage: "La ligne blanche"

VENDREDI 2 FEVRIER

4.00—L'Eternel féminin
4.30—Actualités féminines
5.00—L'Ecran des jeunes
5.30—La Boite à Surprises
6.00—Bobino
6.30—L'Epée de Florence
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—L'Art et son secret
8.00—Le Mors aux dents
8.30—Insolences d'une caméra
9.00—Cinéma International: "Rue des Prairies"
10.30—Inspecteur Blaise
11.00—Cinéma: "La fille de la nuit"

Les diocésains présentent un autel . . .

(suite de la première page)

Après avoir signalé l'unité qui régnait entre laïcs, prêtres et évêque dans l'archidiocèse, unité qui se manifestait ce soir d'une façon éclatante, Mgr Flahiff a bien voulu parler d'une expression de la même unité qui aura lieu sur le plan mondial à l'occasion du Concile Vatican II. Son Excellence a rappelé que l'idée d'un Concile a frappé le pape le 25 janvier 1959, au cours d'une allocution aux cardinaux dans la basilique St-Paul hors les murs, et que le Souverain Pontife a été vivement impressionné par la réaction universelle à cette suggestion, surtout dans les milieux non-catholiques. Au mois de mai suivant, il est revenu sur l'idée dans sa première encyclique et, au mois de juin, une commission "antépréparatoire" a été constituée.

Cette commission a écrit à tous les évêques du monde (2,200), aux supérieurs généraux d'anciens ordres, aux facultés d'universités catholiques pour demander quels sujets pourraient faire l'objet d'un Concile. Environ 2,000 évêques ont répondu avec des remarques ayant trait à la définition de la doctrine catholique par rapport à plusieurs idées modernes, au problème de la sainteté des moeurs à l'heure actuelle, à l'opportunité de réformes dans le gouvernement de l'Eglise, dans la liturgie, dans l'apostolat laïque, dans l'oeuvre des missions.

Les réponses remplissent quatorze volumes de 800 pages, in quarto. Il a fallu distribuer la matière sous des titres généraux et logiques, théologie, discipline du clergé, liturgie, sacrements et autres. Enfin, une commission préparatoire a été organisée dans le but d'étudier cette accumulation de sujets. Le pape a nommé dix commissions et deux secrétariats à cette fin. Les secrétariats, l'un destiné à étudier l'usage des moyens modernes de diffusion (presse, radio, télévision . . .) et l'autre destiné à promouvoir l'union des chrétiens, seront, parait-il, des organes permanents du Saint-Siège, tandis que les commissions disparaitront, une fois leur travail accompli.

Mgr Flahiff, membre de la commission de la vie religieuse, depuis le mois de mai 1961, a pu, sans manquer à la discrétion, décrire les activités qui se sont poursuivies depuis. Chaque commission avait environ 70 questions à étudier. Chacune de ces questions a été envoyée à trois experts distincts dans différentes parties du monde, comme sujet de recherches dont le rapport aurait quatre parties: historique, loi ecclésiastique actuelle, problèmes et recommandations.

Chaque expert a remis enfin un travail d'environ 60 pages sur la question qui lui avait été assignée. Une sous-commission dans chaque cas a étudié les trois rapports sur chaque question pour les fondre ensemble. Enfin, la commission de la vie religieuse, ainsi que les autres commissions, se sont réunies pour trier le résultat de toutes ces enquêtes. Il y a des sujets qui n'exigent pas l'intervention d'un Concile, il y en a d'autres moins urgents, il y en a enfin dont il faut indiquer une solution possible.

Chacune de ces commissions a environ trente membres, avec une trentaine d'aviseurs, sous la présidence d'un cardinal. Dans ce travail, le Canada a été amplement représenté avec douze évêques, six prêtres, soit environ 5 pour cent des postes.

A l'heure actuelle, une commission centrale, composée de 102 membres, reçoit les rapports des commissions spéciales dans le but de les coordonner, car souvent les recommandations d'une commission spéciale touchent de près à des sujets traités par d'autres commissions. LL. EE. les cardinaux McGuigan et Léger sont membres de cette commission ultime, ainsi que Son Exc. Mgr Paul Bernier, de Gaspé. Ils espèrent enfin remettre un volume au pape, pour que ce dernier choisisse ce qui sera soumis aux congressistes, le Concile ayant été convoqué à Noël pour l'année 1962.

Mgr Flahiff a signalé que le Concile est convoqué d'autorité par le pape seul et que la date exacte du Concile Vatican II n'est pas fixée. L'état des travaux semblent cependant indiquer que la première session ne peut pas avoir lieu avant le mois de décembre, mais le Saint-Père peut décider de faire faire une session avant que tous les travaux ne soient terminés, quitte à proposer un ajournement et une deuxième session plus tard.

Un indice de la date en vue se trouve dans le fait que les pères du Concile ont été avertis de se réserver des chambres ailleurs que dans les séminaires, ce qui veut dire que le Concile siégera probablement au cours de l'année scolaire, à partir du mois de septembre. Déjà des commissions sont à l'oeuvre pour aménager la basilique St-Pierre et prévoir les questions de logement, d'alimentation, de transport pour environ 3,000 personnes. Les préparatifs laissent croire que les sessions conciliaires ne traineront pas, contrairement à ce qui est arrivé en 1869 quand il fallait tout faire sur place.

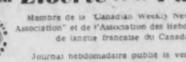
Mgr Flahiff conçoit le but du Concile comme étant la définition plus nette de la position de l'Eglise dans le monde actuel, où les progrès matériels et techniques ont largement débordé les cadres antiques. Ces progrès sont voulus par la Providence, mais l'Eglise doit voir au maintien de la priorité des biens spirituels et surnaturels et à l'élévation de la vie matérielle au service du but ultime de l'homme, fils de Dieu. On peut en déduire l'importance que l'on accordera au Concile aux conditions de la vie chrétienne du laïcat et, enfin, à l'effet que peut produire dans le monde et auprès des chrétiens non-catholiques, le spectacle resplendissant de l'Eglise unie, qui offre des solutions nettes et sanctifiantes aux problèmes contemporains. Mgr Flahiff a demandé que l'on prie ensemble, laïcs, prêtres et évêques, car l'Esprit-Saint se sert d'humbles instruments humains et la prière seule peut obtenir les grâces nécessaires.

Après le banquet et les discours, l'archevêque a bien voulu rencontrer les convives et causer familièrement avec eux.



Me Wililam I. Wuttunee, d'origine crise et officier de liaison du Bureau de la Citoyenneté à Edmonton, que l'on voit sur cette photo, sera le principal orateur lors de la Conférence des Indiens et Métis qui aura lieu à Winnipeg du 6 au 9 février prochains.

La Liberté et le Patriote



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3416

ABONNEMENTS — 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi, $10.00
(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adresser vos abonnements à:
LA LIBERTE ET LE PATRIOTE 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministre des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.

Entre catholiques et protestants

AUGSBOURG — Depuis 345 ans, les catholiques et les protestants de Deiningen, en Souabe, utilisaient la même église paroissiale. Cet état de fait a maintenant pris fin, les protestants ayant construit un nouveau sanctuaire, tandis que l'ancienne église demeure à la disposition des seuls catholiques.

Ceux-ci ont fait don aux protestants d'un crucifix de style baroque et d'une grande valeur artistique, qui ornait l'ancienne église.

Le curé a déclaré que ce n'était pas sans peine que les catholiques se séparaient de cette croix, mais qu'à notre époque, il importait de redoubler de prières en faveur de l'union des chrétiens, sous le signe de l'instrument de la Rédemption, commun aux deux confessions chrétiennes.

D'une semaine à l'autre

Une session énervante à Ottawa

Après trois jours de travail à Ottawa, un correspondant du **Nouveau Journal** s'est demandé si l'activité parlementaire ne pouvait pas se comparer à l'action d'une machine qui capte les manchettes en France une fois par année. En effet, dans ce pays subtil, a lieu un concours annuel dont le but est d'attribuer le premier prix à une machine dans laquelle se marient la plus grande complexité et l'inutilité absolue. Une machine géniale, qui marche dans le vide.

Il n'est pas difficile de comprendre la raison de cette comparaison. Le correspondant signale, par exemple, qu'une grande partie du temps s'emploie au Parlement à poser des questions auxquelles les ministres habiles ne répondront pas ou seulement par des phrases insignifiantes. Une autre perte de temps consiste dans la présentation de bills privés. Les projets de loi d'intérêt trop particulier sont écrasés finalement, mais il faut bien en discuter. D'autres, traitant de projets populaires, mais politiquement dangereux — le drapeau — sont enterrés sous des flots de discours favorables, qui épuisent le temps alloué au débat. Enfin, il y a parfois ces interminables "tours d'horizon dans mon comté" que les députés peuvent se permettre pendant le débat sur le discours du trône. Et dire que les Britanniques se vantent d'avoir inventé ce système de démocratie pratique!

Au cours de la présente session, les chefs n'ont pas l'intention de perdre du temps qui leur reste pour impressionner les électeurs. Immédiatement après la lecture de l'adresse, l'hon. John Diefenbaker a demandé et obtenu le droit d'entamer sans délai deux projets "urgents", à savoir celui des paiements aux fermiers de l'Ouest, victimes de la sécheresse, et celui de l'accélération des travaux d'hiver pour chômeurs. Personne ne pouvait dire "non", mais M. Diefenbaker prit ainsi l'initiative. Le gouvernement n'est pas disposé à laisser trop de chance à l'opposition. A peine le débat sur le discours amorcé, M. Diefenbaker a annoncé une hausse des pensions de vieillesse de $55 à $65 pour les citoyens ayant 70 ans et plus, et une augmentation semblable pour les secours aux vieillards ayant 65 ans et plus, à condition que les provinces en partagent le fardeau.

Dans une autre intervention fulgurante, le premier ministre a indiqué que les subventions aux universités seraient haussées de $1.50 à $2.00 par habitant (en dehors de la province de Québec qui jouit d'un autre accord). Enfin, le premier ministre a joué la carte du canadianisme en annonçant deux mesures pour favoriser les périodiques du pays. On empêchera l'entrée au pays de magazines publiés à l'étranger dont l'annonce est dirigée vers le marché canadien. Et dans les revues produites au Canada, par des compagnies étrangères, l'annonce serait déductible pour fins d'impôt au taux de 50 pour cent, au lieu de 100 pour cent.

Malgré ces diversions stratégiques, l'hon. Lester Pearson, chef de l'opposition, a réussi un puissant commentaire du discours du trône. Il a signalé que ce programme officiel ignore les problèmes plus qu'urgents du Marché Commun, du chômage chronique, de la défense nucléaire et des déficits qui se succèdent depuis que les conservateurs sont au pouvoir. M. Pearson a réservé pour plus tard ses commentaires sur la politique étrangère du pays, qu'il trouve confuse et parfois enfantine.

En réalité, le discours du trône renferme juste assez de "sucreries" et juste assez de projets peu sensationnels pour que l'opposition ne puisse pas deviner si oui ou non il peut conduire à une élection. M. Diefenbaker se réserve d'ailleurs le droit d'annoncer d'autres entreprises, de temps en temps, ce qui ajoute à la liberté d'action qu'il aime tant.

On a remarqué surtout que le projet de la réforme du Sénat est assez vaguement décrit dans le discours du trône. On s'attend à l'imposition d'une retraite obligatoire aux sénateurs ayant 75 ans, et aussi à la limitation de l'autorité sénatoriale sur les bills ayant trait à la taxation. Comme prétexte de dissolution des chambres, cependant, une lutte sur ces questions semble trop abstraite. D'autres questions, telles le choix d'un drapeau distinctif, l'approbation officielle de l'hymne "O Canada" et surtout l'émission de chèques bilingues par les ministères fédéraux partout au pays, ne se prêtent pas à des prises de positions partisanes et par conséquent sont reléguées encore au zèle des proposeurs de bills privés. Il n'y a qu'une chose certaine, c'est que M. Diefenbaker aime être premier ministre et entend garder ce poste, longtemps.

Le nouveau timbre sur l'éducation

OTTAWA — Le ministre des Postes, l'honorable William Hamilton, a donné certains détails au sujet du timbre de 5c sur l'instruction, dont on a annoncé dernièrement l'émission pour le 28 février 1962.

Le motif principal est un jeune couple, le regard tourné vers l'avenir. De chaque côté, des symboles rappellent les multiples branches du savoir. Une inscription, — "Strength Through Education — L'instruction fait la force", — forme la bordure de trois des côtés, en haut, à gauche et à droite. Au bas figurent les mots "Postes — Canada — Postage", et, dans l'angle droit supérieur, la valeur du timbre, soit 5c. Les personnages, la valeur et le lettrage sont en noir, tandis que les symboles à l'arrière-plan sont de couleur d'or.

Le Ministre a fait remarquer que l'émission coïncidera avec la seconde conférence sur l'éducation, qui aura lieu à Montréal en mars. Ce sera, a-t-il dit, un hommage à l'"Année de l'éducation" que doit être 1962.

M. Hamilton a rappelé en termes élogieux l'excellent travail accompli par les provinces et les municipalités durant l'après-guerre en vue de rehausser le niveau général de l'instruction. Il faut cependant, à son avis, que les Canadiens fassent encore davantage s'ils veulent conserver à leur pays sa place dans un monde où la concurrence se fait de plus en plus vive. L'Etat fédéral n'a pas de responsabilité directe dans l'éducation, a-t-il ajouté, mais il a fait beaucoup pour aider les provinces à faire face à leurs dépenses dans ce domaine.

L'aide fédérale a surtout pris la forme d'ententes de partage d'impôts plus avantageuses pour les provinces. A ce sujet, le ministre a mentionné que le gouvernement actuel avait adopté des mesures pour augmenter la part des provinces dans le produit de l'impôt sur le revenu des particuliers, si bien qu'au terme des accords, cette part sera le double de ce qu'elle était quand le gouvernement est arrivé au pouvoir, toutes les provinces étant libres par ailleurs d'en obtenir même une plus large. De plus, il était manifeste que la péréquation des versements aux provinces, en prévision de leurs besoins fiscaux, péréquation fermement établie à un niveau supérieur à 200 millions de dollars par année contribuerait beaucoup à aider les provinces à faibles ressources fiscales à financer le coût de l'éducation. M. Hamilton a aussi rappelé les subventions fédérales et les abattements d'impôt dont les universités bénéficient, ainsi que les exemptions spéciales pour les enfants à charge qui fréquentent l'université et pour les frais de scolarité universitaires.

Le timbre est l'oeuvre d'Helen Fitzgerald, de Toronto, auteur du timbre de l'Association mondiale de femmes rurales et de celui de l'Association des guides, émis respectivement en 1959 et 1960.

Le tirage atteindra 32 millions d'exemplaires.

Billet du vendredi

L'Institut de Microbiologie et d'Hygiène a vingt ans

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

L'Institut de Microbiologie et d'Hygiène, de l'Université de Montréal, a vingt ans d'existence. Il célèbre cet anniversaire par la publication d'un livre de plus de deux cents pages, rédigé en collaboration par des hommes qui rappellent son histoire, ses fins, ses réalisations à ce jour, les espoirs mis en l'avenir. Nous sommes ici plus près des sciences que des arts, de la médecine que de la littérature, mais un livre est en cause, qui ouvre de claires fenêtres sur un monde trop peu connu du public. Vu cette ignorance, cette méconnaissance plutôt, ses dirigeants prirent prétexte de quatre lustres pour attirer sur lui quelque attention.

Me Edouard Asselin, son président, annonce une plaquette dans une brève présentation, mais il est modeste. Il s'agit d'un véritable volume qui, sans offrir le même genre d'intérêt qu'un roman ou un recueil de poèmes, n'en manque pas. Il révèle un monde particulier, occupé à protéger les hommes dans leur santé, de même que les animaux qui les nourrissent. Pour paraitre simpliste, ce résumé ne reflète pas moins la vérité. Les développements et corollaires sont autrement compliqués, et ce serait s'aventurer que d'essayer de suivre, dans leurs laboratoires, les savants attachés à leurs recherches pour le bien de l'humanité.

* * *

Le livre un peu spécial dont il est question s'intitule **Rétrospection** (1938-1958). Il tente de dire, avec le plus de détails et le moins de mots possible, l'immense travail poursuivi par le docteur Armand Frappier et l'équipe de savants qu'il constitua autour de lui. Pour le profane, le plus étonnant est d'apprendre qu'une forte proportion de ces hommes — auxquels se joignent quelques femmes — ne sont pas médecins, mais pharmaciens, chimistes, vétérinaires, physiciens. A se rappeler que Pasteur et Curie n'étaient pas médecins, dont les théories et les découvertes rendirent à la médecine les services que l'on sait.

A noter aussi que le docteur Frappier s'entoura de collaborateurs venus des quatre coins du monde, se préoccupant de leur valeur plus que de leur nationalité. Ce qui fait qu'on trouve, dans l'un ou l'autre des services relevant de l'institution qu'il dirige, des Français et des Anglo-Saxons, des Hongrois, un Grec et un Brésilien, un Italien, un Juif, une Polonaise. C'est un monde d'importance que celui qui gravite autour de lui, lequel comprend un personnel de plus de trois cents personnes. Tout cela partit de rien ou à peu près, puisqu'en 1942, quatre ans après sa naissance, l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène ne s'appuyait que sur huit individus.

* * *

Fondé en 1938, avec l'autorisation et l'appui du gouvernement de la province, l'Institut est dans le Québec le seul organisme du genre, affilié à l'Université de Montréal, et l'un de deux au Canada. Il se consacre surtout à la recherche et à la médecine préventive. Occupant de vastes locaux dans l'immeuble de l'université, il possède à Laval-des-Rapides un domaine considérable, où il a des laboratoires "de sérothérapie, de préparation de gammaglobuline, de purification d'anatoxines et d'antitoxines, de production de vaccins antivirus pour usage humain ou vétérinaire, tels que ceux contre la poliomyélite, la variole, l'influenza, les maladies à adénovirus, la maladie de Newcastle, la bronchite infectieuse et la variole des oiseaux".

Ce n'est là qu'une partie de son activité, car il se soucie de tout ce qui peut influer sur l'état physique de l'homme. On imagine qu'il faut beaucoup d'argent pour des travaux sans cesse en cours et c'est vrai. Des subventions du gouvernement de la province le mirent sur pied, qui atteignent le total de $2,200,000, mais que l'on consacra à l'acquisition de biens immeubles et à l'outillage jugé indispensable. Pour le reste, l'entreprise vit de ses propres revenus, tirés de la fabrication et de la vente de produits biologiques, utilisés en médecine préventive. L'Institut de Microbiologie et d'Hygiène est chez les nôtres l'une des plus belles réalisations de l'époque. Il n'est pas assez connu.

L'ILLETTRE.

TRIBUNE LIBRE

Les poires et le poirier

M. le Rédacteur,

Un journal de l'Est nous apprend que l'Association d'éducation des Canadiens français de l'Ontario a protesté officiellement auprès du gouvernement contre la nomination de Jos. Poirier, de l'équipe des Rough Riders d'Ottawa, pour représenter les Franco-ontariens au nouveau conseil national pour l'éducation physique. La raison: Jos. Poirier est "incapable de parler convenablement le français".

Quelle bonne farce! Nous en sommes rendus à demander à Monsieur Ottawa de nous nommer des "Canadiens-français-qui-parlent-français". Voilà où nous mène la survivance éternelle. Voilà "l'avantage d'une double culture". Voilà du travail pour le séparatisme.

Car, vous le savez comme moi, Jos. Poirier n'est pas une exception. Les Jos. Poirier sont légion. Et, après tout, on ne saurait trop leur faire reproche d'oublier leurs origines. Ce sont des vivants et ils vivent dans un milieu anglo-américain.

C'est comique d'entendre encore l'argument de la "double culture". L'avantage d'une double culture ne peut se concevoir sans qu'il y ait d'abord UNE culture. Or la plupart des gens n'ont pas de culture personnelle. Le mieux qu'on puisse dire, c'est qu'ils appartiennent à telle culture, ou forme traditionnelle de vie et de pensée. L'avantage d'une double culture peut convenir à l'infime minorité des gens vraiment cultivés. Pour les autres, l'argument n'a pas de sens. Ce serait leur demander d'être des étrangers dans leur milieu. On ne peut pas être "D.P." de génération en génération. Un ouvrier de Thompson ou un employé du C.N.R. ne peut pas avoir l'avantage d'une double culture, et on le comprend. Il n'a pas lu Racine, ni même "Maria Chapdelaine".

On entend dire aussi: avec le séparatisme, tout est fini par ici. Qu'est-ce qui est fini? Trouvez une seule ville, un seul village français dans l'Ouest. Vous trouverez des paroisses françaises, d'accord. Mais alors, qu'est-ce qu'elles ont à perdre avec le séparatisme? Il existe des paroisses ukrainiennes, polonaises, allemandes, etc. Notre bon gouvernement "canadian" va-t-il jamais empêcher quelqu'un de prier dans la langue qu'il préfère?

Quant à la culture française, il n'y a pas à s'inquiéter. Il y a plus de livres français, plus de cinémas français à Minneapolis qu'à Winnipeg, et davantage encore à San Francisco ou ailleurs. La culture française a une présence universelle, et elle n'est certes pas menacée par l'indépendance du Québec!

HORMIDAS.

286 prêtres autochtones en Corée

SEOUL — A la suite des récentes cérémonies d'ordinations sacerdotales, la Corée compte 286 prêtres autochtones.



La Nouvelle-Ecosse possède, entre autres souvenirs de l'Acadie française, le Fort Beauséjour, le Fort Anne, l'Habitation de Port-Royal, la Forteresse de Louisbourg et le parc de Grand-Pré. Ce dernier endroit est sans doute le plus émouvant, car il rappelle "le grand dérangement" de 1755, exode tragique de tout un peuple vers l'exil. Il est aussi le témoignage de la résurrection de ce peuple qui participe si activement de nos jours à toutes les sphères d'activités des Maritimes, et qui possède des rameaux en maints endroits, surtout en Louisiane où Gabriel et Evangéline vivent aussi dans des monuments et dans les coeurs.

Au pays de l'Evangéline moderne

L'une des zones d'influence française de la presqu'île néo-écossaise

— XII —

par Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de La Liberté et le Patriote

L'assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse votait en 1908 une loi pour sauvegarder les souvenirs de Grand-Pré, d'où partirent le 10 septembre 1755 les premiers déportés acadiens. Voyant là une occasion d'attirer les touristes, la Dominion Atlantic Railway acheta dès 1917 de M. J.-F. Herbin, historien-poète de l'Acadie, les 14 acres de terrain qui entourent l'emplacement du centre de l'ancien village, pour y aménager un parc. Deux ans plus tard, elle vendit 9,000 pieds carrés de son terrain aux Acadiens (au prix d'un dollar) pour l'érection d'une chapelle souvenir à l'endroit où s'élevait jadis l'église St-Charles. Puis elle demanda aux sculpteurs Ph. et H. Hébert, descendants en ligne directe de l'une des premières familles venues s'établir à Port-Royal, de couler en bronze une statue d'Evangéline, l'héroïne de Longfellow. De cette statue, dévoilée à Grand-Pré le 29 juillet 1920, se dégage une expression de tristesse qui ne peut laisser indifférent: Evangéline, vêtue en paysanne, jette un dernier regard sur son pays bien-aimé avant le départ pour l'exil.

Une chapelle-musée

Lors de leur congrès à Pointe-de-l'Eglise en 1921, les Acadiens se rendirent officiellement en pèlerinage au pied d'Evangéline et constituèrent le comité de l'église souvenir, qui fit affluer de partout des milliers de dollars. La Société l'Assomption put donc faire construire, de 1922 à 1930, la petite chapelle aux lignes traditionnelles de l'architecture française du milieu du 18e siècle, au centre du parc. Le premier don offert fut une statue de la Madone de l'Assomption, patronne nationale, exécutée sur demande à Padoue, en Italie. Puis, la chapelle, qui ne servit jamais au culte, s'enrichit peu à peu de souvenirs acadiens (cartes, portraits, documents relatifs aux débuts de l'Acadie) et aussi de souvenirs des premiers colons de la Nouvelle-Angleterre qui vinrent s'établir dans la région des Mines après "le grand dérangement". On ne peut circuler sans émotion dans ce musée qui contient, par exemple, les fameux documents ordonnant la déportation de tout un peuple et expliquant froidement les conditions de transport et d'exil sans retour.

Aujourd'hui, les visiteurs affluent par milliers chaque année vers ce parc qui fut cédé au gouvernement fédéral en 1957. Ils s'arrêtent sous les vieux saules qui (parait-il) existaient déjà au temps des premiers Acadiens. Ils circulent dans le moderne verger qui, à l'ouest de la chapelle, rappelle les beaux pommiers que possédaient les anciens Acadiens. Ils se font photographier près du puits d'Evangéline, un puits qui se trouvait sur les lieux lorsque les colons anglais vinrent occuper les terres des exilés et que l'on a restauré. Puis, ils se rendent à un mille à l'est de la petite gare, au pied de la croix de fer qui commémore l'embarquement des Acadiens, lieu qui porte maintenant le nom de "plage d'Evangéline".

Une habitation de 1605

C'est donc en me remémorant les tristes pages de la déportation de 1755 que je me mis en route vers Port-Royal, là où le gouvernement fédéral fit reconstruire en 1939, d'après la description et le dessin de Samuel de Champlain, explorateur fondateur et géographe du roi Henri IV, la première habitation d'Acadie. Ce poste de traite et d'abri avait été construit en 1605 sous les ordres du sieur de Monts, fondateur et premier gouverneur de l'Acadie. Pouvant loger jusqu'à 80 personnes à la fois, il comprend un groupe de bâtiments disposés autour d'une cour, à la façon des fermes du nord de la France au 16e siècle, et protégés aux angles sud-est et sud-ouest par une plate-forme de canons et une palissade. Cuisine, fournil, salle de récréation, logement des artisans, dortoir, chapelle, maisons des gentilhommes, logis du gouverneur, magasin, salle de traite, salle de garde, rien n'y manque et tout est meublé comme au 17e siècle. Les documents historiques mentionnent que là vécurent les premiers missionnaires d'Acadie, dont les jésuites Pierre Biard et Enemond Massé, Samuel de Champlain qui y institua l'Ordre de Bon Temps durant l'hiver de 1606-1607, Marc Lescarbot, avocat au Parlement de Paris et historien-poète qui y composa et y fit jouer la première pièce de théâtre en Amérique du Nord, l'apothicaire Louis Hébert qui suivra Champlain à Québec en 1608, etc., etc.

Par cette double visite à Grand-Pré et à Port-Royal, dès mon entrée en Nouvelle-Ecosse, je pus constater que cette province garde de vivants souvenirs de ses origines acadiennes. Mais hélas, ces endroits ne sont plus habités par des Acadiens, à l'exception de quelques rares familles éparpillées ici et là. Tout de même Rome, en érigeant le **6 juillet 1953** le diocèse de Yarmouth avec un évêque d'origine acadienne comme chef spirituel, Mgr Albert Leménager, a tenu à y inclure les lieux célèbres de l'ancienne Acadie. Voilà pourquoi ce diocèse "acadien" comprend les comtés d'Annapolis, King's, Digby, Yarmouth et Shelbourne, soit une population totale de 116,363, dont seulement 23,876 catholiques aux trois quarts d'origine acadienne. Ces Acadiens se trouvent surtout dans les municipalités de Clare (comté de Digby) et d'Argyle (comté de Yarmouth).

La baie Ste-Marie

Le premier groupe (les 9,000 Acadiens de Clare) se divise en une série de paroisses qui bordent la baie Ste-Marie et contournent l'extrémité sud de la province. Son histoire remonte à 1768, m'a-t-on dit. C'est qu'en 1755 le capitaine Handfield, commandant de la garnison d'Annapolis Royal et marié à une Acadienne, temporisa l'exécution des ordres de Laurence au sujet de la déportation, de sorte que plusieurs familles acadiennes de la région purent se sauver dans la forêt. Elles réussirent à y survivre, de peine et de misère. Puis, un jour, les survivants se risquèrent à quitter la forêt, prêtèrent le serment d'allégeance, réclamèrent des terres nouvelles. Un arpenteur, venu du comté de Clare, en Irlande, fut chargé de diviser des lots le long de la baie de Ste-Marie pour ces Acadiens. Le premier à s'y rendre fut Joseph Dugas, le 5 septembre 1768. M. Willie Belliveau, de St-Bernard, qui me raconta cette histoire, occupe encore aujourd'hui (avec ses deux frères) les lots 9 et 10 qui avaient été attribués à son ancêtre Jean Belliveau en 1771.

Les familles nouvelles se multiplièrent bientôt dans toute cette région. Après les rares visites de missionnaires itinérants, elles recevaient enfin en 1799 leur premier prêtre "stable", M. l'abbé Jean-Mandé Sigogne, chassé de France par la Révolution. Constructeur d'églises et pionnier de l'instruction rurale en Nouvelle-Ecosse, ce prêtre parcourut toute la région pendant 44 ans. Les Acadiens du sud de la Nouvelle-Ecosse ont tenu à élever à sa mémoire leur premier monument en l'honneur de leurs sauveurs. Ce monument de marbre blanc, qui contient les cendres de M. l'abbé Sigogne qu'on y transporta le 19 mai 1892, se trouve au milieu du parterre en face du collège Ste-Anne, à Pointe-de-l'Eglise.

Seul collège classique acadien de la Nouvelle-Ecosse, il fut fondé le 1er septembre 1890 par les Pères Eudistes. Incorporé le 30 avril 1892 par un acte de la législature provinciale, il reçut du coup le titre d'université. Depuis ce temps il a formé l'élite acadienne de la Nouvelle-Ecosse, car il compte parmi ses anciens 6 évêques et 325 prêtres, dont tous ceux du diocèse de Yarmouth, tous les professionnels de la région, tous les laïcs qui encadrent les organisations religieuses, sociales et économiques. Associé à toutes les luttes de survivance, il a exercé une profonde influence sur presque tout le personnel enseignant, religieux et laïc, d'abord par ses cours d'été pendant 15 ans, puis par ses cours de maitrise en français.

Cette année, le collège a 205 élèves, dont 120 au cours universitaire (44 philosophes). Pour la première fois, quatre jeunes filles se sont inscrites en Belles-Lettres. Les autorités semblent croire que leur institution s'oriente de plus en plus vers un cours uniquement universitaire, les grandes écoles régionales "gardant" les plus jeunes. En tout cas, on a grande confiance en l'avenir, puisque les projets de construction se multiplient: il s'agit plus particulièrement d'ajouter "un philosophat" au coût de $250,000. (En lisant les noms des docteurs de cette Université Ste-Anne, il fait plaisir de noter ceux des Pères Irénée Tourigny et Eugène Dubreuil, O.M.I., ancien et actuel recteurs du collège Mathieu de Gravelbourg, Sask.)

Un bijou d'art gothique

Près du collège se trouve l'église paroissiale de la Pointe-de-l'Eglise, "la plus grande église en bois en Amérique", bâtie au coût de $35,000 au début du siècle par M. Léo Melanson, paroissien qui est aussi le responsable de maintes autres églises et collèges. Ce chef-d'oeuvre témoigne de la qualité des menuisiers et charpentiers de la région. Et aussi l'église de la paroisse voisine, St-Bernard, bijou d'art gothique commencé en 1910 et terminé en 1942. Le travail de la pierre, la taille du granit, la maçonnerie et l'érection de la charpente d'acier, la mise en place de la boiserie intérieure, les moulures de la voûte sont l'oeuvre presque en entier des paroissiens (cultivateurs, pêcheurs et charpentiers) sous la direction de M. Isaïe Belliveau, paroissien et contremaitre.

Ces Acadiens de la municipalité de Clare possèdent aujourd'hui leurs écoles françaises: huit écoles élémentaires (St-Bernard, Pointe-de-l'Eglise, Comeauville, Concession, Saulnierville, Meteghan, St-Alphonse et Rivière-aux-Saumons) et une école secondaire régionale (Meteghan) qui sert aussi d'école d'arts et métiers. Cette dernière reçoit 535 élèves, jusqu'à la 12e année. Dans les premières on trouve 2,000 écoliers. Tout cela est le résultat de la Commission Royale Pottier (juge acadien d'Halifax) qui, pendant trois ans, étudia la situation scolaire en Nouvelle-Ecosse, évalua l'économie de chaque comté, proposa une échelle de taux pour chaque comté ("ability to pay"). La municipalité de Clare, ayant déterminé sa capacité de payer (25 pour cent), réclama immédiatement ("pendant que le fer était chaud", comme on me disait) des octrois (75 pour cent) du gouvernement provincial pour toutes les dépenses capitales (construction des écoles, transport par autobus, salaires des instituteurs) et bâtit tout de suite ses écoles.

Ce groupe tenace, qui envoie ses représentants "acadiens" à Ottawa (au sénat et aux communes) et à Halifax (législature provinciale) et possède ses inspecteurs de langue française, a su se munir de tous les organismes susceptibles d'assurer vigueur et durée à sa vie nationale collective. J'ai donc pu rencontrer là-bas des chefs de l'Association Acadienne d'Education de la Nouvelle-Ecosse, des instituteurs compétents, des professionnels, des commerçants, des propriétaires de petites usines prospères, des gérants de caisses populaires, etc.

Municipalité d'Argyle

Dans la ville de Yarmouth, cependant, la situation n'est pas aussi encourageante, au témoignage même de Mgr Leménager. Plusieurs des 600 familles acadiennes, qui constituent pourtant la majorité dans chacune des deux paroisses de la ville épiscopale, sont anglicisées. Les parents supportent généreusement la grande école paroissiale . . . pour qu'on y anglicise leurs enfants. Mais surtout les pertes religieuses sont tragiquement nombreuses. Dans la seule partie sud de Yarmouth, me disait Son Excellence, on vient de dénicher quelque 500 familles catholiques qui ne pratiquent plus ou presque et dont maints mariages devront être revalidés . . .

Heureusement que dans l'autre partie du diocèse, dans la municipalité d'Argyle, on trouve 6,000 Acadiens qui, comme leurs compatriotes de Clare, possèdent de florissantes paroisses, une économie assez solide (usines de poisson, moulins à bois, chantiers maritimes, industrie de la mousse irlandaise ou de construction d'autobus, etc.) qui s'appuie sur les Caisses Populaires, l'Union des Pêcheurs et les Coopératives de consommation. C'est aussi dans cette région, à Pubnico-Ouest, que M. Désiré D'Eon publie "Le Petit Courrier", hebdomadaire de 12 pages qui depuis 25 ans assure la vitalité acadienne dans toute cette partie de la Nouvelle-Ecosse. Il faut ajouter que depuis 1959 la Société Radio-Canada a créé quatre postes de relais (à Meteghan, Digby, Weymouth et Yarmouth) qui transmettent les programmes radiophoniques de Moncton, N.-B. Ces postes n'ont toutefois qu'une puissance très réduite de 50 watts et ne couvrent qu'un rayon de 10 milles au plus.

Dans cette municipalité d'Argyle, les Acadiens ont la majorité au conseil municipal (5 Acadiens sur 9 membres) et à la commission scolaire (5 sur 7) dont le président est M. l'abbé Louis Surette, curé de Quinan. C'est pourquoi ils dirigent leurs propres écoles élémentaires à Quinan, Wedgeport, Butte Amirault, Pubnico Ouest et Pubnico Est, et même leur école secondaire à Ste - Anne - du - Ruisseau fréquentée par 400 écoliers acadiens.

Ce groupe acadien du diocèse de Yarmouth, dans les municipalités de Clare et d'Argyle, essaie d'entretenir des relations suivies avec les 30,000 compatriotes du Cap-Breton que nous visiterons la semaine prochaine.

(à suivre)



Le gouvernement fédéral fit reconstruire en 1939, selon le dessin et la description de Samuel de Champlain lui-même, la première Habitation de Port-Royal construite en 1605 sous les ordres du sieur de Monts, fondateur et premier gouverneur de l'Acadie.

L'usage de la télévision

Un test pour les parents

"La modération dans l'usage de la télévision, l'admission prudente des enfants selon leur âge, la formation de leur jugement sur les spectacles vus et enfin leur éloignement des programmes qui ne leur conviennent pas, incombent comme un grave devoir de conscience aux parents et aux éducateurs."

(Miranda Prorsus)

L'USAGE DE LA TÉLÉVISION S'APPREND

- **Pour savoir si vous avez digéré ce mets nouveau qu'est la télévision, répondez objectivement aux questions suivantes:** OUI NON

1. Consultez-vous les horaires avant une soirée de télévision? ....
2. La veille d'une journée de classe, vos enfants se couchent-ils avant 9 heures? ....
3. Défendez-vous à vos enfants certaines émissions inadaptées à leur âge ou présentant des réserves morales? ....
4. Les enfants voient-ils la télévision moins de deux heures par soir? ....
5. Avez-vous le courage de fermer le téléviseur quand vous avez de la visite qui ne s'intéresse pas au programme en cours? ....
6. Etes-vous capable de sacrifier une émission qui présente des réserves pour les enfants quand ce n'est pas encore l'heure du coucher? ....
7. Quand les enfants ont des résultats moins bons en classe, réduisez-vous le temps de leur présence à la télévision? ....
8. Si une émission ne vous intéresse pas du tout, fermez-vous l'appareil afin de lire ou de converser? ....
9. Faites-vous un effort pour intéresser vos enfants aux émissions qui leur sont destinées, plutôt qu'à celles des adultes? ....
10. Dans votre foyer, les programmes religieux ou culturels ont-ils plus de vogue que la lutte ou les programmes genre "music-hall" ou "cabarets"? ....
11. Assurez-vous une atmosphère de silence et de calme durant les devoirs des enfants, de sorte qu'ils ne voient pas le téléviseur, ni entendent les voix ou la musique? ....
12. Evitez-vous de laisser voir aux tout-petits des émissions excitantes immédiatement avant leur sommeil? ....
13. Si vos enfants ont vu des télémissions apportant des réserves morales, établissez-vous les rectifications devant eux? ....

TOTAL:

- **Si vous totalisez plus de 10 OUI, on peut dire que vous maitrisez la situation. Mais la dominerez-vous longtemps si vous ne poursuivez pas vos efforts?**
- **Vous n'atteignez pas 8 OUI. Alors un travail d'éducation s'impose au sein de votre famille.**
- **Vous n'avez que 5 OUI ou moins. Vous ne trouvez pas que c'est tragique? Cela veut dire que vous ne pratiquez pas et ne faites pas pratiquer à vos enfants la vertu de modération. Vous êtes esclaves de cette merveilleuse invention qui ne vous rendra service que dans la mesure où vous en serez maitres. Prenez garde alors aux indigestions. Dans quelques temps, refaites le même test. Il faut absolument que le total des OUI augmente! Sinon . . .**

("Le Bonheur")

(Reproduit de La Liberté et le Patriote, du 12 janvier 1962, sur demande de plusieurs lecteurs)

Vient de paraitre

aux Editions de l'Homme

Petit dictionnaire du "joual" au français

par Augustin Turenne

Notre langage est en "décomposition", a dit le Frère Untel en diagnostiquant le mal; avec le **Petit dictionnaire du "joual" au français**, Augustin Turenne nous apporte enfin un remède.

Ce petit dictionnaire, préparé d'après l'expérience de l'auteur, constitue, en effet, la modeste contribution de celui-ci à la campagne de refrancisation en cours dans notre province.

M. Guy Rondeau, M.A., linguiste, chargé d'enseignement français à l'Université de Montréal et membre-fondateur du Cercle linguistique de Montréal, qui a revu le manuscrit d'Augustin Turenne, tient à faire remarquer que cet ouvrage ne s'adresse pas à des spécialistes de la langue; on ne doit pas y chercher des nuances subtiles et des distinctions de laboratoire. "Il a été conçu pour la masse, précise-t-il, et comme tel il se doit d'être pratique, concret, de consultation facile et rapide".

Le **Petit dictionnaire du "joual" au français** — le premier du genre sur le marché — possède toutes les qualités d'un dictionnaire capable de rendre de multiples services à toutes les personnes conscientes du réveil linguistique dont nous sommes témoins au Québec depuis quelque temps. Le **Petit dictionnaire du "joual" au français** est en vente partout, et toujours au prix populaire des Editions de l'Homme, soit $1.00, ou à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 22 janvier avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. M. le Maire félicite tous les citoyens et citoyennes qui sont nombreux ce soir et les encourage à venir souvent s'intéresser aux affaires publiques. Il ajoute que si le Conseil pouvait jouir d'un aussi grand nombre d'auditeurs plus souvent, cela serait un puissant stimulant pour un bon gouvernement. Il salue le conseiller Bennett, du gouvernement métropolitain, qui, cette année, est président du comité du transport public.

Il y aura, les 1er et 2 février au Norquay Building, des séances d'étude du "Labor Management Committee" et la province invite la ville à y envoyer deux délégués, l'un représentant l'employeur et l'autre l'employé, afin de faire une étude d'un programme de relations entre l'administration et l'employé.

La commission du contrôle des liqueurs étudie la possibilité de la révocation de la licence de l'hôtel Park et demande si le Conseil serait prêt à recommander pour ou contre, à ce sujet. Ceci fut remis au comité des licences et une copie de cette demande sera envoyée au chef de police.

Une dame de Winnipeg voulait acheter un duplex sur le chemin Elisabeth afin d'y loger des dames âgées. On lui en refuse la permission puisque le district est zoné R2.

Les différentes commissions de la ville ayant eu leur première réunion de l'année ont choisi ainsi leurs présidents et vice-présidents: commission des parcs, l'échevin Huppé, président, et M. Gilles Guyot, vice-président; commission des bibliothèques, l'échevin Lonergan, président, et M. D. Lamont, vice-président; commission d'urbanisme, l'échevin Hart, président, et M. Herbert Till, vice-président; commission du musée, l'échevin Hart, président, et M. Marius Benoist, vice-président.

La commission des bibliothèques présente ses prévisions budgétaires de $60,675 pour l'année 1962; ceci est remis au comité des prévisions budgétaires.

La commission du musée recommande un amendement au règlement du musée afin que la Société Historique puisse nommer deux de ses membres sur la commission du musée; ceci fut remis au comité de la législation pour étude et recommandation.

La même commission demande qu'un nouveau projet de contrat entre le gouvernement fédéral et la ville soit préparé, en y incluant la Société Historique et en y insérant deux clauses assurant la protection des intérêts de la Société Historique et de sa collection d'objets de musée; ceci fut remis à l'avocat de la ville pour étude, ainsi qu'au comité de législation, pour rapport.

Une demande fut faite pour l'installation de lumières aux différentes patinoires: à l'école Taché, près de l'International Laboratories et sur la place Gaboury.

Le clan Béliveau des scouts remercie M. le Maire pour sa coopération lors de la visite de la Guignolée à l'Hôtel de Ville, alors qu'ils ont rencontré les membres de la Société Historique et Son Exc. Mgr M. Baudoux, qui s'y trouvaient en réunion ce dimanche après-midi. M. le Maire fait les éloges du dévouement de ces jeunes dans cette campagne pour venir en aide aux pauvres.

L'ex-échevin Jack McGurran se fait le porte-parole d'une nombreuse délégation de résidants des Parcs Windsor et Niakwa, qui protestent contre le changement de route des autobus dans cette région. Il demande la restauration du service comme auparavant et d'y ajouter le parcours sur d'autres rues; il demande pourquoi les abris ont été placés aux angles les plus dangereux. M. McGurran fait remarquer que le service de transport est une utilité publique et que nombre d'enfants utilisent ce moyen de transport pour se rendre aux jardins d'enfants ou aux écoles et collèges de St-Boniface et de Winnipeg. Une pétition portant 600 signatures fut présentée au Conseil.

M. Bennett, du Métro, dit que son comité étudie présentement deux ou trois divers parcours d'autobus dans ce district et assure la délégation qu'il fera tout son possible pour résoudre ce problème. Il propose à la ville un plan qu'il espère satisfaisant. M. le Maire remercie le conseiller Bennett de son intérêt envers les problèmes de notre ville.

Annonces à l'étranger

M. G. Giguère, au nom de plusieurs citoyens présents et d'un plus grand nombre absents, s'objecte fortement à la recommandation faite la semaine dernière par le comité du personnel de faire annoncer les positions de chef et de chef-adjoint des pompiers dans les journaux de Vancouver, Edmonton et Toronto, ainsi que dans les journaux locaux. M. Giguère cite le record enviable de nos pompiers qui ne le cèdent en rien à ceux des autres villes. Si la ville peut décrocher des certificats de mérite dans les campagnes contre les incendies, c'est dû au personnel que nous avons. Il doit certainement y avoir dans ce personnel des hommes capables d'assumer la direction de notre département. Il exprime l'opinion de nombreux citoyens qui craignent que par ce truchement d'annonces à l'extérieur on arrive à faire accepter une décision qui serait injuste. Quel avenir y a-t-il pour nos pompiers si, après plusieurs années de service, ils voient un étranger occuper la première place.

L'échevin McKall dit que si le Conseil n'a pas confiance dans son département de feu, il devrait les congédier tous et engager d'autres équipes complètes.

L'échevin Guilbault croit que nous avons des hommes compétents dans notre département, et qu'ils ne devraient pas avoir peur de la compétition extérieure.

L'échevin Hart dit que ceci ne reflète en rien sur les capacités des pompiers, mais que si la ville suit cette politique de faire des demandes à l'extérieur, nous pourrions avoir un meilleur choix.

L'échevin Lonergan dit que ce serait un grand désappointement pour les pompiers si les positions de choix étaient données à des étrangers.

L'échevin Ursel croit que cette recommandation contribuerait à rendre la position des pompiers instable.

Contre la recommandation

M. le Maire, descendant de sa chaise pour pouvoir s'exprimer librement, se dit désappointé par la recommandation du comité; il croit que ce serait détruire l'initiative parmi le personnel, s'il fallait aller à l'extérieur pour pouvoir choisir un chef; il fait remarquer le travail accompli par nos pompiers lors du feu dimanche dernier au numéro 241, rue Dollard, alors qu'ils ont empêché le feu de s'étendre aux deux maisons avoisinantes qui sont à quelques pieds de la demeure incendiée; il mentionne surtout l'habile direction du chef-adjoint Gourbil qui, malgré ses 64 ans, grimpait agilement les échelles et réussissait par son habile direction à maîtriser l'incendie. N'allez pas me dire, d'ajouter le maire, que nous n'avons pas ici des gens qualifiés.

Le vote fut pris et, le résultat étant 4 à 4, M. le Maire vota en faveur d'éliminer la recommandation du comité du personnel d'annoncer à l'extérieur.

Il fut décidé d'amender la motion voulant que les rapports des différentes commissions soient présentés en dedans de 72 heures, et d'étendre la période à une semaine, puisque cela demande beaucoup de travail supplémentaire de la part des employés concernés.

On apprend que le nombre de permis de construction émis en 1961 se chiffrait à 370, comparé à 291 l'année précédente; ceci représente une augmentation de valeur de $800,000.

L'échevin Lonergan propose un vote de sympathie à Mme Hart et à l'échevin Hart à l'occasion de la mort de Mme Bellavance, veuve d'Ovide Bellavance, citoyen bien connu de tous les citoyens de notre ville.

L'échevin Lonergan propose aussi un vote de sympathie à la famille d'Alexandre Ducharme qui a travaillé pour la ville pendant plusieurs années.

L'échevin Guilbault demande que la province considère de changer le nombre de membres de la commission d'arbitrage, de 3 à 5.

L'échevin Ursel propose que des annonces soient placées dans nos journaux locaux et les deux quotidiens de Winnipeg pour les positions de chef et de chef-adjoint des pompiers; le vote étant 4 contre 4, le maire vota en faveur de la motion.

L'échevin Lonergan donne avis d'une motion qu'il présentera à la prochaine réunion du Conseil, à savoir qu'avant de procéder aux plans du comité de développement industriel, on soumette ces plans à l'électorat aux élections en octobre.

Comme il n'y aura pas de réunion la semaine prochaine, nous nous rencontrerons dans deux semaines.

CITE DE ST-BONIFACE
Département de Police
Demande de soumissions

Des soumissions pour trois automobiles seront acceptées jusqu'au 15 février 1962, à midi.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à M. William Russell, chef de Police, téléphone: CHapel 7-4871.

CITE DE ST-BONIFACE
Département de Police
Demande de soumissions

Des soumissions, sous enveloppe scellée, seront acceptées jusqu'au jeudi 15 février 1962, à midi, pour les fournitures suivantes:

- 35 (plus ou moins) uniformes de police
- 105 (plus ou moins) chemises de police
- 70 (plus ou moins) souliers de police.

Pour tous détails supplémentaires et spécifications, prière de contacter William Russell, chef de Police, St-Boniface, téléphone: CHapel 7-4871.

TRIBUNE LIBRE

M. le Directeur,

Voici le texte d'une lettre qui a été envoyée au maire et au Conseil de ville de St-Boniface, le 24 janvier.

Local Scout,
St-Boniface, Man.

M. le Maire et MM. les Conseillers,
Hôtel de Ville,
St-Boniface, Man.

Messieurs,

Par l'intermédiaire de la radio et de la presse nous avons appris que le Conseil de la ville de St-Boniface a l'intention et propose d'accepter des demandes d'emploi hors des cadres du Corps des Pompiers, pour remplir les positions de Chef et Chef-adjoint des pompiers. Cette décision du Conseil laisse beaucoup à désirer.

Nous avons eu le privilège, au cours des dernières années, de jouir à nos assemblées sur le plan scout et routier, de causeries sur la prévention des incendies, de démonstrations d'appareils pour combattre le feu, de conférences sur les possibilités de vocations de pompiers à St-Boniface, et de visites aux stations de feu. Ces rencontres instructives furent possibles grâce aux membres actuels de ce département, la grande majorité ayant lieu en français.

Ces membres doivent être félicités et remerciés de l'intérêt personnel qu'ils ont démontré envers nos jeunes de St-Boniface.

Est-ce que cette proposition d'accepter des demandes d'emploi hors de ces cadres sera dans le meilleur intérêt de nos citoyens et surtout de nos futurs citoyens? Est-ce qu'un étranger aura vraiment à coeur l'intérêt de notre ville, de nos citoyens et de nos jeunes, ou verra-t-il plutôt mourir l'esprit de bonne entente et de dévouement qui ont été, et continuent d'être manifestés par les membres actuels du Corps de Pompiers de notre ville?

Les membres de la Routemaitrise du Clan Béliveau de St-Boniface implorent les illustres membres du Conseil de la ville de reconsidérer très sérieusement la décision prise lors de leur réunion du 22 janvier 1962.

Sincèrement, dans l'intérêt de notre ville et de nos citoyens, une gauche fraternelle: le Clan Béliveau, diocèse de St-Boniface; la Routemaitrise,

par Claude BOILY,
secrétaire.

N.D.L.R. — Cette intervention, qui manifeste un esprit civique louable, ne tient pas compte des décisions finales que le Conseil de Ville a sagement approuvées après plus ample discussion, le lundi 22 janvier, comme en fait foi le rapport de notre chroniqueur à l'hôtel de ville, sur cette page.

Précieux-Sang

Assemblée de l'A.P.M.

L'assemblée du 10 janvier fut ouverte par la présidente, Mme M. Sourisseau, qui offrit ses souhaits de bonne année. Après la lecture du procès verbal et le rapport de la trésorière, Mme Sourisseau annonça que l'argent réalisé à la réunion précédente avec la vente de livres servira à l'acquisition de livres pour la bibliothèque scolaire.

La Rév. Sr M.-André, principale, annonça qu'une classe d'étude débutera prochainement et que la Relève est à organiser une soirée d'amateur avec concours oratoire. Elle demanda que les enfants n'arrivent pas trop tôt le matin durant ces temps froids.

En vue de l'élection qui aura lieu au mois de mars, Mme la présidente demanda aux membres d'inscrire des noms sur des billets et de les déposer dans la boîte aux questions. Des billets à cet effet seront distribués à la prochaine réunion.

M. Fortier, chargé du programme de la soirée, présenta l'orateur invité, M. R. W. McAmmond, professeur à l'Institut Pédagogique du Manitoba. Possédant une maîtrise en éducation et en psychologie, M. McAmmond était bien qualifié pour donner un discours sur "La famille et les loisirs". Il souligna l'importance d'une direction dans le loisir des enfants.

Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., parla aussi brièvement sur les loisirs. Il débuta avec une parole du président Kennedy: "Une génération assise est une génération de flâneurs". Le temps a sa valeur et il est très précieux. Une enquête de l'année dernière chez les élèves a montré que ces derniers avaient environ quatre heures de temps libre par jour. Le Père Lemoine dirigea une étude en groupe sur ce sujet. Les parents s'accordèrent à dire que leurs enfants jouissaient de loisirs, mais pas à l'excès. Le Père Lemoine fit alors circuler des feuillets sur l'emploi de la journée d'un enfant. Il demanda aux parents de les remplir tous les jours durant une semaine, puis de les lui faire parvenir par la maîtresse des élèves.

Un délicieux goûter préparé par Mme L. Bahuaud vint clore cette soirée instructive.

Société Historique

La Société Historique de St-Boniface invite membres et amis à assister à sa prochaine réunion plénière le mardi 30 janvier, à 8 h. du soir, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

Mlle Eugénie Dubuc parlera de sa famille, une des plus anciennes venues au pays. Il sera aussi question de deux bicentenaires, commémoration préparée par le R. P. Antonio Champagne, C.R.I.C. Enfin, l'artiste-peintre, M. Fernand Lanthier, fera voir ses oeuvres et répondra aux questions.

12 personnes sans foyer à la suite d'un incendie

Le dimanche soir 21 janvier, 13 sapeurs de St-Boniface ont combattu un incendie qui a éclaté dans l'appartement de M. et Mme Aurèle L'Heureux, situé au numéro 243, boulevard Dollard. Mlle Suzanne Lambert gardait les enfants en l'absence de Mme L'Heureux qui rendait visite à son mari, au Sanatorium de Ninette.

Les autres personnes éprouvées par le sinistre sont M. et Mme Roland St-Godard et leurs deux enfants de 2 et 6 ans, M. et Mme Claude Schwertzel et leur bébé, Claudine, âgée d'un an, et Mlles Lorraine et Dorothée Trottier, qui ont dû se réfugier chez des parents ou amis. L'ameublement des quatre appartements était, croit-on, en partie assuré.

M. et Mme Paul DeMontigny, propriétaires de l'immeuble évalué à $20,000, ont déclaré que leur propriété n'était que partiellement assurée.

VENEZ! VENEZ! VENEZ! VEN...
AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Le 28 janvier

FESTIVAL DES JEUX EXTERIEURS

PROGRAMME:

- 1.30 Ouverture officielle du festival par le R. P. Recteur. Hockey — C.S.B. vs West Kildonan (Bantam A).
- 1.45 Courses en patins.
- 2.00 Hockey — C.S.B. II vs St-Jean-Baptiste.
- 2.30 Course de toboggan.
- 2.45 Hockey — C.S.B.-Atomes vs St-Norbert.
- 3.15 M. Tristesse et cie.
- 3.30 C.S.B. vs Ste-Agathe (Demoiselles).
- 3.45 Ballon-balai—Belles-Lettres et Rhéto vs papas.
- 4.30 Hockey — Pères vs Elèves.
- 5.30 "Les Gais Manitobains de St-Boniface". Patinage pour tous.
- 6.00 Souper (au restaurant du Collège). Chants des Gais Manitobains. Musique des Nomades.
- 7.30 Hockey — C.S.B. vs St-Paul.

Les 27, 28 et 29 janvier

A la salle académique vous êtes invités à un

SALON DU LIVRE FRANÇAIS

VENEZ BOUQUINER EN FOULE!

INVITATION SPECIALE: BIENVENUE aux gens de St-Boniface, Lorette, Ste-Anne, La Broquerie, St-Malo, St-Pierre, Ile-de-Chênes, St-Adolphe, Aubigny, Letellier, St-Joseph, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, St-Norbert, La Salle, Somerset, St-Claude, St-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, Elie, St-Eustache, St-François-Xavier, St-Charles, Fannystelle, Haywood, Otterburne, etc. Invitation spéciale aux Anciens du Collège.

Le monde du sport

On ne dispute plus à Jacques Plante le titre de meilleur gardien des buts

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Il fallait le départ de Doug Harvey et de Junior Langlois pour qu'on se rende compte, dans la ligue Nationale, du talent de Jacques Plante. Tous ceux, et ils étaient très nombreux, qui refusaient de reconnaître en Plante un gardien de buts merveilleux ont dû s'incliner devant la réalité: Plante a été choisi sur la première équipe des Etoiles et, cette fois, on n'avait pas l'excuse trop facile de dire qu'il avait un club supérieur à la défensive devant lui. On sait, pour l'avoir lu souvent, que nous admirons Jacques Plante depuis de nombreuses années. Nous n'avons jamais compris l'hostilité de certains chroniqueurs à son égard, sauf, bien entendu, si on faisait allusion à certains préjugés qu'il est préférable de ne pas mentionner sans preuves à l'appui.

Toujours est-il que Doug Harvey est parti et que Plante se retrouve sur la première équipe. Les choses, présentement, vont bien pour Plante, mais moins bien pour Doug. Nous avons l'impression qu'il a ralenti considérablement et que les difficultés qu'il éprouve à rallier les Rangers autour de la cause commune expliquent cette baisse de rendement. Harvey a cependant prouvé qu'il était capable de mener la barque du club du Broadway à bon port et ses joueurs devraient connaître un réveil d'ici quelques joutes. Les Rangers ont gagné au début de la saison parce qu'ils étaient en très bonne condition physique.

Les autres clubs les rejoignent maintenant, mais rien n'est perdu pour les Rangers tant qu'ils sont convaincus qu'ils peuvent rester dans la course aux honneurs. Les Black Hawks s'éloignent de la quatrième place à une vitesse assez remarquable, mais nous ne croyons pas qu'ils parviendront à menacer soit les Leafs, soit les Canadiens qui se disputeront le premier échelon. On peut même entrevoir une série Canadien-Chicago dans les semi-finales. Il y a quelque chose qui nous dit que cette année on n'assistera pas au même massacre que l'an dernier . . . qui vivra verra.

Moore nous craint!

Nous avons de nouveau rencontré Al Bachmann, le jeune homme qui s'occupe des intérêts de Bob Cléroux. Bachmann n'en est pas encore revenu de sa dernière aventure à Montréal. Il déclare qu'on lui doit une somme de $2,700, mais que personne semble empressé de lui remettre cet argent. On sait que Bachmann a garanti un salaire régulier à Cléroux et que les dépenses ainsi encourues sont enlevées des bourses que Robert reçoit. Bachmann nous confiait qu'après son combat à Hull, combat où on a vu une fois de plus la politique entrer en lice de façon fort peu recommandable, il ira jusqu'en Californie avec son protégé.

Bachmann nous dit qu'il avait perdu espoir de voir un match Moore-Cléroux s'organiser. "Il était évident que Moore craignait Cléroux. Comment aurait-il refusé $35,000 s'il avait été assuré de pouvoir battre Robert? Moore n'a plus que son nom à offrir et il le vend très cher. Qu'on l'oppose à Cléroux et il ne lui restera plus que sa légende", de dire Bachmann.

Bachmann nous a aussi parlé d'un combat entre son protégé et George Chuvalo. On sait que Cléroux a été suspendu, du moins c'est ce qu'on dit à Toronto, par la NBA qui ne reconnait pas, dit-on à New York, les clauses de match revanche et qui refuse d'y trouver la matière à suspension. Il semble donc que l'initiative de tout ce vacarme inutile soit venu directement de Toronto.

"La boxe se meurt et il se trouve des gens pour lui porter un dernier coup", nous a confié Bachmann. "Cléroux va rencontrer Chuvalo, mais il recevra la même somme d'argent que nous avons dû donner à Chuvalo lors du dernier combat. Je pense que Chuvalo est au bout de sa corde. On ne veut plus le voir à Toronto et ce n'est pas à Montréal que les gens en veulent. Il a été frappé trop durement à ses débuts et il est devenu un accrocheur. Cléroux ne le craint pas, mais il ne veut pas non plus être victime de qui que ce soit. Robert est un gars honnête et sincère, on ne l'exploitera pas". Et voilà.

Pas nouveau

L'idée d'organiser un club professionnel à Winnipeg n'est pas nouvelle, même si elle est présentée d'une façon plus originale un jour au lieu de l'autre. Nous avons déjà parlé de l'idée d'inscrire une équipe dans la ligue Internationale et nous croyons que géographiquement et financièrement c'est dans la direction nord-sud que repose l'avenir du hockey à Winnipeg. Le projet de M. Denis Ball, tel que rapporté par les grandes agences de presse, a beaucoup de bon et il ne s'agit pas de décrier ce qu'il a proposé, mais, à toutes fins pratiques, cela ne nous semble pas réalisable.

La ligue Nationale de hockey n'est pas intéressée à étendre ses cadres et on favoriserait Québec avant Winnipeg, semble-t-il. On est en train de conditionner le public de Québec à cette idée et le jour où Jean Béliveau voudra retourner dans la vieille capitale, il sera temps de songer sérieusement à l'expansion de la ligue Nationale.

Le hockey professionnel nous intéresse en autant qu'il offre du jeu de meilleur calibre. On ne transforme pas des amateurs en professionnels uniquement en leur donnant un salaire: on devient professionnel quand on est de meilleur calibre que les autres et ce meilleur calibre on y parvient uniquement quand on peut s'adonner quotidiennement à la pratique du hockey, ce que les amateurs ne peuvent pas faire et ce qu'on n'attend pas d'eux.

Le président Campbell n'a pas paru enthousiasmé par l'idée de M. Ball. La somme de $800,000 est lourde à rencontrer et à moins qu'on ne soit en mesure d'assurer à la ligue Nationale qu'on ne perdra pas d'argent avec Winnipeg, on peut dire adieu au hockey professionnel de ce calibre. Nous ne croyons pas que M. Ball, ses amis et leurs amis soient capables de mettre autant d'argent dans la cagnotte.

`Il faut beaucoup de sous pour avoir autant de souci, comme dirait l'autre dans sa chanson. Il n'est pas mauvais qu'on parle de hockey professionnel dans le milieu sportif de Winnipeg pourvu qu'on n'oublie pas d'aller encourager les petits gars du coin.



Une plaque à la mémoire de Margaret Ethel Shea a été dévoilée à l'hôpital de la Miséricorde dimanche après-midi par Son Exc. Mgr G. B. Flahiff. On le voit sur la photo, assisté par le R. P. M. Dussault, O.M.I., aumônier. Le don de plus d'un million de dollars a permis aux religieuses, avec l'aide additionnelle du gouvernement, de bâtir l'aile Cornish sans avoir à endosser une dette au-delà de leurs moyens.

AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE



Le comité des rédacteurs de "La Vie des Collégiens" a été renouvelé. Il comprend Guy Rocan, Raymond Bisson, Guy Chabbert, Donald Gilmore, Denys Marion et Roger Tétrault. L'aviseur est le Père Jolicoeur. Tous ces messieurs promettent beaucoup. Espérons qu'ils tiendront leurs promesses.

Le passé, le présent et le futur

Que s'est-il passé au Collège? Depuis le retour des vacances — qui est un événement en lui-même, à la fois heureux et malheureux, selon les goûts — les activités de toutes sortes ont repris, avec un entrain endiablé. Au théâtre, l'équipe du Père Leduc met déjà l'avant-dernière main à la grande pièce "annuelle" "Maître après Dieu", de Jan de Hartog, dont la première représentation aura lieu le 10 février. Il parait que Guy Vielfaure, dans le premier rôle, est prenant.

Les Quarante Heures, qui ont eu lieu au Collège la semaine dernière, ont été l'occasion de quelques innovations. Les élèves ont participé activement à l'heure sainte du soir et aux visites des classes par des lectures et des commentaires, spécialement au cours de l'impressionnante paraliturgie du soir. En plus, comme les années passées, tous les élèves du cours universitaire eurent l'occasion de faire deux à deux une demi-heure de garde devant le Saint Sacrement.

Au hockey, le CSB I a joué sa première partie dans la Ligue Inter-facultés de l'Université. Les adversaires, le Collège St-Paul, champions de cette ligue l'an dernier au cours d'une partie mémorable, durent baisser pavillon devant notre équipe de cette année par un compte de 8 à 3. C'est un bon départ.

La plus petite équipe du Collège, les Atômes, a des croûtes à manger avant d'imiter les succès des ainés. Le dimanche 14 janvier, nos jeunes athlètes ont rencontré l'équipe de la paroisse Ste-Marie de St-Vital, animée par M. l'abbé Roland Bélanger en personne, et furent décousus 12 à 1. L'entraineur des Atômes, Bryan Empson, leur promet des revanches avant la fin de la saison.

Au ballon-panier dans la "Winnipeg Private School League", les seniors du Collège ont triomphé de St. John's Ravenscourt, 84 à 35, lors de leur première partie.

Guy CHABBERT
et Denis ROBERT.

Venez au Festival d'hiver dimanche prochain

Comme les années passées, les Collégiens se sentent fiers d'annoncer leur Festival d'hiver, qui aura lieu dimanche prochain, 28 janvier, à 1 h. p.m.

Le Festival est le grand événement sportif et "social" de la saison. En ce jour mémorable, les Collégiens déposent leurs livres et entrent dans l'esprit de la fête, pour se livrer avec enthousiasme à leurs sports favoris, entre eux ou contre des équipes visiteuses. Les salles sont décorées et tous les visiteurs et visiteuses sont accueillis "les bras ouverts".

Le programme de cette année dépasse celui des années passées. En plus des concours sportifs ordinaires, il y aura des nouveautés: concours de sculptures sur glace, hockey par nos élèves féminins, surprises culinaires et d'autres encore . . . Il y aura donc de quoi répondre à tous les goûts.

Parents, amis, curieux, personne ne sera désappointé. Les Collégiens, depuis plusieurs semaines déjà, travaillent avec entrain aux préparatifs. Ils comptent beaucoup sur la présence de leurs parents et amis quand viendra le grand jour du Festival.

Pour plus de détails, voyez l'annonce dans ce numéro de La Liberté et le Patriote, ou les pancartes dans vos paroisses.

Je vous promets une journée magnifique.

Paul PAYETTE.

Revenez-nous, Père Labrosse

Grâce à un système d'échange de professeurs avec le Collège Brébeuf de Montréal, les philosophes ont eu la chance de connaître le Père Gérard Labrosse, leur professeur de Philosophie morale au premier semestre. Le Père est retourné au Collège Brébeuf et au Scolasticat de l'Immaculée-Conception pour le second semestre, mais il laisse chez ses élèves le souvenir d'un professeur idéal.

Qu'est-ce qui nous a frappé au premier abord chez le Père Labrosse? Un physique intéressant, bien sûr, mais surtout une aisance remarquable de la parole et du geste et un sourire amical. En plus de ces qualités, ce qui attirait le plus l'attention de tout élève consciencieux, c'était sa compétence extraordinaire et inoubliable dans la matière qu'il enseignait. Sa personnalité forte et dynamique nous laissait l'impression que rien n'est en dehors de son atteinte.

En plus de ses cours de philosophie morale, le Père Labrosse donnait aussi des cours du soir aux adultes. Ceux-ci purent jouir non seulement de ses cours bien préparés, mais aussi de sa personnalité si enrichissante. Là où était le Père Labrosse, il y avait intérêt, entrain et joie.

Il s'intéressait vivement à sa classe — même à ses ébats sportifs: nous n'oublierons pas la finale de rugby où son entrain électrifia le club de Philo I et nous assura une victoire éclatante. Il suivait de près chacun de ses élèves, discutait longuement avec eux différents sujets ou problèmes. Il avait le souci de voir chacun réussir, comblait les déficiences de leurs personnalités et faisait tout pour aider à leur plein épanouissement.

Nous étions tous fiers d'avoir parmi nous un homme d'un tel calibre, riche de tant de qualités. Merci, Père Labrosse.

Pour le deuxième semestre, le Père Labrosse est remplacé par le Père Gaulin, un homme très aimable, que nous apprendrons sans doute bientôt à apprécier, lui aussi. Qu'il soit assuré de la collaboration de tous.

Denys MARION.

Ste-Famille

Assemblée de la L.F.C.

Le conseil de la Ligue Féminine Catholique de la paroisse Ste-Famille a tenu sa première assemblée de l'année le 16 janvier, dans la salle paroissiale, rue Archibald. L'orateur invité, M. l'abbé Raymond Baudry, vicaire à Holy Cross, parla du "Rôle des parents dans les vocations".

A la dernière assemblée de l'année écoulée avait lieu la réception de Noël et un souper-buffet. La soirée fut consacrée aux jeux, échanges de cadeaux et distribution de dons d'épiceries et de vêtements. On présenta un cadeau à M. l'abbé Bernard Bélanger, ancien directeur, et à M. l'abbé Maurice Bonneville, curé.

La Ligue organise une partie de cartes pour le dimanche 8 mars. Les profits iront à l'"Association d'apostolat laïque en terre missionnaire", en Rhodésie du Nord et en Afrique Centrale. M. et Mme Frank Woodley, autrefois de la paroisse Ste-Famille, sont membres de cette association.

Petite note

Réunion annuelle

La réunion annuelle des anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph se tiendra le dimanche 4 février de 2 h. 30 à 8 p.m. Le salut du Saint Sacrement aura lieu à 5 h. 30 et sera suivi du souper. Bienvenue à toutes les anciennes.

Si tu agis dans la vérité, tu réussiras dans toutes tes actions. (Tob 4, 6)

Ste-Marie

Partie de Whist

Le dimanche 28 janvier prochain aura lieu la deuxième partie de cartes de la série courante. Il est à remarquer que cette fois la partie est annoncée pour 8 h. p.m. et non 8 h. 15 comme par le passé. Il faudra donc arriver un peu plus tôt. Les dames en charge de la partie sont Mmes André Frey, Marcel Labossière et Léopold Grouette.

Les paroissiens invitent les amis à venir les encourager. Comme par le passé, une collation sera servie à la fin de la soirée.

Louveteaux

Le lundi 22 janvier, six petits bons hommes se rendaient encore à l'école Ste-Marie, d'où un volontaire, généralement M. le Curé ou M. François Pambrun, les conduit à St-Boniface où ils se joignent aux troupes de St-Boniface. Ce déplacement demande du courage de la part de ces tout-petits et certes du dévouement de la part des chauffeurs. Aussitôt qu'il sera possible, on publiera les noms de ces pionniers dans le mouvement à Ste-Marie.

Pas de changement à "Notre Temps"

MONTREAL — "Il n'y a aucun changement dans la structure et la vie du journal "Notre Temps"; il n'y a rien d'officiel dans la rumeur de sa disparition. C'est la guerre des nerfs". C'est ce qu'a annoncé M. J. Morrissette, directeur de "Notre Temps", en prenant connaissance d'une information publiée par le quotidien montréalais "Le Nouveau Journal".

Ce quotidien avait publié un article déclarant que "Notre Temps" ne serait plus au service de l'Union Nationale dans un mois environ et que l'hebdomadaire "Social et Culturel", fondé par feu Léopold Richer serait remplacé par un organe d'idées dont le titre serait un secret bien gardé.

Représentation de Québec à Londres

MONTREAL — M. Hugues Lapointe, qui représentera la province de Québec dans la "Maison du Québec" à Londres, a expliqué avant son départ que 60 pour cent des placements britanniques en Ontario sont passés par l'"Ontario House" à Londres et que sur 94 entreprises britanniques qui ont fait des investissements majeurs à l'étranger, 84 se sont établies dans l'Ontario et seulement 10 dans le Québec.

"King of Kings", comble de neutralité

Le film "King of Kings" prendra la vedette dans l'Ouest canadien le 2 février avec le commencement des représentations à Winnipeg.

Ce film pose des problèmes à ceux qui exercent du jugement dans le choix de leurs amusements.

Ainsi, la "Legion of Decency" qui a donné une classification spéciale réservée aux films qui ne sont pas moralement condamnables, mais qui demandent que le spectateur soit renseigné afin d'éviter des interprétations erronées et des conclusions fausses.

La mise en garde de la "Legion" se lit ainsi: "Nous reconnaissons l'intention édifiante de ce film, mais la liberté poétique que l'on a exercée en décrivant la vie du Christ a conduit à des inexactitudes théologiques, historiques et scripturaires".

Ce spectacle "vraiment spectaculaire" selon les normes de Hollywood s'est conquis une place tout à fait particulière dans la liste des films modernes, car il a attiré les foudres de tous les critiques, que ce soit ceux d'America, de Time, de Relations, d'Actualité et de Saturday Night.

Pour tout dire le film a été construit dans l'intention de ne pas déplaire, ni aux Catholiques, ni aux Protestants, ni aux Juifs, ni aux païens. C'est le comble de la "neutralité" et dans ce but on a laissé de côté ou défiguré le récit évangélique qui témoigne de la divinité du Christ, de la raison véritable de son crucifiement, de la réalité de ses miracles physiques et non pas seulement psychiques, de la mission apostolique et de la primauté de Pierre. On n'a pas omis naturellement les scènes scripturaires qui se prêtent à l'exploitation du sexe et du sadisme.

Voici quelques extraits qui donnent le ton des commentaires mentionnés ci-haut:

Actualité: ". . . au lieu de ne pas donner du Sang, il nous a donné du jus de betterave".

Relations: "Il y a malentendu entre la vraie religion du Christ et la caricature que nous en présente King of Kings . . . Le pire serait qu'on se laisse séduire par ce Christ et cet Evangile made in Hollywood".

Saturday Night: "Perhaps a new commandment — 'Thou shalt not make unto thyself any celluloid images' — should be written into the Decalogue". "They managed as best they could with their inflated or travestied roles".

America: ". . . from the movie it is obvious that these gentlemen (Bronston, Ray et Yordan) have no opinion on the subject (What think ye of Christ) except that at the moment HE is a 'hot' box-office property if properly exploited. This attitude or lack of it, poisons the well-springs of the movie". ". . . subversive of Christian values".

Mlle Moira Walsh, de l'"America", expliqué pourquoi la "Legion" ne condamne pas de tels films, question d'encourager des efforts pitoyables, mais peut être bien intentionnés. Il y a aussi de moments bien réussis. Mais le spectateur doit connaitre son Evangile pour ne pas être induit en erreur. Et personne n'est obligée d'y aller.

R. D.



Les gagnants du bonspiel (ordre habituel): M. l'abbé O. Valcourt, Frank Tino (P. Coutu, président), Vic Forsyth et Jack Foote.

☆ ☆ ☆

Au bonspiel des Chevaliers de Colomb

L'équipe de curling Forsyth, du Conseil de Transcona, a remporté le trophée Coutu comme champion manitobain des Chevaliers de Colomb. L'équipe dirigée par Vic Forsyth se composait de Jack Foote, M. l'abbé O. Valcourt et Frank Tino, laquelle a défait l'équipe du Conseil de Norwood composée du chef Larry Engel, Paul Piché, Pete Ellie et Ray Mann, père, de Starbuck.

Les deuxièmes gagnants furent Phil. Roy, Albert Morissette, Albert Robidoux et Pierre Péloquin, du Conseil de St-Pierre, qui battirent Jim Karr, Bill Alexander, Wilf Liddiard et Phil Heiland, du Conseil d'East Kildonan.

Les gagnants des prix de consolations étaient l'équipe du Conseil de Pine Falls, composée de Ron Sequin, Danny Hart, Jim Deluca et Jim Smith, et l'équipe du Conseil de Norwood, composée de Léo Campeau, Théo. Massé, René Strobbe et Archie Bossuyt, de Starbuck.

Quarante-trois équipes concurrentes venant des Conseils de St-Malo, Ste-Anne-des-Chênes, Pine Falls, La Salle, St-Pierre et Beauséjour se joignirent aux Conseils du Grand-Winnipeg comprenant Transcona, Norwood, St-Boniface, Winnipeg, St-Josaphat, St. James, Goulet et Windsor Park, pour contribuer au succès de cette journée.

A l'Alliance Française

L'Alliance Française s'est réunie le mercredi 17 janvier à 8 h. 30 p.m., au "Business & Professional Women's Club", pour entendre trois lectures dramatiques dirigées par les professeurs Victor L. Leathers et M. E. J. Richard.

Mme Meredith Jones a présidé cette soirée très amusante et très intéressante. La première pièce, intitulée "Dupont et Durand", fut lue par le professeur V. Leathers et M. George Rubenfeld, qui se sont acquittés de cette lecture avec beaucoup d'humour. Les costumes étaient fort amusants. Deux vieux amis se rencontrent et repassent ensemble les aventures de leurs vies manquées.

Dans la seconde lecture, "La Belette", par Charles Vilderac, le mari est représenté par le professeur M. E. J. Richard, homme d'un certain âge qui, avec sa femme, vient suivre un traitement à une ville d'eau, où le hasard amène une de ses anciennes flammes. La femme rencontre aussi par hasard cette ancienne amie de son mari qui lui est très sympathique jusqu'au moment où elle apprend son nom et alors sa vieille jalousie se réveille. Le mari a peur et se cache. Mais tout se termine bien entre les deux femmes après l'explication que cette dernière donne à la femme mariée jouée par Mme Paul Adams, et la veuve, par Mlle Madeleine Bernier. Elles ont très bien accompli leur rôle.

La troisième pièce d'Alfred Musset, "Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée", très intéressante aussi. Mlle Vivianne Browell a pris le rôle de la coquette marquise jouant avec le coeur de son admirateur, M. Brian Bendor Samuel, qui finalement gagna sa cause avec succès.

M. Herbert Mayes a remercié les acteurs d'une façon charmante, et finalement l'auditoire est monté prendre une tasse de café. Cette bonne soirée a fait oublié, pour un moment, la froideur de l'hiver.





M. et Mme Josaphat Dorge

☆ ☆ ☆

Noces d'or de M. et Mme J. Dorge célébrées à Ste-Agathe, le 20 janvier

STE-AGATHE — Le samedi 20 janvier, la paroisse de Ste-Agathe se réunissait à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Josaphat Dorge (née Alexina Campeau).

Cette fête mémorable débuta par une messe en l'église paroissiale, à 4 h. p.m., célébrée par M. l'abbé A. Couture, curé. La Rév. Sr Josaphat-de-Marie, fille des jubilaires, dirigea le chant et toucha l'orgue. M. Arthur Olivier, neveu de M. et Mme Dorge, exécuta des chants pieux qui touchèrent le coeur de chacun. Les religieuses du couvent avaient décoré l'autel de fleurs couleur or.

Les invités se réunirent ensuite à la salle paroissiale, toute brillante dans sa parure dorée, où l'on servit le souper. Le gâteau à quatre étages, artistiquement décoré par Mme Aimé Beaudette, de St-Jean-Baptiste, ornait la table d'honneur. Avec les jubilaires à cette table étaient placées les personnes suivantes: la Rév. Sr Josaphat-de-Marie, professeur de musique et de chant à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, la Rév. Sr Supérieure et la Rév. Sr Pierre-Joseph, du couvent de Ste-Agathe, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang et cousin des jubilaires, le R. P. Laurent Alarie, O.M.I., professeur à l'école supérieure Assiniboia de Winnipeg, neveu, la soeur ainée de M. Dorge, Mme R. Olivier, les soeurs de Mme Dorge, Mmes J. Robert, d'Aubigny, et Antoine Alarie et son époux, de Ste-Agathe, ainsi que M. Arthur Vermette, gendre des jubilaires et maire de la municipalité de Montcalm, qui agissait comme maitre de cérémonies.

On y remarquait parmi les autres invités, M. et Mme Elphège Péloquin (Agnès), Mme Arthur Vermette (Juliette), MM. et Mmes Ernest Bourbonnière (Irène), Denis Dorge, Léopold Lemoine (Léonie) Léon Dorge, Pierre Lemoine (Yvonne), Elie, Edouard et Marcel Dorge et M. Richard Dorge, accompagné de sa fiancée, Mlle Laurence Raynaud. M. et Mme Roland Rajotte (Marie), de la Californie, étaient absents.

Le repas terminé, M. l'abbé Couture adressa ses voeux aux jubilaires avec beaucoup d'humour. Il fit la lecture du document contenant la bénédiction papale, exprimée sur un magnifique parchemin contenant la photo du Très Saint-Père le Pape. Le maitre de cérémonies invita ensuite les RR. PP. Lemoine et Alarie à prendre la parole. Ceux-ci surent plaire par leurs mots d'esprit.

Les petits-enfants offrirent aux jubilaires les voeux de circonstance. Gilbert Dorge présenta ceux destinés au grand-père et Marie-Thérèse Vermette, ceux destinés à la grand-mère. Ils leurs présentèrent ensuite une corbeille de fleurs et des cadeaux et cartes de souhaits.

Les invités exécutèrent une chanson appropriée composée par la Rév. Sr Josaphat-de-Marie, où l'on reconnaissait sa gaieté et son entrain coutumiers. M. Denis Dorge dirigeait le groupe et Mme E. Péloquin accompagnait au piano. Les petits-enfants qui présentèrent à tour de rôle leurs morceaux de musique, de chants ou de danse étaient Carole et Lucie Lemaine, Diane Péloquin, Agathe, Jacques et Suzanne Dorge, Jeannine, Pauline, Rose, Diane et Marie-Thérèse Vermette et Cécile Bourbonnière. Il y eut aussi chant par Mme Elie Dorge et solo de piano par Mme Edouard Dorge.

M. Elie Dorge fit la lecture des messages de félicitations de la part de l'hon. J. Diefenbaker, premier ministre, de l'hon. Eric Willis, lieutenant-gouverneur du Manitoba, de l'hon. Duff Roblin, premier ministre de la province, et de l'hon. G. Hutton, ministre de l'Agriculture de cette province, ainsi que de nombreux télégrammes et messages de parents et amis de Sorel, Québec, de la Saskatchewan, de Minneapolis, de Montréal, de la Californie, d'Oakville, Ont., d'Edmonton, de St-Boniface, de Winnipeg et de St-Norbert. Parmi les invités qui n'ont pu assister et qui ont cependant envoyé des messages, étaient les RR. PP. P.-E. Dorge, O.M.I., neveu des jubilaires et missionnaire à Ebb and Flow, Joseph Alarie, O.M.I., neveu, de Ste-Rose-du-Lac, et Bernard (Ovide Robert), capucin, neveu, curé de Portage-la-Prairie, la Rév. Sr Marie-Adélard, Fille de la Croix, soeur de Mme Dorge et supérieure du couvent de Bellegarde, Sask., ses nièces, les Rév. Srs André-Joseph, de Laflèche, Sask., Berthe-Ste-Joseph, de St-Malo, et Jeanne-Lucille, Filles de la Croix, Mmes E. Dorge, de Ste-Rose-du-Lac, et L. A. Blain, d'Edmonton, soeurs de la jubilaire, et M. le Dr Télesphore Robert, de Québec, neveu et filleul des jubilaires.

L'adresse fut lue par le benjamin des enfants, Richard. Denis, l'aîné des fils, remercia chaleureusement tous ceux qui contribuèrent au succès de la fête.

Le programme fut suivi d'une soirée où l'ambiance cordiale régnait chez tous les invités. Un copieux goûter fut servi.

Les jubilaires, pionniers de la paroisse, rayonnaient de bonheur; espérons que le souvenir de cette grande fête réchauffera pendant encore bien des années leurs coeurs de chrétiens.

Remerciements

M. et Mme Josaphat Dorge désirent remercier cordialement leurs enfants et tous ceux qui ont participé à cette belle fête. Un merci spécial à la principale organisatrice, Mme Arthur Vermette.

Mme A. Saurette, de Letellier, est décédée à l'âge de 71 ans

LETELLIER — Le vendredi 19 janvier, à St-Boniface, est décédée Mme Alma Saurette, âgée de 71 ans, après une maladie assez prolongée.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Edmond, Benoit, André et Joseph; quatre filles, la Rév. Sr Louis-de-France, de la congrégation de Notre-Dame-des-Missions, de Montréal, la Rév. Sr St-Imelda, missionnaire, Honorine (Mme Fettis) et Sylvia; un frère, M. Hercule Leclair; une soeur, la Rév. Sr Leclair, S.G.M., de St-Boniface; 34 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle fut transportée à Letellier le dimanche 21 janvier. Le service funèbre fut chanté le lundi matin par M. l'abbé E. Fontaine, curé, accompagné de M. l'abbé Robert Nadeau, d'Aubigny, et de M. l'abbé Paul Deschênes, comme diacre et sous-diacre, respectivement.

Les porteurs étaient MM. Alphonse et Louis Saurette, Amédé et Maximin Leclair, Marcel Graveline et Lionel Barnabé. Mmes Rose Comeault, Albany Gallant, Paul Saurette et Regina Bois firent la quête.

Sont venus de l'extérieur: Mme Elisabeth Leclair, sa fille, Mme Kline, et son fils, Léo, ainsi que M. et Mme Raymond Van Tomme, de la Saskatchewan, et la Rév. Sr Louis-de-France et Mlle Sylvia Saurette, de Montréal.

Remerciements

La famille Saurette désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

Naissance

M. et Mme J. A. Walker (née Lorraine Hébert) sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, le jeudi 18 janvier, à l'hôpital général de St-Boniface.

Assemblées

A l'assemblée annuelle de l'école consolidée Inverness de Letellier tenue le mardi 16 janvier, M. Alban Gallant a été réélu commissaire pour trois ans et M. Laurent Leclair remplace M. Eudore Cadieux.

A l'élection d'un nouveau syndic dimanche dernier, M. Arthur Jutras fut élu.

Va-et-vient

M. et Mme Camille Desautels, accompagnés de M. et Mme Roméo St-Amant, de St-Boniface, sont de retour d'un voyage de trois semaines en Californie.

Qui a cessé de jouir de la supériorité de son ami a cessé de l'aimer. — MME SWETCHINE

Deux citoyens de St-Laurent décédés le lundi 8 janvier

ST-LAURENT — Le lundi 8 janvier, la paroisse de St-Laurent perdait un de ses vieux paroissiens bien estimé de tous en la personne de M. Arcade Lambert. Il rendit l'âme à Dieu, après une longue maladie supportée avec patience et résignation, à l'âge de 85 ans moins 10 jours.

M. Lambert est né à St-Laurent, Sask., et venait tout jeune à St-Laurent, Man., avec ses parents. Il a épousé Mlle Catherine Lavallée, qui le précéda dans la tombe en 1924. Laissé seul avec ses enfants, il les garda tous et les éleva dans l'esprit chrétien. Frappé de paralysie il y a deux ans, il fit un long séjour à l'hôpital de Winnipeg et venait demeurer, l'année dernière, chez le plus jeune de ses fils, Tommy, où il est décédé.

La dépouille mortelle fut exposée chez sa fille ainée, Eva (Mme D. Devlin).

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Christophe, de Winnipeg, Edwin, de Le Pas, qui dut venir par avion pour assister aux funérailles, Yves et Tommy, de St-Laurent; deux filles, Eva (Mme Dan Devlin) et Emma (Mme Jules Buors); 49 petits-enfants et 81 arrière-petits-enfants; une soeur, Marie (Mme Colin Lagimodière), de Le Pas, et un frère, Jules, de St-Laurent.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, assisté du R. P. A. Parent, O.M.I., de Lundar, et du R. P. P. Lebel, O.M.I., vicaire à St-Laurent, comme diacre et sous-diacre.

M. François Gratton touchait l'orgue et la chorale de St-Laurent fit les frais du chant. Les porteurs étaient tous des petits-fils du défunt, MM. Julien, Benoit et Denis Buors, Hector et Marcel Lambert et Bill Devlin.

La maison funéraire P. Coutu était en charge des funérailles.

La foule nombreuse de parents et amis qui le conduisirent au cimetière était une preuve bien tangible de l'estime qu'on lui portait, car la température était des plus inclémentes.

Remerciements

Les familles Lambert, Buors et Devlin remercient bien cordialement tous ceux qui leur ont fait preuve de sympathie à l'occasion de ce grand deuil. Merci tout particulièrement au Père Curé, à M. F. Gratton et aux chantres qui ont rendu de si grands services.

Autre décès

Le 8 janvier à 10 h. p.m. s'éteignait à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, M. Frank Bruce après une maladie d'un mois. Il était âgé de 74 ans et 8 mois.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Eugénie Delorme; sept fils, Wilmer, Eddy, Arthur, Rupert et Frank, de St-Laurent, Milton, de Winnipeg, et Léo, de Churchill, Man.; une fille, Elisabeth (Mme Louis Buors), de St-Laurent; 57 petits-enfants et six arrière-petits-enfants; trois frères, Thomas, Andrew et Pierre; et deux soeurs, Mmes Jane Isbister et Victorine Morin.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, et les servants de messe étaient Jim, Robert et Lloyd Bruce et René et Horace Buors, tous petits-fils du défunt. Les porteurs étaient MM. Marcil, Honoré et Paul Buors, petits-fils, Roland et Benny Bruce, neveux, et Léonard Bruce, un petit-fils.

La dépouille mortelle fut conduite au cimetière local par une foule nombreuse de parents et amis de la paroisse et de l'extérieur, entre autres, le fils du défunt, Léo, de l'Armée canadienne, qui a dû se rendre par avion.

Sincères condoléances à ces familles éprouvées.

Remerciements

Mme Bruce et ses enfants remercient bien cordialement tous ceux qui leur ont fait preuve de sympathies d'une manière ou d'une autre dans cette dure épreuve.

Grands gagnants

Dans les dernières nouvelles du bazar, on avait oublié de mentionner les gagnants du grand tirage. Ils sont Mlle Mona Klyne, de Winnipeg, M. Jos. Calvez, de St-Laurent, Mlle Madeleine Préfontaine, de St-Pierre, Mme Jos. Ducharme, de Lac Francis, Mmes W. Odonnell et G. LaFlèche, de Winnipeg, et Mme H. Devichère, de Lac Francis.

Tableau d'honneur

A l'Institut Coll. St-Laurent

XIIe année: catéchisme, Ronald Chartrand; conduite, Cameron Breckman; français, Ronald Chartrand.

XIe année: cat., Donald Allard; con., Rose Clegg; Frs, Doreen Bruce.

Xe année: cat., Bernard Chartrand; con., Paulette Lavallée; Frs, Anita Coutu.

IXe année: cat., Ida Rainville; con., Bruce Lowen; Frs, Barbara-Anne Conrad.

A l'école St-Laurent

VIIIe année: cat., Napoléon Langelier; con., Noël Delaronde; Frs, Agnès Connelly.

VIIe année: cat., André DeLaronde; con., Edgar Léost; Frs, Andréa DeLaronde.

Ve et VIe années: cat., Christophe Chartrand; con., Gérard McKay; Frs, Albert Richard.

Ve et VIe années: cat., Shirley Bruce; con., Sylvia Boyer; Frs, Richard Conrad.

IVe année: cat., Léo Colliou et Ronald Sanderson; con., Yvette Combot et Robert Sanderson; Frs, Louise McKay.

IIIe année: cat., Norbert Langelier; con., Alain Kerbrat; Frs, Paulette Desjarlais.

IIe année: cat., Paul Ducharme; con., Bruce Lavallée; Frs, Ronald DeLaronde.

Ière année: cat., Elsie et Doreen Ducharme; con., Donald Lavallée et Jacqueline Perrault; Frs, Guy Dumont.

A l'école Simonet

VIIIe année: cat., Zita Allard; con., Bernice Coutu; Frs, Horace Buors.

VIIe année: cat., Hélène Bruce; con., Sylvia Ducharme; Frs, Fleurette Lambert.

VIe année: cat., Yvette Lafrenière; con., Nelson St-Goddard; Frs, Barbara Allard.

Ve année: cat., Paulette St-Goddard; con., Laurent Lafrenière; Frs, Norma Flamand.

IVe année: cat., Louise Blais; con., Noëlla Carrière; Frs, Yvonne Chartrand.

IIIe année: cat., Roberta St-Goddard; con., M.-Carole Carrière; Frs, Roger Chartrand.

IIe année: cat., Rita Carrière; con., Lynda Bruce; Frs, Marleen Allard.

Ière année: cat., Réal Lafrenière; con., David Chartrand; Frs, Llonel Chartrand.

"Le catholique ne doit pas regarder ses frères séparés comme des ennemis" — Son Em. le cardinal Léger

MONTREAL — Le souci de l'unité chrétienne demande au catholique d'entrer effectivement en relation avec ses frères séparés, de ne pas les regarder comme des étrangers ou des ennemis, d'éviter tout ce qui peut les blesser et creuser davantage le fossé qui nous sépare, de se débarrasser des préjugés historiques et psychologiques et de s'efforcer enfin d'aimer ses frères séparés comme des frères dans le Christ.

Voici quelques-unes des exhortations contenues dans la lettre pastorale que publie Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, à l'occasion de la Semaine de prière pour l'unité, qui débuta le 18 janvier pour se terminer le 25 courant. C'est la première fois que le cardinal traite du sujet de l'unité chrétienne dans une lettre pastorale.

Dans un texte de quelque 3,000 mots intitulé "Des responsabilités des catholiques face à la désunion des chrétiens", et daté du 13 janvier 1962, le cardinal expose le problème de l'unité et de la désunion des chrétiens, explique le mal causé par la désunion et fait connaître l'attitude du peuple de Dieu face à la désunion.

Attitude du catholique

Après avoir rappelé l'invitation à l'unité que le Christ faisait à ses Apôtres avant sa mort, tracé un bref historique du schisme et ses causes profondes, après avoir souligné les conséquences malheureuses de cette division, le cardinal Léger indique quelle attitude devrait avoir le catholique devant cette situation.

"Si le souci de collaborer au remembrement du Corps du Christ engage le catholique à un renouveau de vie et à une meilleure intelligence de la doctrine, dit entre autres Son Eminence, il lui demande également d'entrer effectivement en relation avec ses frères séparés et non de les regarder comme des étrangers ou des enemis. Il doit éviter tout ce qui peut blesser et, partant, creuser plus profondément le fossé qui nous sépare. Il doit se débarrasser des préjugés historiques ou psychologiques. Il doit s'efforcer d'aimer ses frères séparés comme des frères dans le Christ."

Devoir des théologiens

Dans la recherche de l'unité, dit ailleurs le cardinal-archevêque, reprenant les paroles de Jean XXIII, "le retour des chrétiens séparés est lié à la rénovation interne de l'Eglise catholique", rénovation dont le pape décrit ainsi la nature: "développement de la foi catholique, renouveau moral de la vie chrétienne des fidèles, adaptation de la discipline ecclésiastique aux besoins et méthodes de notre temps".

S'adressant aux théologiens catholiques, le cardinal dit qu'ils "doivent, sous la vigilance de leurs évêques, chercher à entrer en dialogue avec les théologiens des autres confessions chrétiennes", non pas dans le but de les réduire "au silence", ni de "les convaincre", mais pour chercher à retrouver "les valeurs positives de leur foi", saisir de l'intérieur "la position de l'autre pour faire droit à ses requêtes valables".

"Si nous manifestons une attention aussi respectueuse, dit-il, nous serons alors en droit d'attendre de nos frères la même attitude et nous pourrons leur présenter notre propre position, assurés qu'elle sera accueillie dans le même esprit."

L'unité: oeuvre de Dieu

Si la préoccupation de l'unité chrétienne est un devoir qui incombe spécialement au pape et à tous les évêques, dit le cardinal, "il n'en reste pas moins vrai que tous les membres de l'Eglise sont appelés à jouer un rôle important et essentiel dans la recherche de la pleine unité des chrétiens".

Mais le cardinal fait remarquer que cette unité des chrétiens n'est pas une oeuvre humaine, mais une oeuvre de la puissance de Dieu. Aussi la prière est-elle le grand moyen, et aussi le plus efficace, pour obtenir du Père la grâce de l'unité.

Mais pour être exaucée, cette prière doit revêtir certaines qualités: prolonger la prière même du Christ, se libérer des intentions humaines, se couler dans les intentions du Seigneur, qui ont pour objectif ultime: l'unité de tous les chrétiens dans une seule Eglise.

Cette prière, dit-il, doit aussi être remplie de joyeuse espérance, "car sur le plan humain, l'unité apparait extrêmement difficile et lointaine. Toute impatience ne pourrait qu'engendrer des précipitations dont le fruit est l'amère désillusion".

Cette prière, souligne-t-il encore, doit aussi être animée par le repentir et le regret, "car nous sommes tous responsables de la désunion des chrétiens"; et il reprend les paroles de Jean XXIII qui disait que nous n'avons pas à faire un procès historique, ni à rechercher les torts, car "les responsabilités sont partagées".

Un prêtre en prison

(Suite de la première page)

Ce comportement est révélateur du trouble profond dans lequel la guerre d'Algérie a plongé tant de coeurs et d'esprits. Des hommes scrupuleux à l'extrême, comme M. l'abbé Davezies, animés d'un vif esprit de justice et de charité, ont vécu dans l'angoisse du devoir. Comme d'autres, au temps de l'occupation de la France par les Allemands, ils recherchaient douloureusement leur voie, entre les exigences de la charité et celle de l'obéissance aux lois.

Au jour de l'ouverture du procès, Son Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille et prélat de la Mission de France, a publié en sa qualité de supérieur de l'inculpé, une déclaration pour rappeler la position de l'Eglise de France en face de la tragédie algérienne. "Je porte moi-même, dit le cardinal, le plus grand souci de ce conflit et de ce qu'il met en cause pour des millions d'hommes". Et il poursuit:

"Les actes et les intentions de M. l'abbé Davezies ne peuvent être apprécier indépendamment du contexte général dans lequel ils s'inscrivent. Le conflit algérien a créé une situation de violence extrêmement douloureuse pour beaucoup, et dans laquelle nous nous trouvons tous impliqués à des degrés divers. Elle engendre de difficiles problèmes pour ceux qui sont conscients des valeurs de paix et de justice à défendre et à promouvoir."

* * *

Bien entendu, le procès ne pouvait demeurer à ce niveau du drame des consciences, et il n'y resta guère. C'est à celui des options politiques et des passions partisanes qu'il se situa le plus souvent, sans pour autant connaître les scènes de violence d'autres procès du même genre. De nombreux témoins, pour la plupart engagés dans l'action politique de gauche vinrent apporter leur soutien et leur appui à M. l'abbé Davezies en critiquant âprement la politique officielle de la France et du régime à l'égard de l'Algérie. Les méthodes "fascistes" utilisées, disent-ils, de l'autre côté de la Méditerranée, et même en Métropole, justifient les actes de M. l'abbé Davezies.

Au demeurant, la valeur de ces témoignages "de moralité" ne pouvait être que très relative, de la part d'hommes qui se moquent comme d'une guigne de la morale chrétienne et des préceptes évangéliques quand ceux-ci leur semblent contraires au "sens de l'histoire" et en désaccord avec leurs choix politiques. Que M. l'abbé Davezies se soit mis, au nom de la même charité chrétienne qui l'a fait aider les militants F.L.N. traqués, au service de proscrits de l'O.A.S., c'eut été de la part de ces témoins, un beau concert d'imprécations!

A ces témoignages, le commissaire du gouvernement, qui tenait le rôle d'accusateur public, répliqua "qu'il aurait voulu citer à la barre beaucoup d'aumôniers militaires, pour qu'ils apportent, eux aussi, leur contribution au débat, et pas nécessairement contre l'armée". Et d'ajouter:

"Beaucoup de ceux-là ont travaillé dans des traditions de charité et de discipline, et ont contribué grandement à atténuer les effets d'une guerre dont nous savons, plus que personne, qu'elle est horrible. Mais ces sept ou huit aumôniers ont tous été assassinés en Algérie par l'organisation en cause aujourd'hui!"

* * *

M. l'abbé Davezies s'est parfaitement situé dans la déclaration finale qu'il fit au tribunal.

"Je n'ai de haine pour personne. Je déteste la guerre. Ici, j'ai pris parti contre la guerre d'Algérie. Si je l'ai fait, c'est parce que j'ai senti la détérioration de la conscience des jeunes gens qui revenaient de là-bas. Mais c'est aussi encore plus les souffrances du peuple algérien qui m'ont déterminé. Il y a des choses intolérables et inadmissibles . . . J'ai conscience dans ces années difficiles de n'avoir manqué ni à l'honneur ni au patriotisme, ni à tout ce que mes maitres m'avaient appris . . ."

Trois ans de prison, telle a donc été la sanction des juges militaires. La peine apparait à la fois indulgente sur le plan des faits, et sévère sur le plan moral. "Verdict de compréhension", a-t-on dit après l'annonce du jugement dont les avocats de l'inculpé se sont satisfaits "dans les circonstances actuelles". Il est certain que ce verdict a tenu compte de l'évolution des esprits concernant la guerre d'Algérie et des perspectives de paix qui se profilent à l'horizon. Il y a deux ou trois ans, la peine infligée à M. l'abbé Davezies eut été infiniment plus lourde.

Mais, afin que de tels drames ne continuent de se dérouler, et de tels procès de se plaider, il faut, avec le cardinal Liénart, former le voeu "que revienne enfin la paix qui permettra la réconciliation des hommes et leur collaboration fraternelle".

Ce voeu, le doyen de l'Episcopat français l'a formulé à nouveau auprès du général de Gaulle, au matin du 13 janvier, quand le président de la République lui a remis personnellement, à l'Elysée, les insignes du Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Maurice HERR.



M. Luke E. Hart, Chevalier Suprême des Chevaliers de Colomb, reçoit la décoration papale de Chevalier Commandeur de l'ordre du Pape Pie IX des mains de Mgr Charles Greco, d'Alexandrie, aumônier national des C.C., au cours de cérémonies en l'église St. Patrick, de Miami. Le comité d'administration des Chevaliers de Colomb a tenu sa réunion trimestrielle à Miami du 19 au 21 janvier.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

87e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Un nouveau monde économique commence à émerger de la période d'après-guerre

On peut espérer avec une entière confiance que le Canada saura orienter ses voiles

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le mardi 9 janvier, sa 87e assemblée générale annuelle. M. Wilfrid Gagnon, président du Conseil d'administration, occupait le fauteuil. M. Ulrie Roberge, président de la Banque, a prononcé l'allocution suivante:

Au cours du dernier exercice, nous avons eu à déplorer la disparition de l'un de nos distingués collègues, M. Auguste Desilets, c.r., décédé à Grand-Mère le vendredi 20 octobre. Il était le doyen du Conseil d'administration de la Banque où il siégeait depuis vingt-cinq ans. Vous voudrez sans doute vous joindre aux administrateurs pour rendre hommage à la mémoire de M. Desilets qui a toujours servi les intérêts de la Banque avec un dévouement inlassable.

Je dois vous signaler ici l'article 21, paragraphe 4, de la *Loi* sur la banque, qui est ainsi conçu: "Une personne n'est pas admissible à être élue ou nommée administrateur après le 1er juillet 1959, si elle a atteint l'âge de soixante-quinze ans." Cette disposition de la loi nous privera désormais, à notre grand regret, du concours de M. Alexandre Prud'homme, c.r., dont les connaissances juridiques et la longue expérience étaient de la plus grande utilité à la Banque.

Comme vous le savez, afin de remplir ses cadres, le Conseil a élu cinq administrateurs au cours de l'exercice: M. Louis Hébert, gérant général de la Banque, M. Etienne Crevier, président de la Prévoyance Compagnie d'Assurances, M. Gaston Elie, président de Joseph Elie Ltée, M. Marcel Faribault, président du Trust Général du Canada, et M. Henri Ferron, c.a., de la firme René de Cotret, Ferron, Nobert & Cie. des Trois-Rivières. La collaboration de ces nouveaux membres du Conseil d'administration contribuera sans doute au développement des affaires de la Banque.

Il y a un an, nous constations que notre pays en était à l'une de ces phases de réadaptation qu'un progrès trop rapide rend inévitables, et nous prévoyions qu'il commencerait à se rétablir au cours de l'année nouvelle. Sans doute plusieurs indices accusent-ils aujourd'hui une certaine amélioration, mais la reprise n'a pas été aussi importante que nous l'avions espéré.

Il y a déjà plusieurs années que le rythme de croissance de l'économie nationale n'est plus assez rapide pour fournir du travail à tous ceux qui en trouvaient facilement au lendemain de la guerre, lorsque l'essor du Canada entretenait une activité industrielle extraordinaire. L'insuffisance du progrès de l'embauchage a des effets d'autant plus graves qu'elle coïncide avec une augmentation accélérée de l'effectif ouvrier.

UN MONDE NOUVEAU

Le contraste frappant que forment le chômage dans l'Amérique du Nord et le plein emploi, ou à peu près, dans plusieurs pays européens, révèle qu'un monde nouveau commence à émerger de la période d'après-guerre.

L'évolution de l'Europe, qui a débuté il y a une dizaine d'années, est un nouveau chapitre de l'histoire économique du monde.

Lorsque le plan Marshall eut amorcé le rétablissement de l'Europe de l'Ouest, plusieurs nations se rendirent bientôt compte que, malgré la reprise, elles ne pouvaient soutenir la concurrence internationale que par l'intégration dans de vastes ensembles. C'est cette constatation qui amena, en 1951, la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Le succès de cette première expérience encouragea les promoteurs d'une association beaucoup plus ambitieuse. Quelques années plus tard, le Traité de Rome sanctionnait la Communauté économique européenne, qui fut mise en vigueur le 1er janvier 1958. Cette Communauté, dite Marché commun, groupe les six principales nations de l'Europe continentale de l'Ouest, lesquelles sont convenues de fusionner graduellement leurs économies.

Le gouvernement du Royaume-Uni, se rendant compte qu'il ne pouvait rester isolé, établissait plus tard, avec six autres pays, l'Association européenne de libre-échange. Mais cette association n'avait guère de chances de réussir, alors que les progrès du Marché commun dépassent déjà les prévisions les plus optimistes. Aussi le Royaume-Uni a-t-il sollicité son admission à la Communauté économique européenne.

Les négociations que poursuit à ces fins le Royaume-Uni sont d'une grande complexité. Bien que les circonstances le contraignent de s'intégrer au Marché commun, il entend défendre, dans la mesure du possible, les intérêts des nations du Commonwealth et ceux de l'Association européenne de libre-échange. Pour des raisons de sécurité, il est en outre tenu de protéger l'agriculture nationale qu'il a créée à grand renfort de subventions et qui ne pourvoit encore qu'à 40 pour cent des besoins alimentaires des Iles britanniques. Ces objectifs, dont plusieurs paraissent incompatibles, comment pourra-t-il les concilier avec les exigences de la Communauté économique européenne si ce n'est au prix d'importantes concessions?

Quelques compensations que le Royaume-Uni puisse obtenir, le Commonwealth ne subsistera pas en tant que bloc économique, si l'on en croit Christopher W. Layton, membre du cercle d'études du grand hebdomadaire londonien "The Economist": "Le système préférentiel, écrit-il, a perdu beaucoup de sa valeur et les pays du Commonwealth s'intéressent de plus en plus à l'Europe et non pas seulement au marché anglais. Cela correspondrait donc à l'évolution naturelle que d'abolir le système, au moment où l'Angleterre entrera dans l'ensemble européen."

Le Marché commun, en provoquant un déplacement des courants traditionnels des échanges internationaux, contraindra d'ailleurs la plupart des pays du monde libre de reviser leur politique commerciale, sinon de recourir à l'intégration.

Notre voisin, qui est à la fois notre principal fournisseur et notre meilleur client, se propose de modifier profondément sa politique commerciale. Le président Kennedy demandera au Congrès des pouvoirs très étendus pour négocier des abaissements de droit de douane en faveur de l'Europe. Malgré l'opposition de l'élément protectionniste du Congrès, l'administration réussira sans doute à rallier la majorité à sa proposition qui s'appuie sur des faits. Les pays du Marché commun absorbent déjà le tiers des exportations des Etats-Unis, et cette proportion sera évidemment beaucoup plus élevée lorsque l'Angleterre et d'autres nations auront adhéré à la Communauté économique européenne.

Le Canada devrait profiter des concessions que Washington fera à l'Europe puisque le président Kennedy a pour objectif à long terme l'intégration graduelle des Etats-Unis à une Communauté atlantique dont on ne saurait exclure notre pays.

LA CONCURRENCE INTERNATIONALE

Quelle sera la politique commerciale du Canada? Ainsi que le disait un économiste français, "dans un monde de géants, nous ne pouvons pas nous permettre d'être des nains".

La Communauté économique européenne, consciente de la solidarité des nations libres, n'entend pas être une société fermée. L'adhésion pleine et entière est réservée aux Etats européens parce qu'elle implique l'acceptation d'une politique commune en certaines matières. Mais la constitution de la Communauté prévoit une forme d'association qui serait peut-être accessible au Canada. Quoi qu'il en soit, le Marché commun sera toujours disposé à traiter, sur la base de concessions réciproques, avec des nations qui ne seraient pas affiliées. Il est d'ailleurs possible que l'harmonisation des intérêts si divers que tentent d'effectuer les négociateurs anglais nous ouvre la perspective d'une participation avantageuse.

La préférence impériale ayant disparu, il sera loisible au Canada d'accorder à des nations étrangères, donnant donnant, les privilèges qu'avaient jusque-là les pays du Commonwealth. Ainsi aura-t-il ses coudées franches pour signer des accords commerciaux et conclure quelque entente avec le Marché commun.

Ottawa pourrait difficilement élaborer une nouvelle politique commerciale tant que l'horizon ne se sera pas éclairci. Il est évident toutefois qu'un pays où le commerce d'exportation joue un rôle essentiel ne pourrait pas prendre des mesures protectionnistes qui nous attireraient des représailles. Nous devrons donc être en état de soutenir, sur notre propre marché comme sur les marchés étrangers, une concurrence d'autant plus intense que l'économie mondiale évolue rapidement.

La rareté d'un grand nombre d'objets fabriqués et de produits naturels a fait place à la surabondance. Les pays de la Communauté économique européenne, sans parler du Japon, connaissent depuis plusieurs années un essor industriel sans précédent; ils disposent aujourd'hui d'un outillage perfectionné et d'un vaste marché intérieur, et ce double avantage réduit sensiblement leurs prix de revient.

En Asie, en Afrique et dans l'Amérique du Sud, des pays sous-développés voient affluer des capitaux étrangers qui mettent en valeur, à peu de frais, leurs immenses ressources potentielles parmi lesquelles se trouvent des matières premières dont le Canada est exportateur. Plusieurs de ces pays, qui peuvent compter sur une main-d'oeuvre abondante dont le salaire correspond à un niveau de vie inférieur, sont en train de s'industrialiser grâce à des concours techniques et financiers de l'extérieur.

Quelle que soit la politique commerciale qu'Ottawa jugera à propos d'adopter, il est certain que le pays n'en bénéficiera que dans la mesure où il sera capable d'offrir des marchandises de bonne qualité à des prix que le consommateur étranger et même le consommateur canadien puissent ou veuillent payer. Parmi les problèmes les plus urgents que nous ayons à résoudre, l'un des premiers est sans aucun doute celui des prix de revient.

LE CONCOURS DE L'ETAT

Pour établir et maintenir le coût de la production à un niveau qui permette à l'industrie canadienne d'élargir ses débouchés au pays et à l'extérieur, il ne faudra rien de moins que les efforts conjugués du pouvoir public, du patronat et des syndicats ouvriers.

L'idée d'une telle collaboration a longtemps passé pour une utopie. Mais les résultats qu'elle donne dans les pays du Marché commun et dans d'autres pays prouvent que c'est une idée réalisable et même une pratique efficace. Aussi, en ces derniers mois, l'a-t-on entendu préconiser, au Canada et ailleurs, non seulement par des économistes, mais encore par les dirigeants de grandes compagnies industrielles. Les Etats-Unis eux-mêmes, les plus fermes champions de l'entreprise privée, ne dédaignent pas l'exemple de la Suède. Ils ont chargé des spécialistes d'étudier le fonctionnement de l'économie de ce pays où il n'y a presque jamais de grève et où le chômage est à peu près inconnu. A quoi tient cette situation enviable? Elle tient à ce que les conflits d'intérêts sont réglés par le moyen de la négociation et de la médiation, grâce à une étroite collaboration de représentants du gouvernement, du monde des affaires et du monde du travail. Conscients de l'interdépendance de toutes les classes de la société, ils étudient ensemble les problèmes d'intérêt commun.

La participation de l'Etat à la vie économique existe déjà, d'ailleurs, sur le plan international. L'Organisation de Coopération et de Développement économique, fondée le 30 septembre dernier, groupe dix-huit nations européennes auxquelles se sont joints le Canada et les Etats-Unis. Elle a notamment pour objet de favoriser le progrès non seulement de ses adhérents, mais encore des pays sous-développés, de coordonner la politique financière et économique de ses membres et de faciliter l'augmentation de leurs échanges. Il est évident que ce programme présuppose que, dans chacun des vingt pays faisant partie de l'Organisation, le gouvernement exercera une certaine action sur l'économie nationale.

Il ne s'agit pas, bien entendu, d'économie dirigée. Il incombe aux pouvoirs publics, non pas de se substituer à l'entreprise privée, mais de la seconder en créant une atmosphère favorable au progrès économique.

Etant donné l'immense étendue de notre pays et la diversité de ses régions, il appartient à chaque province de prendre, dans les limites de ses attributions, toutes les initiatives qui lui paraissent susceptibles d'accélérer la mise en valeur des ressources de son territoire. Les provinces devraient toujours pouvoir compter, pour l'accomplissement de leurs tâches particulières, sur le concours du pouvoir central duquel relèvent les mesures d'ordre général. Le rôle principal du gouvernement fédéral consiste à pratiquer une politique commerciale visant à développer nos échanges et à les maintenir en équilibre, une politique monétaire qui assure, autant que possible, la stabilité du dollar et partant des prix, et une politique fiscale qui encourage l'épargne, facilite la formation des capitaux et stimule l'esprit d'entreprise.

PERSPECTIVES

L'adaptation du Canada au monde économique de demain s'effectuera graduellement. Il y a lieu de prévoir qu'elle ne se fera pas sans difficultés. Mais notre pays a démontré maintes fois qu'il sait s'accommoder aux circonstances. En un demi-siècle, il a édifié une armature qui lui a valu de prendre rang parmi les grandes nations industrielles et commerçantes. Deux fois en moins d'un demi-siècle, il a réussi à improviser une économie de guerre et, la paix revenue, à convertir ses usines d'armements en fabriques de biens de consommation. Or les initiatives qu'exigeaient ces transformations — c'est-à-dire la réorganisation d'une partie de la production, le réaménagement d'établissements industriels et un reclassement de la main-d'oeuvre — sont celles-là mêmes qui permettront à notre pays de s'ajuster à la situation nouvelle.

On peut donc espérer avec une entière confiance que, la période d'incertitude passée, le Canada saura orienter ses voiles. La stabilité politique et monétaire que connaît notre pays, ses richesses naturelles et son équipement industriel, la compétence et l'expérience de ses chefs d'entreprise et la main-d'oeuvre habile et disciplinée dont il dispose le mettront sans doute en mesure de profiter largement du progrès économique que le nouvel ordre de choses promet aux nations libres.

LA TENDANCE DEMEURE FAVORABLE

On prévoit que 1962, sans être une période d'emballement, sera une bonne année

M. Louis Hébert, administrateur et gérant générale de la Banque, a commenté les résultats des opérations du dernier exercice et il a fait un bref exposé de la situation économique.

Ainsi que vous l'avez constaté, les opérations du dernier exercice ont donné d'excellents résultats, et 1961 a été pour la Banque une autre année de progrès.

Les profits nets de l'exercice, en augmentation de $173,202 par rapport à 1960, ressortent à $3,242,366. Ils se répartissent à $3.24 par action, à rapprocher de $3.07 l'an dernier. La provision pour l'impôt sur le revenu est passée, d'une année à l'autre, de $3,035,000 à $4,355,000. Il a été affecté à l'amortissement des immeubles sociaux une somme de $837,845, en comparaison de $815,745 en 1960. Au cours de l'exercice, nous avons ouvert une seconde succursale à Saint-Jérôme et un bureau à Manicouagan, nous avons converti quatre agences en succursales et nous avons agrandi et modernisé plusieurs bureaux.

La Banque a versé aux actionnaires une somme de dividendes de $2,200,000, à rapprocher de $1,998,192 l'année précédente. Ces dividendes représentent $2.20 par action, à comparer avec $2.00. Une somme de $1,000,000 a été portée au fonds de réserve qui s'élève maintenant à $34,000,000. Le solde du compte profits et pertes s'établit à $925,710, au regard de $883,343 au 30 novembre 1960.

Le total des dépôts, en augmentation de plus de $46 millions, se chiffre par $773,391,517. Les dépôts d'épargne de particuliers ont passé de $422,877,419 à $442,225,590.

L'actif total, accusant une progression de $48,019,186, atteint $823,761,709, ce qui est un nouveau sommet. Il présente une grande liquidité. Les disponibilités de caisse se montent à $115,809,479, soit 14.86 pour cent du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable, qui se chiffre par $413,050,021, est l'équivalent de plus de 53 pour cent de ce même passif.

Les prêts courants forment une somme de $373,293,315, à rapprocher de $346,378,817 à la fin de l'exercice antérieur. Il est intéressant de noter que les avances de la Banque, aux termes de la loi sur les prêts aux petites entreprises, se totalisent par $2,617,000, soit environ 45 pour cent de tous les prêts de cette catégorie qui aient été consentis l'année dernière dans la province de Québec. La valeur des immeubles sociaux est de $10,264,774. Celle du portefeuille-titres est passée de $266,104,733 à $275,491,193.

Cet exposé serait incomplet s'il ne faisait pas mention du personnel de la Banque, auquel nous sommes en grande partie redevables des résultats et des progrès de l'exercice. Il a rempli ses fonctions avec une exactitude et une célérité qui ont été d'autant plus appréciées que l'augmentation du volume des affaires alourdissait sa tâche. C'est pour nous un agréable devoir de lui rendre le témoignage qu'il a mis au service de notre institution et de la clientèle un dévouement et une loyauté dont il convient de le louer et de le remercier.

Lorsque nous posséderons des informations complètes sur le dernier trimestre de 1961, nous constaterons sans doute que le trait saillant de l'année qui vient de finir aura été le renversement de la tendance économique.

Le mouvement de reprise est encore lent et le progrès est irrégulier et inégal, mais la situation s'améliore graduellement depuis cinq ou six mois. La progression que connaissent certains secteurs de l'économie nationale fait plus que compenser la régression que d'autres subissent encore, si bien qu'à la fin de septembre, l'indice général de la production et même celui de la production des manufactures étaient à la hausse. Et il paraît certain que la reprise a été soutenue au cours du dernier trimestre de l'année.

Bien que les revenus du public soient considérables et que les prix restent relativement stables, les consommateurs restreignent leurs achats. Si le commerce n'accuse, en conséquence, qu'une légère augmentation par rapport à l'année précédente, les réserves de pouvoir d'achat qui s'accumulent n'en constituent pas moins un élément favorable qui, tôt ou tard, viendra stimuler les affaires.

Notre commerce d'exportation a subi une évolution assez inattendue. Pendant les neuf premiers mois de l'année écoulée, nos ventes aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et aux autres nations du Commonwealth étaient en diminution par rapport à la même période de 1960. Le progrès d'ensemble tient uniquement à l'augmentation de nos ventes au Japon ainsi qu'à des pays communistes, lesquels ne présentent guère de garanties de stabilité.

Heureusement qu'au cours de l'été, un fait significatif a soudain changé les perspectives. Nos exportations à destination des Etats-Unis pendant le troisième trimestre de l'année se sont relevées de 11.3 pour cent, ce qui en a porté le montant à $855,900,000. Loin d'être un cas fortuit, cette importante progression résultait de la reprise qui commençait à s'accélérer aux Etats-Unis. Il y a donc lieu d'espérer que ce grand marché offrira désormais de plus larges débouchés à nos exportatons. D'autant plus que le président Kennedy a résolu de pratiquer une politique commerciale plus libérale. Quelle que soit d'ailleurs la politique économique qu'Ottawa croira opportun d'adopter, il est évident que les Etats-Unis demeureront notre principal client.

La dévaluation de la monnaie a pour effet d'entraver les importations et de favoriser les exportations. Mais elle alourdit, en revanche, les prix de revient des industries qui achètent de l'outillage au dehors et qui perdent ainsi une partie de l'avantage que leur offre la baisse de leurs produits sur les marchés extérieurs. En outre, les fluctuations du dollar déroutent toutes les prévisions des compagnies qui doivent prendre des engagements comportant des dettes ou des créances exprimées en monnaie étrangère.

Les derniers relevés publiés indiquent que le nombre des sans-travail n'a pas augmenté, à l'automne, dans les mêmes proportions que l'année précédente. Le chômage n'en persiste pas moins, bon an, mal an, d'une façon anormale.

Dans la province de Québec, le taux élevé de la natalité et l'affluence de la jeunesse rurale vers les villes augmentent très rapidement l'effectif ouvrier. Aussi la création d'emplois est-elle devenue si urgente que le gouvernement provincial a décidé d'intervenir. Comme chacun sait, il a fondé des organismes et il projette l'adoption de diverses mesures visant à favoriser le progrès de l'industrie.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont recours à des entreprises de travaux publics. Mais ces travaux sont limités quant au nombre; ils n'ont qu'une durée plutôt brève, et ils s'exécutent en grande partie au moyen d'un outillage mécanique. Ils offrent donc relativement peu d'emplois et pour peu de temps. C'est un simple palliatif.

Il est évident que le seul remède véritable, ce serait le développement de l'industrie, et en particulier de l'industrie manufacturière. Cette branche de la production est celle qui utilise le plus de main-d'oeuvre, et elle fait rayonner l'activité dans plusieurs autres secteurs, à cause des machines, des matériaux et des services qu'elle requiert.

L'augmentation de la masse monétaire, qui atteignait 7.6 pour cent à la fin de novembre dernier par rapport à la même date en 1960, a eu pour principale conséquence de rendre l'argent plus facile sur le marché des capitaux. La baisse des taux d'intérêt, qu'annonçait le fléchissement du rendement des bons du Trésor, s'est étendue à la plupart de obligations, notamment aux obligations municipales et à celles de la même catégorie. Mais le gonflement de la circulation monétaire n'a pas provoqué une expansion du crédit susceptible de relancer l'économie.

L'extension de l'industrie de transformation exigerait aujourd'hui des mises de fonds considérables. Or, depuis plusieurs années, les investissements aux fins d'établissement d'usines et de modernisation des outillages sont en régression, compte tenu de l'accroissement de la population. Il est possible que le surdéveloppement de la capacité de production dans certaines branches déprime l'esprit d'initiative. Mais la politique fiscale du gouvernement fédéral n'est sûrement pas la moindre cause de l'insuffisance et de l'inactivité des capitaux d'entreprise.

"Il faut prendre l'argent où il est", entend-on dire parfois. Cette formule — comme toutes les formules simplistes — cache, sous une évidence apparente, une idée fausse qui peut avoir de sérieuses conséquences. Au lieu de se contenter de puiser aux sources les plus facilement accessibles la masses des recettes dont il a besoin, le gouvernement devrait se préoccuper des conséquences possibles de ses prélèvements. L'impôt démesuré dont le fisc frappe les revenus des compagnies leur enlève des fonds qui auraient pu servir à la constitution de réserves, à l'agrandissement d'usine, à la modernisation d'outillages ou à des travaux de recherche. Il empêche en outre la réalisation de certains projets parce que leurs auteurs estiment que, s'ils réussissaient, l'impôt ne leur laisserait pas un profit proportionné au risque à courir. D'autre part, au moyen de l'impôt progressif sur le revenu des particuliers, le gouvernement s'approprie des ressources dont une grande partie aurait été affectée au placement.

Ainsi, une fiscalité excessive et mal répartie est susceptible de décourager l'esprit d'entreprise, de restreindre la production et d'entraver la création des capitaux dans un pays qui doit compter sur des concours financiers de l'extérieur et à l'heure où la diminution des investissements ralentit le mouvement de reprise.

Si, au cours de l'année écoulée, l'amélioration de la situation n'a pas répondu à l'attente générale, on n'en a pas moins constaté un regain d'activité qui, depuis plusieurs mois, s'accentue graduellement. Notre économie semble évoluer de la même manière que celle des Etats-Unis, à laquelle elle est étroitement liée. Dans l'un et l'autre pays, le mouvement de reprise, dont le départ a été tardif, s'est ensuite accéléré de mois en mois, et la tendance demeure favorable. Personne ne s'attend que 1962 soit une période d'emballement, mais les indices les plus significatifs font prévoir que ce sera une bonne année.

Réunion de l'A.P.M. à St-Pierre le 18 janvier

ST-PIERRE — La vague de "froid sibérien" et les nombreuses maladies semblent actuellement empêcher les gens de sortir; en dépit de cela, une soixantaine de personnes bravèrent ces intempéries en assistant à la réunion de l'Association de Parents et Maîtres de St-Pierre, le jeudi soir 18 janvier, au Centre Récréatif de la paroisse.

Après la prière d'usage et les paroles de bienvenue prononcées par la présidente, Mme A. Roy, la lecture des minutes de l'assemblée précédente fut donnée par Mlle Y. Legal, secrétaire. M. A. Desharnais présenta ensuite un compte rendu des sommes perçues pour cotisations à l'A.P.M. Cinquante-huit membres ont contribué le montant requis, à date.

Une période de questions et réponses s'ensuivit, éclairant davantage les gens sur divers problèmes ou activités scolaires, tels que Club 4-H, Caisse Scolaire et remarques générales concernant les parents des élèves du cours secondaire.

En guise de préambule à la conférence de la soirée portant sur l'étape numéro deux du programme de l'année, "Famille et loisirs", Mme A. Roy fit la lecture de quelques idées profondes aptes à nous imprégner du sentiment et de la nécessité de l'esprit chrétien dans nos loisirs. Ceci fait, elle céda la parole à M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, conférencier invité à expliquer les buts des loisirs dans la vie d'un chrétien et comment ils peuvent, ou nous rapprocher ou nous éloigner de Dieu.

M. l'abbé Roy débuta avec un questionnaire. L'auditoire se divisa en groupes afin d'émettre des opinions sur ce que sont les loisirs, s'il sont nécessaires, s'il est possible de les utiliser pour un plus grand épanouissement chrétien et humain, s'il y a un choix à faire dans leur utilisation et si les parents seuls sont responsables de l'orientation des loisirs de leurs jeunes. Les réponses variées permirent à M. l'abbé Roy d'expliquer ensuite plus en détails les motifs et les buts des loisirs chrétiens. "Si le travail est obligatoire, les loisirs sont nécessaires", dit-il; "les deux doivent nous aider à grandir et à paver le chemin qui conduit à Dieu. Soit qu'on joue, soit qu'on se repose, que tout soit fait pour la gloire de Dieu" — voilà les paroles concluant l'excellente conférence de M. l'abbé Roy — elles expliquent tout!

M. Claude Desrosiers, instituteur, remercia le conférencier de son exposé débordant de sagesse et d'intérêt.

Un goûter mit fin a la soirée. Les parents et les membres du personnel enseignant en profitèrent afin de discuter en particulier leurs problèmes respectifs.

A St-Lazare, M. Georges Paquin donne un concert très apprécié

ST-LAZARE — Un concert par l'artiste Georges Paquin, organisé par les Chevaliers de Colomb, avait lieu le dimanche 21 janvier, à la salle de banquet Chartier.

Une assistance d'à peu près cent personnes venait se régaler d'une soirée qui certainement ne sera pas oubliée par les gens du village.

Accompagné au piano par Mlle M. Painchaud, M. Paquin sut donner un programme d'une telle variété que tous, après une heure et demie, auraient bien voulu que ce programme soit prolongé encore aussi longtemps.

On remercie donc M. Paquin et son accompagnatrice de s'être dérangés pour venir entretenir les gens de St-Lazare et on espère qu'ils seront invités de nouveau dans un avenir rapproché.

Cette semaine étant dédiée entièrement aux joueurs de gouret mineurs, on demande aux parents de venir encourager leurs enfants à la patinoire lorsque l'occasion se présentera, le 26 janvier.

Deux équipes de joueurs âgés de 14 ans et moins ainsi que de 12 ans et moins feront face aux équipes de l'école indienne de Birtle. La plupart des villageois n'ont pas eu l'occasion de voir ces jeunes s'y donner à plein coeur sur la glace et on serait surpris de constater que plusieurs d'entre eux sont très habiles avec le bâton de gouret.

Le sport est d'une très grande importance dans le développement moral d'un enfant et sans encouragement, surtout venant des parents, il peut perdre l'initiative et prendre l'habitude du chômage.

Donc, on demande aux parents et ainés d'être à la patinoire vendredi soir. Les jeunes seront émerveillés!

Malades

Prompt rétablissement à Mme Robert Décorby et M. Henri Simard, malades à l'hôpital de Russel, ainsi qu'à M. Bill Petronko, hospitalisé à Birtle.

On souhaite un prompt rétablissement à M. Bob Wilson, hospitalisé depuis quelque temps à l'hôpital général de St-Boniface, ainsi qu'à M. Paul Prescott, patient à l'hôpital de Ste-Rose.



Un Canadien, le R. P. Michel Gagnon, P.B., originaire de Québec, vient d'être nommé directeur de l'Institut Lavigerie, à Ain-Séfra, en Algérie. Ce collège compte 400 élèves, musulmans pour la plupart. La ville d'Ain-Séfra est à environ 300 milles au sud d'Oran et à proximité de la frontière du Maroc. (Photo CCC)

Filles d'Isabelle de St-Pierre

Le mardi 16 janvier, le cercle des Filles d'Isabelle de St-Pierre tint sa première assemblée de l'année. Malgré une température très froide, un grand nombre de membres étaient présents et bien vivants. Après les souhaits de Bonne et Heureuse Année par soeur Marguerite Joubert, régente, suivit la prière. Puis, chaque comité donna son rapport. Ensuite, notre régente nous mit au courant de nos activités pour le mois qui vient. Nous avons beaucoup à faire; soyons fidèles à nos engagements et nous vivrons notre belle devise.

Le prix de présence fut gagné par soeur Rose Dondo.

Remerciements

Soeur Marie Fréchette désire remercier le cercle des Filles d'Isabelle de St-Pierre pour les témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de son frère, M. Lucien Rougeau, de Maillardville, C.-B.

Soeur Marie Fréchette, sa soeur, Cécile, et son beau-frère ont fait un court voyage en avion à réaction à Vancouver pour assister aux funérailles de leur frère à Maillardville.

Le cercle offre des voeux de prompt rétablissement aux soeurs malades, soit à la maison ou à l'hôpital.

La prochaine assemblée mensuelle aura lieu le 13 février. Venez encore plus nombreuses et à l'heure indiquée.

La REDACTRICE.

La Salle

Va-et-vient

Du 13 au 17 janvier, M. et Mme Victor Hogue et leurs jumelles, Colette et Collen, de la paroisse Ste-Dorothée, à Montréal, P.Q., furent en promenade chez leurs parents de La Salle et autres, dont MM. et Mmes Aubert Poirier, Philippe et Ulysse Hogue et Mme Virginie Girardin. Les visiteurs firent le voyage aller et retour par avion. M. Hogue est à l'emploi de la compagnie "Trans-Canada Air Lines", de Montréal.

Le dimanche 21 janvier, Mme Marie Lagacé prenait le train à destination de la Californie, où elle séjournera chez ses fils et brus, MM. et Mmes Etienne et Philippe Lagacé, domiciliés à Santa Gabriel.

Durant la saison des Fêtes, MM. et Mmes Noël Boulet, de Winnipeg, Elzéar Boulet, de Fort Garry, Michel Boulet et Jos. Brisson, de Haywood, et leurs familles ont rendu visite à M. et Mme Wilfrid Côté et leurs enfants.

Le lundi 1er janvier, M. et Mme Henri Gousseau se rendirent à Portage-la-Prairie, Man., où ils visitèrent le R. P. Bernard, capucin, et Mme Juliette Gousseau, respectivement frère et mère de Mme H. Gousseau.

Récemment, MM. et Mmes Francis Pichette, Noël Trudeau et Roland Lafond, de St-Boniface, furent en premenade chez M. et Mme Charles-Edouard Lafond.

M. et Mme Pierre Daoust, de Fannystelle, Man., furent de passage le lundi 1er janvier, chez M. et Mme Raphaël Lanoie.

A l'occasion du Jour de l'An, M. et Mme Wilfrid Côté et leur famille furent en promenade chez Mme Pierre Côté, ainsi que chez M. et Mme Jos. Brisson, de Haywood, Man.

Mme Juliette Robert, de Portage-la-Prairie, séjourne actuellement chez sa fille, Mme Henri Gousseau.

Bénédiction des enfants

Le dimanche après-midi 14 janvier avait lieu, à 3 h. p.m., à l'église paroissiale, la cérémonie de la bénédiction des enfants. Pendant que les religieuses du couvent interprétaient le cantique "Jésus, Enfant", les enfants s'approchèrent de la sainte table avec leurs parents pour baiser le petit Jésus de la crèche. La bénédiction du Saint Sacrement termina la cérémonie religieuse.

Plage Albert

Fiançailles

M. et Mme Nicholas Saffie, de la Plage Albert, annoncent les fiançailles de leur fille, Marvis Arlene, à M. Clark Robert Redmond, fils de M. et Mme Joseph Redmond, 93, rue Nassau, Winnipeg. Le mariage aura lieu le samedi 10 février à 4 h. p.m., en la basilique de St-Boniface.

Un Sulpicien japonais, M. Pierre-Saboura Hirata, appartenant à la province sulpicienne du Canada, vient d'être nommé premier évêque d'Oita, au Japon. Le nouvel évêque était professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire de Fukuoka, que dirigent les Sulpiciens canadiens et qui fut fondé en 1933 par M. Paul-Emile Léger, qui est aujourd'hui cardinal et archevêque de Montréal. (Photo CCC)

Le Pas

Décès

Le R. F. J. Duhaime est décédé subitement à Nelson House après avoir passé 50 ans dans les missions du Nord.

La dépouille mortelle a été transportée à Le Pas, où le service funèbre eut lieu dans la cathédrale à 11 h. a.m., le lundi 15 janvier. L'inhumation se fit au cimetière local.

Çà et là

M. Fred Young a été victime d'un accident de route durant une tempête.

L'hiver est bien dur avec ses tempêtes de neige et ses grands vents. Le thermomètre a marqué jusqu'à 45° sous zéro.

Expérience de publicité collective par des commerçants de La Broquerie

LA BROQUERIE — Dans le numéro du 6 juin 1961 de **La Liberté et le Patriote**, un groupe de commerçants de La Broquerie inaugurait un système d'annonces collectives en lançant à la population manitobaine une invitation à la fête patronale de la Saint Jean-Baptiste, qui fut célébrée dans la paroisse le 24 juin.

Les mois suivants ces annonces collectives présentèrent tour à tour différents commerçants de l'endroit: le 7 juillet, M. Jean-Marie Mulaire, apiculteur; le 11 août, M. Arthur Balcaen, chauffeur de taxi; le 6 octobre, annonce de l'ouverture du nouvel édifice de la Caisse Populaire; le 3 novembre, la Laiterie Coopérative; le 8 décembre, le magasin Coopératif; le 22 décembre, le Transfer et le Camion Citerne de M. Gérard Tétrault; l'an nouveau débute avec l'annonce de l'agent North Star, M. Albert Vielfaure. D'ici quelques mois les autres commanditaires auront bénéficié de ce mode d'annonces peu dispendieux.

Les deux derniers commanditaires sont rattachés au service de camionnage de La Broquerie et on désire, à cette occasion, faire un résumé historique de ce commerce.

Cette industrie débutait modestement en 1924 avec un Ford Model A, d'une tonne, propriété de M. Joseph Beaupré. La tâche était bien différente alors qu'il fallait voyager lentement dans des machines peu confortables, à travers des routes plus ou moins nivelées et aux courbes plutôt aiguës.

M. Beaupré accomplit cette tâche jusqu'en 1927. M. Hector Bédard prit ensuite la relève et fut remplacé en 1931 par son fils, Alcibiade.

En 1934, M. Ubald Trudeau, de Ste-Anne-des-Chênes, acheta le commerce de M. Bédard. Les marchandises de La Broquerie étaient alors transportées par son employé, M. Joseph Neault. On note ici que durant l'hiver, à cette époque, M. Elzéar Fiola faisait le transport du lait de La Broquerie à Ste-Anne avec des chevaux, tous les deux jours.

Après quelques années, M. Joseph Arpin, de St-Boniface, fit l'acquisition du commerce de transfer de M. Trudeau. Dès 1944, le nouveau propriétaire eut comme chauffeur M. Henry McCarthy, de La Broquerie, qui durant plusieurs années fournit à la paroisse un service des plus satisfaisants.

Le 1er février 1946, M. Aimé Vielfaure partait pour St-Claude, où il établissait un service de taxi. Au mois de mai de la même année, son frère, Albert, était embauché par M. Arpin, et le 1er novembre suivant, les deux frères devenaient propriétaires de l'entreprise de M. Arpin. M. McCarthy continua de travailler avec eux jusqu'au 1er janvier 1957. En novembre 1956, MM. Albert et Aimé Vielfaure avaient débuté avec deux camions, un Ford et un Chevrolet, deux tonnes. Lorsqu'ils vendirent leur commerce, 11 ans plus tard, ils avaient sur les routes 10 camions, dont trois camions remorques, qui effectuaient un transport jusqu'en Saskatchewan et en Alberta. En 1950, les frères Vielfaure avaient construit un garage de belle apparence qui fut consumé par le feu en février 1959.

Enfin, le 1er janvier 1957, M. Gérard Tétrault devenait propriétaire du service de camionnage de La Broquerie. Tel qu'on a pu le voir dans l'annonce du 22 décembre dernier, il possède aussi, en compagnie de M. Aimé Vielfaure, un camion citerne qui fait le transport du lait de La Broquerie, Giroux et Ste-Anne.

Par ailleurs, un nouveau commerce était introduit dans la paroisse, le 1er mai 1961. C'est ainsi que depuis lors on voit circuler sur les routes de La Broquerie, Giroux, Ste-Anne, Richer et sur le chemin Trans-Canada, le magnifique camion d'escence portant l'étiquette Albert Vielfaure, agent North Star, qui se trouve reproduit dans l'annonce en cette page.

Félicitations à nos commerçants. A tous bon succès. Heureuse et sainte année.

Çà et là

Le mercredi 17 janvier avait lieu l'assemblée annuelle des commissaires de l'école élémentaire. M. Alphonse Michaud fut élu en remplacement de M. C. Jolicoeur. Les commissaires actuels sont MM. Philippe Laramée, président, Victor Gamache, Denis Nadeau, Henri Nicolas et Alphonse Michaud.

Le R. P. Isaïe Desautels, O.M.I., de Kenora, Ont., était en visite la semaine dernière chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme Adélard Jolicoeur.

Souhaits de prompt rétablissement aux malades de la paroisse, spécialement à M. René Mignot, malade à la maison.

Baptêmes

Le 21 janvier: Alice-Marie-Liliane-May, née le 11 janvier, fille de Laurent Simard et de Florence Chartier. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Vincent, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 janvier: Yvonne-Suzette-Marie, fille de Jean Lépine et d'Aline Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Urbain Lachance.

M. Benoit Garand a été élu Syndic de la paroisse de Dunrea

DUNREA — L'assemblée paroissiale qui devait avoir lieu le lundi 8 janvier fut remise à cause de la mauvaise température, au lundi 15 janvier. Il ne faisait pas beaucoup plus beau ce soir-là et l'assistance ne fut pas très nombreuse. La réunion, présidée par M. l'abbé G. Gervais, curé, fut très intéressante. Le rapport financier fut donné et un nouveau syndic, M. Benoit Garand, fut élu pour remplacer M. N. Boulet, sortant de charge.

Statistiques

Pendant l'année écoulée il y eut 32 baptêmes, quatre mariages et six décès, dont un d'enfant.

La paroisse a maintenant un bulletin paroissial, grâce à l'initiative du dévoué pasteur et à la collaboration des hommes d'affaires du village, qui doivent être encouragés. La bénédiction du Très Saint Sacrement a lieu après la messe du dimanche.

L'assemblée annuelle des commissaires d'école eut lieu la semaine dernière à l'école consolidée; un bon nombre d'intéressés, dames et messieurs, assistaient. Les commissaires sortant de charge furent MM. J. R. Chambers et A. Lavoie. Ce dernier fut réélu à l'unanimité et M. A.-J. Bessant remplace M. Chambers.

Çà et là

Mme Rosanne Girardin est de retour chez elle après plusieurs semaines à l'hôpital de Killarney.

Mme Armand Beauchemin reçoit des traitements à l'hôpital général de St-Boniface. Ses nombreuses amies lui offrent leurs voeux de prompt rétablissement.

Au début de janvier, M. et Mme P. Bisson avaient le plaisir de recevoir leurs fille et gendre, M. et Mme Thomas Heaphy (Clarisse), de Calumet Island, P.Q., venus en automobile avec M. Roland Boulet, d'Ottawa, fils de M. et Mme Aimé Boulet. Ils passèrent quelques semaines dans leurs familles respectives.

Un accident qui aurait pu avoir des suites funestes est survenue la semaine dernière au village, lorsque la charrue à neige, conduite par M. B. Ruttle, vint en collision avec une automobile conduite par M. Henri Souyri. L'automobile subit quelques dommages et M. Pierre Aubin, qui accompagnait M. Souyri, fut conduit à l'hôpital de Wawanesa par M. Benoit Garand. Les deux occupants de l'automobile subirent quelques blessures et furent fortement ébranlés.

A la patinoire locale, les parties de curling sont commencées et plusieurs équipes se livrent à ce sport vivifiant pendant que les plus jeunes font connaissance avec le hockey pour devenir plus tard, qui sait, peut-être de populaires champions! En attendant, tous s'en donnent avec enthousiasme.

Virden

Déjeuner-Communion

M. l'abbé J. Schreiber présidait au déjeuner-communion de la chorale du Sacré-Coeur de Virden, qui eut lieu dans la salle paroissiale après la grand-messe du dimanche 21 janvier.

Le déjeuner fut servi par MM. F. Gallant et J. Lothian.

Mme J. Lee, membre de la chorale, avait décoré la table avec goût. Une statue de saint Joseph entourée de fleurs et de petits cierges ornait le centre. Les tables étaient placées de façon à ce que tout les invités faisaient face l'un à l'autre. Arrangement particulièrement agréable lorsque M. le Curé adressa la parole à la fin du déjeuner. Ce dernier parla du chant grégorien et dit pourquoi l'Eglise le préfère à d'autres. Il expliqua aussi les derniers changements apportés à la musique liturgique.

Ensuite, on procéda à la formation de la chorale en une société organisée. Mme J. Lothian fut choisie présidente, Mme J. Lee, bibliothécaire, et Mlle Rosita Gorzola, secrétaire-trésorière.

Le prochain déjeuner-communion de la chorale aura lieu au mois de mai.

On a appris de part et d'autre que la directrice, Mme F. Gallant, avait l'intention d'inscrire la chorale du Sacré-Coeur au prochain festival annuel de Virden. Grand festival annuel de deux semaines qui aura lieu au mois de mars. Si oui, on en entendra surement des échos.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des paroissiens du Sacré-Coeur de Virden eut lieu dans la salle paroissiale le 14 janvier. M. J. Lothian fut élu syndic à l'unanimité pour une période de trois ans. M. l'abbé J. Schreiber présidait à l'assemblée et remercia M. Félix Langlois, syndic sortant de charge, pour les services rendus à la paroisse durant son terme d'office.

M. le Curé donna un compte rendu détaillé des recettes et dépenses de l'année et se montra satisfait des résultats.

Les autres membres des comités élus furent: cinéma, Bert Kerik; bingo, MM. Norman Sexsmith, Jim Bulger, Gabriel Boulanger, Guy Augert, Terry McLean, John Spurrill et R. Péloquin.

Mgr Sacchi est rappelé à Rome

OTTAWA — Mgr Angelo Sacchi, C.S., secrétaire de la délégation apostolique à Ottawa, a été rappelé à Rome et est parti par avion, le 19 janvier. Il était au Canada depuis 1959. Le nom du remplaçant de Mgr Sacchi sera annoncé plus tard.

Halons ensemble!

La paroisse et la Caisse Populaire

La semaine dernière, nous avons donné un bref aperçu du rôle de la Caisse Populaire dans la paroisse.

Nous toucherons, cette fois, quelques uns des bienfaits qu'apporte la Caisse Populaire, surtout au point de vue du développement personnel des membres. Il n'est pas exagéré de dire que la Caisse est une véritable école d'apprentissage, dont le rôle et l'influence peuvent être prépondérantes pour l'individu et le milieu communautaire.

École d'apprentissage

Dans les cadres de la Caisse, se rencontre une situation unique, où les dirigeants et les membres se trouvent continuellement à faire face à toutes les formes de l'activité quotidienne. C'est la terre à travailler, les animaux à soigner, les taxes et les comptes à payer, la famille à entretenir, les affaires de toutes sortes à transiger, le métier ou la profession à exercer. Enfin, ce sont les tâches quotidiennes en leur multiple diversité.

C'est précisément ce contact humain avec les travaux, avec la matière et avec le temporel, qui permet à l'homme de donner un souffle chrétien, une orientation chrétienne à toutes ses actions, un sens chrétien à toutes ses entreprises.

La place de l'argent

Comme aujourd'hui, les services et la marchandise s'échangent surtout contre de l'argent, nous vivons, pour ainsi dire, collés à lui. L'argent permet, à peu près, de tout faire. Par suite, il peut devenir un maître tyrannique, une idole que trop d'hommes encensent avec ferveur. Son vrai rôle est celui d'être un serviteur, un instrument à l'usage des hommes. De cette façon, la Caisse Populaire habitue les sociétaires à mettre l'argent à sa vraie place, à le faire servir à l'enrichissement des individus et de la communauté humaine, et non à leur asservissement. Plus tard, dans cette série, l'on discutera les moyens de l'employer au meilleur profit possible.

Ecole de chefs

Parmi les rôles que joue la Caisse Populaire dans la paroisse, celui de préparer des chefs semble être en tout premier. Plus que jamais, l'on réclame des chefs pour diriger nos différentes sociétés; la pénurie se fait sentir partout.

Les cadres de la Caisse, par son bureau de direction, ses comités de Crédit et de Surveillance, ses officiers et son gérant, par sa formule de travail précisée par la loi et les règlements, facilite à ceux qui en font partie, l'apprentissage de l'autorité. Elle leur fournit l'occasion de développer le sens des responsabilités et des proportions; d'acquérir une connaissance plus approfondie de la nature humaine. La grande variété des problèmes qui se présentent chaque jour et la fréquence des rencontres avec les membres, sont pour les officiers, une source d'expérience très enrichissante: indiscutable préparation à des fonctions de plus grande envergure sur le plan diocésain ou provincial.

Les qualités d'un chef

Etre chef, c'est être à la tête. C'est la tête qui voit, qui pense, qui fait agir dans l'intérêt bien compris de tout le groupe, qui coordonne les efforts de chacun. Le chef est un éveilleur d'énergie et d'enthousiasme. Sa préoccupation est de préparer des hommes, à les unir, à les aimer; il cherche leur conseil, leur collaboration. Sa tâche essentielle consiste à savoir faire travailler les hommes en commun, à reconnaître et à utiliser au mieux les capacités de chacun, à donner à tous le sens de la solidarité, à faire saisir, bien clairement, la haute valeur des buts que l'association poursuit. Le chef est un serviteur. En servant ses semblables, il sert Dieu. Aucune raison, pour lui, de s'enorgueillir, car les dons qu'il possède, à quelque degré que ce soit, il les a tous reçus.

En résumé, la Caisse Populaire, par le nombre de ses membres et leur variété, est un terrain très fertile à la découverte des talents d'organisateur et de chef, qui, autrement, resteraient improductifs. Par ce fait la Caisse et la communauté se trouvent, à profiter d'une amélioration de plus en plus accentuée. Elle devient un puissant stimulant au plein épanouissement de toutes les valeurs humaines.

Réunions annuelles

A Ste-Agathe, le jeudi 1er février.

A St-Pierre, le mardi 6 février.

Comité de nomination

Une des fonctions importantes de l'assemblée annuelle, c'est l'élection des nouveaux membres qui composeront le bureau de direction, les comités de surveillance et de crédit.

Le choix peut se faire par un comité de nomination qui, à son tour, présente à la réunion annuelle, une liste de candidats, à laquelle les sociétaires peuvent ajouter d'autres noms.

Le bon fonctionnement de la Caisse exige d'avoir pour la diriger, les meilleurs hommes possible. Un comité, composé de trois membres, nommé d'avance avant la réunion et par les directeurs, permet de faire une sélection intelligente et de choisir des candidats qui ont été entrevus et qui ont accepté de se laisser mettre en nomination. D'après une longue expérience, c'est la meilleure méthode à suivre.

La Fédération des Caisses canadiennes-françaises du Manitoba,

par Raymond BERNIER.

Ste-Anne-des-Chênes

Préparation au mariage

Les cours de préparation au mariage commenceront à Ste-Anne le dimanche 11 février, à 2 h. p.m. Peuvent et sont cordialement invités à y participer tous les fiancés et tous les jeunes gens et jeunes filles âgés d'au moins 18 ans. L'invitation s'adresse aussi à ceux de Lorette, La Broquerie, Richer et Ste-Geneviève.

Nouveaux commissaires

Le jeudi 18 janvier, un bon nombre de personnes se rendaient à l'auditorium de l'école élémentaire, où avait lieu la réunion annuelle du District Consolidé de Ste-Anne. M. Philias Maurice, président de la commission scolaire, souhaita à tous la bienvenue. Il les félicita de s'intéresser ainsi à l'éducation de leurs jeunes, devoir d'obligation et d'importance pour les parents; et félicita aussi le personnel enseignant, les commissaires de l'école secondaire et les chauffeurs d'autobus pour leur travail et leur coopération très apprécié.

Puis vint le moment des nominations et de l'élection de deux nouveaux commissaires. MM. Raphaël Vincent et Marius Magnan furent élus. Félicitations à ces Messieurs et, aux deux commissaires sortant de charge, MM. Henri Champagne et Léo Trudeau, sincères remerciements pour le bon travail accompli.

Nouveau syndic

Après la messe, dimanche dernier, M. Roger Smith était élu syndic pour un terme de trois ans.

Naissances

A M. et Mme Lionel Hupé est née une fille, Jacqueline-Jeannine-Marie; parrain et marraine, M. et Mme Fernand Hupé.

A M. et Mme Lévi Michaud, un fils, René-Jean-Joseph; parrain et marraine, M. et Mme Jean Sauvelet.

A M. et Mme Eloi Michaud est né un fils, Roger-Normand-Joseph; parrain et marraine, M. et Mme Henri Fontaine.

Avis

Si vous avez des nouvelles, signalez GArden 2-5576.

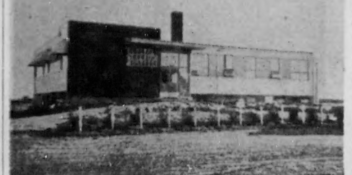
Autour des reliques de saint François-Xavier

GOA — Son Exc. Mgr José Vieira Alvernaz, archevêque de Goa et patriarche des Indes orientales, a nié que les autorités portugaises aient tenté de transférer la dépouille de saint François-Xavier au Portugal, avant l'entrée des Indiens à Goa. Il a précisé que personne n'avait jamais essayé et que personne n'essaie aujourd'hui d'enlever la châsse de "l'apôtre des Indes" de l'église du Bon Jésus, située à quelques milles de Goa.

Mgr Vieira Alvernaz a indiqué qu'au moment où la situation s'aggravait, vers la mi-décembre, il avait décidé d'exposer à la vénération des fidèles le corps du saint, afin d'appeler sa protection sur Goa. La relique fut donc exposée dans l'église du 14 au 31 décembre.

L'archevêque de Goa a ensuite déclaré: "Saint François-Xavier a accompli un miracle; si vous songez qu'aucun civil n'a perdu la vie au cours de ces événements, qu'un si petit nombre de soldats sont morts des deux côtés et qu'il y a eu si peu de destructions au Palais patriarcal de Panjim, que tous les prêtres portugais ont été épargnés, alors que seulement trois aumôniers militaires ont été emmenés en captivité avec les soldats".

Mgr Vieira Alvernaz a conclu en disant que "cinq civils portugais qui s'étaient réfugiés au Palais au cours des événements du mois dernier s'y trouvent encore avec l'autorisation de la police indienne".



L'hôpital de St-Claude, Man.

☆ ☆ ☆

Un article sur l'hôpital de St-Claude dans une grande revue canadienne

ST-CLAUDE — La revue "Canadian Hospital" de janvier 1962 a publié un article sur l'hôpital de St-Claude, par la Rév. Sr Adrienne, Fille de la Croix. La supérieure de l'institut y raconte l'historique de l'hôpital ainsi que son fonctionnement.

St-Claude, y lit-on, est un petit village dans la municipalité de Grey, à 60 milles à l'ouest de Winnipeg. Il compte une population de 1,450. L'hôpital de St-Claude est située au sud du village, à environ trois-quarts de mille du chemin no 2, loin du bruit et de la grande circulation.

En plus de la paroisse, l'hôpital dessert Haywood, Elm Creek, Rathwell, Roseile et toute la région au nord de St-Claude, jusqu'à la rivière Assiniboine.

Les débuts

Le besoin d'un hôpital dans la région se fit sentir en 1954-55 lorsque le Département de Santé et de Bien-Etre Social nota que l'infirmerie de la région ne suffisait pas aux besoins de tous. On forma d'abord un comité de construction, lequel résolut qu'il fallait recueillir une certaine somme d'argent afin de pouvoir escompter l'aide financière du gouvernement. La somme considérable, qui fut versée en peu de temps et pendant le mois très inclément de février 1955, fut une preuve très satisfaisante que les citoyens étaient solidement unis dans leur croyance à l'urgente nécessité de construire un hôpital dans la région. On attribue aussi le succès de ce projet à quelques hommes influents du district de Carman.

Avec la promesse d'octrois fédéral et provincial, la construction de l'hôpital moderne de 13 lits, commença sous la surveillance des architectes Pratt et Lindgren de Winnipeg. Il fut ouvert aux patients le 21 février 1957. L'ouverture officielle eut lieu le 6 juin 1957.

L'histoire des soins modernes fournis aux patients commença dès lors à l'hôpital de St-Claude. Les administrateurs sont fiers aujourd'hui des efforts des comités du district et comités locaux, des dames auxiliaires et du personnel médical dont les efforts combinés ont rendu possible un tel perfectionnement de soins aux patients.

Les membres du comité de l'hôpital sont élus entre eux par les citoyens mêmes de la région. Ils sont choisis selon leur caractère, leur sociabilité et leur capacité administrative. Ces hommes ont la responsabilité d'établir et de maintenir les règlements de l'hôpital.

Plan extérieur

Le plan extérieur de l'hôpital est très simple. Des fleurs ornent le parterre; des ormes, des sapins ainsi que d'autres arbres et buissons ont été plantés pour embellir et aussi pour protéger l'hôpital des grands vents. Des briques rouges recouvrent la façade du côté est; sa parure étant les larges lettres découpées sur feuilles d'aluminium par un artisan local.

Sur le côté nord, une belle avenue macadamisée en forme de croissant conduit à l'entrée principale située à un bout de l'édifice, tandis que l'entrée de service est placée à l'extrémité opposée. La plaisante antichambre accueille les patients et donne accès au bureau d'admission aux murs de verre, à l'infirmerie centrale, au bureau de l'administratrice, au laboratoire, aux chambres d'urgence et de rayon-X.

Des passages conduisent à la salle d'opérations et à la chambre d'accouchements. Celle-ci est séparée des autres salles par la salle de frottage et la chambre centrale d'approvisionnement. Cinq chambres semi-privées et une chambre de commodités se trouvent sur le côté sud. L'infirmerie, la pouponnière, la petite cuisine, les armoires pour draps, les salles de bains et la salle des enfants font face au nord.

Au sous-sol l'on trouve la chapelle, le local des religieuses et des gardes-malades, la chambre-pension, la chaufferie (à vapeur), la buanderie, l'incinérateur, la cuisine, la salle à manger du personnel et la chambre de repos des gardes-malades. Les cinq chambres de deux lits chacune sont plaisantes et bien meublées. Considérant l'effet dynamique des couleurs, celles-ci ont été soigneusement choisies afin d'aider les malades à recouvrer la santé tout en maintenant une atmosphère agréable pour les travaillants.

L'hôpital de St-Claude offre plusieurs autres avantages. Il comprend un excellent système de téléphone, une buanderie complète et une cuisine des plus modernes, où l'on prépare des repas sains tout en satisfaisant les goûts des patients.

Aide bénévole

Plusieurs meubles de l'hôpital, tels que chaises roulantes, l'incubateur de laboratoire, le téléviseur et tables de jeux pour enfants, furent donnés par des individus, par des groupements tels les Dames Auxiliaires et par les élèves de l'école secondaire. La majeure partie des meubles furent donnés par des familles de la région.

L'hôpital est servi par trois médecins qui fournissent les meilleurs soins possibles. Les autres membres du personnel sont quatre gardes-malades diplômées sous la surveillance d'une directrice garde-malade, ainsi qu'une infirmière pratiquante licenciée et une aide-garde-malade. On compte aussi deux cuisiniers, une femme de ménage, une buandière et un concierge.

Relations extérieures

La semaine de l'hôpital est célébrée chaque année à St-Claude. On étale une exhibition propre à l'hôpital même et on y invite les gens par groupe ou individuellement, surtout les jeunes étudiants pour leur faire connaître les nombreuses carrières possibles dans le champ des soins hospitaliers ou privés.

Chaque année l'on tient une assemblée publique afin de laisser la chance aux gens de soumettre leurs suggestions au sujet de l'amélioration et du bien-être de leur hôpital.

Pendant l'hiver, un cours de soins urgents de la Croix-Rouge est enseigné par la surintendante des infirmières. Au début de l'année, on a distribué la première édition d'un bulletin qui paraîtra trois fois l'an et qui a pour but de faire connaître au public les activités de l'hôpital.

Un livret imprimé en français et en anglais est donné aux nouveaux patients pour leur expliquer clairement les règlements de l'hôpital de St-Claude.

N.-D.-de-Lourdes

Soirée sociale

Le dimanche 21 janvier, à Notre-Dame-de-Lourdes, eut lieu une soirée sociale organisée par le comité des loisirs. Malgré le temps peu favorable, beaucoup de personnes s'y rendirent. Le prix d'entrée, offert par le comité des loisirs, fut gagné par M. Joseph Sibilleau. Une musique entraînante fut jouée par l'orchestre composée de Mme Gérard Badiou, piano et accordéon, M. Joseph Tremblay, violon, M. Albert Deshayes, banjo, M. Victor Bertouille, mandoline et guitare, et M. Raymond LeNéal, guitare.

Pendant le goûter, MM. LeNéal et Berthouille exécutèrent des chansons pour divertir l'assemblée. Tous jouirent de cette soirée magnifique.

Nouvelles scolaires

Le jeudi 18 janvier, les élèves de la 12e année se rendirent au "Manitoba Theatre Centre" pour assister à la pièce de Bernard Shaw, "Arms And The Man". La pièce fut très bien représentée et tous l'apprécièrent.

Le 19 janvier, à 1 h. p.m., les élèves de l'école secondaire assistèrent à un film présenté par le Ciné-Club, "Mariage Blanc". Une discussion profitable suivit et les étudiants manifestèrent leurs opinions sur les incidents présentés dans ce film.



Le chef Melville Hill, de la réserve indienne Tyendinaga, située près de Desoronto, Ontario, dont la photo parait ci-haut, sera un des orateurs de la Conférence des Indiens et Métis tenue à Winnipeg, les 6, 7, 8 et 9 février prochains. Le chef Hill dirige la seule réserve indienne au Canada qui possède une administration autonome. Le congrès sera ouvert au public.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Il y a des jours où le nouvelliste a l'impression d'être le secrétaire d'un grand fossoyeur. Je pense encore aux trois ou quatre mille ensevelis vivants par une avalanche au Pérou la semaine dernière. Le lendemain, c'est oublié, on passe à autre chose: Inde: 800 morts de froid; Algérie: 20 par jour depuis le début de l'année. Et les dépêches défilent. Il faut dire que pour la "Canadian Press", une grippe de la reine-mère ou une excursion du prince Charles ou encore le nouveau chien de M. Diefenbaker ont autant d'importance qu'un petit éboulis dans les Andes.

A propos d'information, nous apprécions beaucoup les nouvelles locales qu'on nous communique par téléphone, surtout lorsqu'elles viennent de la campagne, comme cela s'est produit deux fois récemment.

St-Boniface est de nouveau en lice à l'émission "Match-Intercités" le dimanche soir à 7 h. La savante équipe locale se compose de Mme Marius Benoist, du Dr Georges LaFlèche et de M. Léopold Verreau. Elle a fait compte égal avec Moncton dimanche dernier.

Les amateurs de bel canto sont comblés le samedi après-midi: trois postes manitobains diffusent de l'opéra en même temps.

Pour les enfants d'école, "Chante-clair" poursuit sa carrière le vendredi à 2 h. à toutes les deux semaines. Prochaine émission: 26 janvier.

A l'occasion du passage de la troupe de danse espagnole de Jose Greco le 2 février, le Cabaret latin présentera mardi un programme spécial de flamenco à même un enregistrement de cette troupe. Le Cabaret latin est en ondes le mardi soir à 10 h. 30.

La vogue que connaît le judo au Canada a atteint la rivière Rouge. Après l'ouverture d'un club rue Main, une école de judo voit le jour à St-Boniface, rue Kenny. Un athlète belge, Nicolas Monami, "ceinture noire", en est le professeur. Dans son entrevue avec Christian Leroy, maître Monami a défini le judo, qui est pour lui, comme pour ses adeptes orientaux, bien plus qu'un simple sport. Bonne chance!

CKSB a participé à une expérience de radio amateur DC). D'après les quinze lettres reçues, notre signalisation, diffusée durant la nuit, a été bien captée . . . CKSB a aussi collaboré à des exercices d'émission religieuse organisés par le "United College". Extrait d'une lettre à ce sujet: "All of us feel that this event has been one of the high-lights of the current academic year".

Christian n'a pas son pareil pour les présentations. Personne ne l'égale pour l'élégance des formules. "Un bouquet de valses", "une pléiade de vedettes" . . . Entendu une nouvelle l'autre soir: "Une brochette d'orchestres"! Mantovani à la braise, quoi!

La plus récente trouvaille des Compagnons: "Roméo". Sur un rythme western . . . balade inspirée de Shakespeare, en passant par Berlioz, Robert Stolz, Juliette et quelques autres. Autre succès certain: "Te-co-ri-cou", de Larry Moore.

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

Comme l'assemblée de la Ligue Féminine Catholique du mois de janvier dut être remise à cause de la température très froide et des mauvais chemins, une courte assemblée eut lieu le dimanche 21 janvier, après la messe. L'assemblée débuta par une courte prière dirigée par la présidente.

Les minutes furent prises par la secrétaire. Mme C. Archambault, présidente, rapporta avoir reçu une lettre de Mlle L. Lee, économiste ménagère, s'informant où aurait lieu la première assemblée du cours alimentaire. Mme H. Vandepoele proposa et Mlle B. Langlois seconda que la première réunion aurait lieu chez Mme C. Archambault, le mardi 6 février, à 2 h. p.m. Les dames et demoiselles sont toutes invitées à y assister.

On décida aussi que chaque dame présente dépose un dix sous pour payer les dépenses du goûter servi par l'hôtesse de la maison. Il fut proposé par Mme E. Verhaeghe et secondé par Mme Georgette Verhaeghe que les dames de la Ligue Féminine Catholique serviraient de nouveau le goûter à l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire, le jeudi 1er février. L'assemblée fut close par Mme Agnès Vandenbosch et terminée par la prière habituelle.

Çà et là

M. Gérard Archambault, employé à Dauphin, vint passer la dernière fin de semaine chez ses parents, M. et Mme L. Archambault; il retourna dimanche soir.

M. Adélard Verhaeghe, qui travaillait en Ontario, revint chez lui samedi dernier.

Un prompt rétablissement est souhaité à la petite Brenda Ferec, patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis le jeudi 18 janvier.



NOTES AGRICOLES

Distribution scolaire et excédents laitiers

Même si le Canada devait mettre en oeuvre un vaste programme de lait scolaire subventionné, la quantité de lait destinée à la transformation ne s'en trouverait pas diminuée pour la peine, mais les enfants sous-alimentés en tireraient profit.

Un programme de longue portée, soutenu par des octrois considérables, a fait monter les consommation du lait dans les écoles des Etats-Unis au point qu'elle égale maintenant 4 pour cent des ventes de lait nature à travers le pays.

Voilà les conclusions qu'ont tirées d'une enquête récente sur les services laitiers des écoles canadiennes MM. S. E. Drayton, S. E. Kidd et D. W. Oke, de la Division de l'économie, au ministère de l'Agriculture du Canada.

Les programmes de lait scolaire ne naissent pas spontanément; ils demandent une direction intelligente et enthousiaste, déclarent les auteurs de l'enquête. A Windsor, Ont., l'une des quatre villes qui ont fait l'objet du sondage, où les laiteries encouragent depuis longtemps les services laitiers dans les écoles, le taux de participation a atteint 30 pour cent et le taux de consommation 2.3 onces par enfant inscrit, soit le chiffre le plus élevé pour tout le Canada.

La part du marché commercial local qui revient aux programmes scolaires laitiers va de 1.6 pour cent à Windsor à 1.2 pour cent dans la région Ottawa-Hull et à Montréal, puis à 0.4 pour cent à Edmonton.

* * *

L'Ouest gage sur les pluies du printemps

Les cultivateurs des provinces des Prairies commencent l'année 1962 en comptant sur des pluies abondantes au printemps afin de remédier à l'un des automnes les plus secs notés jusqu'ici.

La sécheresse de l'été a été suivie des précipitations d'automne (du 1er août au 31 octobre) les plus faibles en 50 ans, rapporte M. P. O. Ripley, directeur (Sols) du Service de recherches, ministère de l'Agriculture du Canada. La seule exception fut en 1948.

La sécheresse de l'automne dernier a été aggravée par le fait que les précipitations totales du 1er avril au 31 octobre n'ont été que de 7.45 pouces, le chiffre le plus bas de 77 années inscrites aux annales météorologiques.

La sécheresse de 1961 a cependant épargné quelques régions des Prairies. Dans le nord et le sud-ouest de l'Alberta, les pluies furent excellentes durant la période de croissance. L'humidité d'automne a également été bonne dans le sud-ouest de la province.

Au Manitoba, province durement éprouvée durant l'été, des pluies satisfaisantes en septembre ont porté le total des précipitations d'automne à 3.71 pouces, ce qui a amélioré considérablement les choses.

De fait, la situation serait plus mauvaise encore dans les Prairies, n'eussent été des chutes de neige assez générales de huit à douze pouces en fin d'octobre. Le gel négligeable a permis au sol d'emmagasiner cette humidité.

Dans les presque totalité des Prairies, les réserves d'humidité sont faibles sur les chaumes et jachères. Bien que la récolte ne soit pas aussi prometteuse que l'an dernier à pareille date, la nature peut aisément tout changer. Des neiges abondantes et de bonnes pluies au printemps pourraient faire mentir des perspectives plutôt sombres.

* * *

"Sauvez la surface!"

Le sol de surface sur une ferme est souvent considéré comme chose établie, jusqu'à ce que l'érosion par le vent ou l'eau avertisse le cultivateur qu'il est en voie de perdre le plus précieux de ses biens. Le ministère de l'Agriculture recommande aux cultivateurs qui doivent niveler leur terrain ou qui vendent de la terre de remplissage pour la construction, d'enlever tout d'abord la couche de terre végétable puis de la remettre en place, une fois le travail terminé.

* * *

Lait sain d'une trayeuse nette

Aucune mesure d'hygiène ne contribue davantage à la qualité du lait que la propreté de la trayeuse mécanique, au dire de M. C. K. Johns, de l'Institut de technologie laitière, à Ottawa.

Les particules de lait qui s'introduisent dans les fissures des caoutchoucs, surtout dans les manchons des gobelets trayeurs, favorisent la prolifération des bactéries. Etant donné que le caoutchouc à l'usure finit par se fissurer, on recommande de changer les manchons qui ont servi 750 fois, c'est-à-dire après 50 traites chez un troupeau de 15 vaches.

Il y a avantage à posséder deux jeux de manchons au lieu d'un seul. Leur durée se prolonge de 50 pour cent si, après les avoir utilisés pendant une semaine, on les laisse tremper la semaine suivante dans une solution de soude caustique de 5 pour cent, au lieu d'en faire un usage continu.

Voici quelques conseils sur la propreté de la trayeuse:

— au moment de s'en servir, y faire passer un seau d'une solution assainissante (bactéricide); utiliser cette solution pour traiter les bidons, les couloirs, etc., et enfin, les pis des vaches;

— immédiatement après la traite, faire passer dans le groupe trayeur un seau d'eau propre et fraiche;

— brosser les manchons avec une solution d'un bon agent nettoyeur de laiterie et les remplir ensuite d'une solution de soude cautique (deux cuillerées à café par gallon d'eau douce);

— brosser les pots et les couvercles avec une solution nettoyante chaude, les rincer à l'eau propre et les renverser sur un support métallique pour les y faire égoutter et sécher.

La publication 627, "Soin des machines à traire et des caoutchoucs" contient d'autres conseils utiles. On peut en obtenir un exemplaire en s'adressant à la Division de l'information, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

* * *

Le choix du tracteur d'après le carburant

OTTAWA — Le type de carburant détermine parfois le genre de tracteur à acheter. Dans ce cas, l'économie de la machine se mesure d'après la somme de travail qu'elle devra effectuer et le coût du carburant qu'elle consomme.

M. J. L. Thompson, de la Ferme d'expérimentation fédérale de Swift Current, Saskatchewan, rapporte l'essai comparatif de trois types de carburants pour l'exécution de 500 et de 1,000 heures de travail par année, aux prix de 25c le gallon d'essence, 21c l'huile lourde à diesel et 17c le gaz propane (taxes non comprises).

Le tracteur diesel a fourni la force de traction la plus économique pour l'exécution d'au moins 500 heures de travail.

Le tracteur à essence a été un peu plus économique que le tracteur à gaz propane en exécution de plus de 500 heures de travail, mais non dans le cas de plus de 1,000 heures. Si le gaz propane sert aussi au chauffage et à la cuisson, le prix global de ce carburant peut alors revenir à meilleur compte que celui de l'essence.

Le tracteur fabriqué pour consommer le gaz propane coûte environ $300 de plus que le tracteur équivalent à combustion d'essence, mais la reconversion de ce dernier modèle coûte un peu plus que $300. Au nombre des autres désavantages, mentionnons le coût élevé des bouteilles d'emmagasinage du gaz; la nécessité de disposer à la ferme de pompes et de conduits spéciaux; l'établissement du rapport de compression minimum de 10 à 1 et le danger accru, par rapport aux autres carburants, du contact avec le gaz propane.

Au chapitre des avantages, notons l'usure moins prononcée du moteur, l'intervalle accru entre les vidanges d'huile et la quasi-absence de cambouis et de carbone.

La revue des Jocistes espagnols est victime de la Censure gouvernementale

MADRID — Au moyen d'une feuille encadrée de noir, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne d'Espagne a fait savoir que le numéro de décembre de sa revue avait été victime de la censure gouvernementale. Le communiqué précise que, vu la situation actuelle en Esagne, on pouvait sans aucune difficulté se faire une idée des raisons qui ont motivé cette mesure.

Le circulaire de la J.O.C. espagnole cite également un passage de l'allocution adressée le 17 février 1960 par le pape Pie XII aux membres du Congrès international de la presse catholique, et disant que la juste liberté de l'opinion publique est bannie, là "où, seule, l'opinion des partis au pouvoir, l'opinion des chefs ou des dictateurs est admise à faire entendre sa voix".

En sa qualité d'organe d'Action catholique, la revue de la J.O.C. est — en principe — dispensée de la censure gouvernementale. Selon la rédaction, l'interdiction du numéro en question a été la conséquence d'une plainte déposée par une instance officielle. Si la revue vient à disparaitre, ajoute le communiqué, elle aura été sacrifiée sur l'autel d'un des droits les plus fondamentaux de l'homme et de toute société civilisée.

Vers l'Orient — Le port de Vancouver, sur le littoral du Pacifique, est très affairé depuis qu'il sert de point de départ à d'imposantes expéditions de blé et d'orge vers la Chine continentale. Ce pays, on le sait, a placé au Canada depuis quelque temps de grosses commandes de céréales; la plus récente, conclue en décembre dernier, comporte livraisons de quelque 40 millions de boisseaux. Le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, a déclaré que cette dernière transaction maintiendra en pleine activité les ports du littoral pacifique au cours des prochains mois. Dans la photo, un cargo en voie de faire son plein de blé. (Photo Ministère de l'Agriculture du Canada)

M. R. Duperreault, de Willow-Bunch, décédé accidentellement, le 16 janvier

WILLOW-BUNCH — Le lundi 22 janvier eut lieu à 10 h. a.m. le service funèbre de M. Roger Duperreault, décédé accidentellement dans l'explosion du gaz naturel survenue en Alberta le mardi 16 janvier dernier. Il était âgé de 23 ans.

La dépouille mortelle fut exposée le dimanche après-midi chez ses parents, M. et Mme Gérard Duperreault.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissiale. Le cortège funèbre était conduit par M. Roger Rodrigue. Les porteurs étaient MM. Claude Savoie, Omer Mondor, Paul et Jude Boulianne, Gilbert Duperreault et Guy Balaux.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Evelyne Agarand; deux enfants, Michel et Brigitte; son père et sa mère, M. et Mme Gérard Duperreault; deux frères, Dale et Philippe, et quatre soeurs, Diane, Paulette, Carmel et Liette.

Etaient venus de l'extérieur pour les funérailles, M. et Mme Alfred Agarand, de Carrot River, beaux-parents du défunt; M. Cléas Duperreault, de Saskatoon, oncle; M. et Mme Marcel Moor, de Gravelbourg; M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, et plusieurs autres amis des paroisses environnantes.

Remerciements

La famille Duperreault désire remercier tous ceux et celles qui lui ont aidé d'une manière ou d'une autre et lui ont offert leurs condoléances à l'occasion de ce deuil cruel qui vient de la frapper.

Autre décès

M. Norman Pynton, époux de Jeanne Raboud, fille de M. et Mme Jacques Raboud, de Willow-Bunch, est décédé accidentellement le samedi 20 janvier, en Alberta. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Le cardinal Liénart à la Légion d'honneur

PARIS — Le général de Gaulle, président de la République française, a remis personnellement au cardinal Achille Liénart, évêque de Lille, la plaque de grand officier de l'Ordre de la Légion d'honneur.

Le président a offert ensuite une réception en l'honneur du cardinal. A ce déjeuner assistaient également le cardinal Feltin, archevêque de Paris; M. Frey, ministre de l'intérieur; M. Edmond Michelet, ancien garde des Sceaux, ainsi que d'autres personnalités.

Je voudrais vous plaire, mais je préfère vous sauver.
CATON.

Ponteix

Çà et là

M. et Mme Marc Kerviche ont assisté, à Val Marie, au service funèbre de Mme J.-L. Denniel, décédée le 13 décembre à l'hôpital Université de Saskatoon.

M. et Mme Clément Bertrand et leur famille, de Victoria, C.-B., ont visité leurs parents, M. et Mme T. Bertrand, et leurs oncles et tantes.

M. et Mme Alfred Provençal, de Victoria, ont rendu visite à MM. et Mmes Alex. et Napoléon Provençal.

M. Fernand Picray, de Olds, Alta, a visité son père, M. Louis Picray, ses soeurs, Mmes M. Bourlon et Viturat, et son beau-frère, M. Gérard Carignan.

Le R. P. Léo Gauvin, O.M.I., a passé deux jours avec sa mère, Mme Rose Gauvin, ses frères et soeurs, MM. et Mmes Charles Gauvin et André Dubourt, et leur famille.

Mme Gauvin est partie à Regina, chez ses fils, Philibert et Gérard, et leurs familles et chez sa fille, Cécile (Mme E. Jones), et sa famille.

Mlle Alice Ruest, S.L.P., garde-malade diplômée, de la Marine canadienne, stationnée à Cornwallis, N.-E., passe un mois chez ses parents, M. et Mme Léon Ruest.

Le sergent Alcide Carignan, officier de recrutement, de Moose Jaw, était en service à Ponteix, dernièrement, et visitait ses parents, M. et Mme Edouard Carignan.

MM. Armand Legault, de Kelowna, C.-B., et Roméo Legault, de Winnipeg, ont visité leur père, M. Alex. Legault, ainsi que leurs frères et soeurs.

Mme Willie St-Cyr a été transportée, par avion, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, le samedi 20 janvier. Sa fille, Mme P. Bouffard, est à son chevet.

Mme Alda Châtelain, de St-Boniface, a visité ses frères, MM. Armand et Elphège Privé, sa belle-soeur, Mme Irma Privé, et ses soeurs, Mmes T. Bertrand et Albert Provençal, et leurs familles.

M. et Mme Gérard Privé, de St-Boniface, ont visité leur mère, Mme Irma Privé, et leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Raymond Chabot.

L'octave de l'Unité de l'Eglise est célébrée par une messe dialoguée avec sermon à 3 h. 30 p.m., chaque jour.

Saint-Louis

Décès

Le dimanche 14 janvier, M. Joseph-Marie Lavergne, de St-Louis, est décédé à l'âge de 79 ans. Né en France, M. Lavergne vint en Saskatchewan en 1905. Il fut l'un des premiers à obtenir son degré de bachelier ès arts à l'Université de la Saskatchewan. Il enseigna pendant 20 ans, pour se retirer à St-Louis en 1932.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Jeanne Soucy, un fils, Léonard, de St-Louis; deux filles, Thérèse, de Prince-Albert, et Madeleine (Mme Louis Blouin), de Delmas, ainsi que 12 petits-enfants.

Les prières furent récitées le mardi soir au salon mortuaire McKenzie et la messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé L. Leclerc, en l'église de St-Louis, le mercredi 17 janvier.

M. Lavergne fut toujours un fier défenseur de la cause française.

Çà et là

Sont venus passer les vacances de Noël parmi leurs parents: Robert et Alain Cousin, du collège Notre-Dame; Mlle Jacqueline Cousin, de l'école normale de Montréal; Mlle Marguerite Boucher, de Vancouver; Mlles Raymonde et Carmen Branger, de Bonnyville, Alta; Mlles Monique et Colombe Tremblay, de Drayton Valley, Alta; Mlles Lucille Doderai et Marie Fauchoux, de Saskatoon; M. Ernest Zuroski, de Saskatoon, ainsi que M. Louis Boucher.

Prompt rétablissement à M. Octave Régnier, Mlle Monique Tremblay et M. Joseph Barnes.

Il faisait plaisir de voir et d'entendre des nôtres à la télévision au programme "Talent Night". Félicitations à ces participants, M. et Mme Raymond Caron et M. Kenneth Morrisson.

Baptême

Le 14 janvier: Alice-Denise-Marie, fille de M. et Mme Laurent Boucher. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Normand.

Concours international sur la doctrine sociale de l'Eglise

ROME — Après la publication de l'encyclique "Mater et Magistra", le Comité de Coordination pour la célébration du 70e anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum" présidé par Son Em. le cardinal Fernando Cento, dans le but de promouvoir une étude plus approfondie et actuelle de la doctrine sociale de l'Eglise, a ouvert un concours international pour une oeuvre de caractère scientifique sur le thème suivant: "Le Magistère social de l'Eglise de Léon XIII à Jean XXIII".

La participation au concours est régie par le règlement suivant:

1. Les intellectuels de toutes nationalités pourront présenter des oeuvres inédites apportant une contribution positive à la connaissance de la doctrine sociale chrétienne et susceptibles d'être connues par un vaste public.

2. Les manuscrits dactylographiés des travaux qui peuvent être rédigés en italien, français, anglais, allemand, espagnol ou portugais devront être envoyés en cinq exemplaires jusqu'au 30 octobre 1962 au Secrétariat du Comité de Coordination pour le 70e anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum", via della Conciliazione 1, Rome; en cas de contestation au sujet de la date de l'envoi, la date du timbre postal fera foi.

3. Chaque manuscrit devra être anonyme et marqué d'une devise qui sera reproduite sur une enveloppe fermée contenant le nom, le prénom, la filiation, la date de naissance, la profession, l'adresse, la notice biographique et bibliographique de l'auteur.

Le discours du Trône en 22 points

Augmentation de la pension de vieillesse et annonce d'autres avantages sociaux.

Annonce d'une réforme au Sénat.

Amendements constitutionnels devant permettre la contribution des ayant-droit à la pension de vieillesse et le versement de prestations pour invalidité.

Augmentation des subsides fédéraux aux universités.

Paiement d'indemnités basées sur la superficie des champs éprouvés par la sécheresse dans les Prairies.

Formation d'une commission indépendante chargée de reviser la carte électorale nationale.

Reconstitution du comité spécial de la procédure de la Chambre et étude, par celui-ci, de l'abolition de la clôture des débats aux Communes.

Conversations fédérale-provinciales sur l'éventualité de l'établissement d'un réseau électrique.

Mise en application des recommandations modifiées présentées par la commission royale d'enquête sur les publications.

Les sociétés commerciales et les syndicats ouvriers seront appelés à présenter leur bilan. Le gouvernement sera ainsi en mesure de mesurer la part du capital étranger dans ces organismes.

Accroissement des prêts fédéraux destinés à financer les exportations.

Un fonds de secours provisoire sera appelé à renflouer la caisse de l'Assurance-chômage.

Extension de la pension de service militaire à certains membres de la Marine marchande, aux pompiers, forestiers et autres auxiliaires civils ayant servi outre-mer.

Augmentation de l'aide à l'éducation des orphelins de guerre.

Elargissement du programme d'aide aux municipalités dans la campagne des travaux d'hiver.

L'étendue du prêt à la petite entreprise sera élargie.

L'industrie sera invitée à augmenter ses programmes de recherches scientifiques.

Une ligne de chemin de fer sera construite entre Matane et Ste-Anne-des-Monts.

Le programme destiné à garantir le niveau des prix des produits de la pêche et de la Terre sera accru.

Un conseil national du bien-être sera institué.

Un bac pour les voitures automobiles sera installé entre North Sydney, en Nouvelle-Ecosse, et Argentia, à Terre-Neuve.

L'abolissement du péage aux ponts montréalais Victoria et Jacques-Cartier sera étudié.

Les Canadiens se prononcent pour M. John Diefenbaker

L'Institut canadien de l'opinion publique posait récemment à un certain nombre de familles canadiennes, spécialement choisies dans chacune des provinces, la question suivante: "Approuvez-vous les états de service du ministère fédéral, jusqu'à présent?".

Voici les résultats généraux de cette enquête qui est l'une des plus sérieuses au pays:

	pour	contre	sans ré.
Canada	43%	28%	29%
Québec	44%	29%	27%
Ontario	36%	29%	35%
Ouest	51%	25%	24%
Maritimes			

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	93	93.4	92.6	92.6	92.6
C.W. no 3	89.6	90.2	89.4	89.4	89.4
Fourrage no 1	89	89.4	88.6	88.6	88.6
Fourrage no 2	86	86.4	85.6	85.6	85.6
Fourrage no 3	83	83.4	82.6	82.6	82.6
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	143.2	145	145	145.2	145.2
C.W no 3—6 rangs	141.2	143	143	143.2	143.2
Fourrage no 1	127	128.6	128.6	129	129
Fourrage no 2	125.2	128.2	128.2	128.4	128.4
Fourrage no 3	122.2	125.2	125.2	125.4	125.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	132 3/8	133.6	132 3/8	130 7/8	130.6
C.W no 3	127 3/8	128.6	127 3/8	125 7/8	125.6
C.W 2 rej.	128 7/8	130.2	128 7/8	127 3/8	127.2
C.W. no 4	119 7/8	121.2	119 7/8	118 3/8	118.2
Ergot	116 7/8	118.2	116 7/8	115 3/8	115.2
Sur voie net	131 5/8	133	131 5/8	130 1/8	130.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Mai	93 5/8	94 1/8	93.4	93 3/8	93 1/8
Juillet	92	92 5/8	91.6	91 3/8	91 3/8
Octobre	88.6	89	89	88	88.2
ORGE —					
Mai	131 1/8	133	132 7/8	133.2	133.2
Juillet	129 1/8	130 5/8	130 3/8	130 1/8	129 5/8
Octobre	124 1/8	125.4	125	124 7/8	124 1/8
LIN —					
Mai	362.4	362.4	362	361.4	357
Juillet	355.4	354.4	354	353.2	349.4
Octobre	342.6	341 7/8	341.2	341	337.4
SEIGLE —					
Mai	136 7/8	138.2	136 7/8	135 3/8	135.2
Juillet	132 5/8	133.2	131 3/8	129 5/8	129.4
Octobre	126.6	127 5/8	126 3/8	124.6	124 7/8

(Pour la semaine du 15 au 19 janvier)

Concert à Prince-Albert, le 30 janvier des Jeunesses Musicales du Canada

PRINCE-ALBERT — Tous sont cordialement invités d'assister au prochain et troisième concert des J.M.C., qui sera présenté le mardi 30 janvier à 8 h. p.m., dans la salle de l'école Arthur Pechey, située à l'angle de la 26e rue et de la 4e avenue Ouest, à Prince-Albert.

M. Gérard-A. Pagé, président et premier organisateur du cercle local, annonce qu'on aura le plaisir d'entendre encore une fois Mlle Ayla Erduran, violoniste de réputation mondiale.

Native d'Istanbul, Mlle Erduran donna son premier concert à l'âge de 10 ans. A la suite de plusieurs années d'études au Conservatoire de Paris, elle étudia pendant quatre ans à New York, sous la direction de Zino Francescatti. Après d'autres études avec le virtuose David Oistrakh, Ayla Erduran eut un grand succès à la compétition internationale Wienaski. Depuis, elle fut soliste avec plusieurs grandes orchestres d'Europe et est maintenant soliste permanente avec les orchestres d'Ankara et d'Istanbul, Turquie. Cette fois-ci, Mlle Erduran sera accompagnée par Sandra Munn, de Calgary, Alta.

Ceux qui ne sont pas encore membres du cercle local pourront se procurer leurs billets à la porte le soir du concert.

Noces d'or

Le mardi 16 janvier dernier, M. le Magistrat et Mme J.-E. Lussier célébraient leur 50e anniversaire de mariage. Une réception en leur honneur fut donnée par leurs filles, Mme S. Young, de Vancouver, C.-B., et Mme Peter Mahon, de Prince-Albert.

M. et Mme J.-E. Lussier furent mariés à Regina, Sask., le 16 janvier 1912 et sont résidants de cette ville depuis 40 ans.

Assemblée

La semaine dernière, les Dames Patronnesses du collège Notre-Dame tinrent leur assemblée à la demeure de Mme Arcandi Trudeau, présidente.

Le R. P. C. Allard, P.S.S., recteur du collège, était présent et donna un résumé de la situation financière du collège.

Des billets pour être vendus avant le grand tirage du 1er mars 1962, au collège, furent distribués à tous les membres présents. Des prix d'une valeur de $688.00 seront donnés aux heureux gagnants.

Il fut décidé, entre autres choses, d'organiser des parties de cartes et de bingo en faveur du collège. La première de ces parties de cartes eut lieu le mercredi 17 janvier dans la somptueuse demeure de M. et Mme Léonard Houle, à 444, 15e rue Ouest. L'on joua avec entrain 15 parties de whist. Les prix, donnés par les Dames Patronnesses, furent gagnés par Mmes A. Lemay, J. M. O'Neill et A. Lemieux.

Evidemment, "Dame Fortune" ne favorisa guère le sexe fort. Mais il aura l'occasion de se reprendre dimanche prochain, le 28 janvier, à l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur. Tous sont cordialement invités, les jeunes comme les moins jeunes.

Malgré ses multiples occupations, le R. P. Allard, P.S.S., prit le temps de venir faire une petite visite au cours de la partie de cartes.

Pour ceux et celles qui préfèrent jouer au bridge, il y a toujours quelques tables à leur disposition.

A l'issue de la partie de cartes, un copieux goûter fut servi par les Dames Patronnesses. Tous retournèrent chez eux après avoir passé une agréable soirée et en même temps aidé leur collège Notre-Dame.

Çà et là

M. l'abbé François Blanchard, de Fife Lake, Sask., est venu passer les Fêtes avec ses parents, M. et Mme Emile Blanchard, de cette ville. Il visita aussi des parents et amis à Domremy avant son retour.

A l'assemblée annuelle de la paroisse le dimanche 14 janvier, MM. P.-A. Mahon et L. Houle ont été élus marguilliers pour un terme de trois ans.

Les travaux de recouvrement des planchers en terrazo dans les salles du club C.Y.O. et dans la cuisine ont commencé cette semaine.

Vonda

Va-et-vient

Etaient en visite dernièrement: M. et Mme Aimé Beaulieu, de Outlook, Sask., et Mlle Yvette Bussière, assistante garde-malade, chez leurs parents, M. et Mme Philippe Bussière; Mlle Lucille Bussière, employée à Saskatoon, chez ses parents, M. et Mme Rosaire Bussière; Mlle Margot Fournier, étudiante garde-malade à l'hôpital St-Paul, chez ses parents, M. et Mme J.-A. Fournier.

M. et Mme André Bussière sont revenus de leur voyage à Windsor, où ils assistèrent aux funérailles de M. Arthur Lefèvre.

Visitaient leurs parents à l'occasion des Fêtes: MM. Rosaire et Edmour Denis, du collège de Gravelbourg, chez M. et Mme Fernand Denis; M. Philippe Denis, chez M. et Mme Gustave Denis; M. et Mme Louis Lepage, de Humbolt,, M. et Mme Guy Lepage, de Dawson Creek, Albert Lepage, du collège de Gravelbourg, M. et Mme Denis Lepage, de Red Deer, Alta, M. et Mme Marcel Simonot, de Prince-Albert, chez M. et Mme Zénon Lepage; M. Ronald Willett, chez des parents et amis; M. et Mme R. Marchand et leur fille, Albina, chez leurs fille et gendre, soeur et beau-frère, M. et Mme A. Corriveau (Maria), d'Albertville; M. Gérard Haudegand, étudiant à l'Université de Saskatoon, chez M. J. Haudegand; M. et Mme Marcel Hudon et leur fille, Rosaline, de Battleford, chez leurs fille et gendre, soeur et beau-frère, M. et Mme Julien Haudegand (Carmen); M. et Mme Laurent Loiselle et leurs enfants, chez leurs parents, M. et Mme Félix Loiselle; M. et Mme Alfred Bussière, chez MM. et Mmes André et Rosaire Bussière et Ernest Beaulieu; M. et Mme Joseph Bussière, chez M. et Mme André Bussière; Mlle Shirley Willett, institutrice à Mootka, C.-B., et M. et Mme John Exner (Anita) et leurs enfants, d'Abernethy, où Mme Exner enseigne le français aux élèves de l'école supérieure, M. et Mme W. Willett et leurs deux fillettes, ainsi que M. Ronald Willett, tous de Regina, et M. et Mme Antoine Willett, de Fort St. John, C.-B., chez M. et Mme S. Willett.

M. Antoine Willett est retourné à Fort St. John, le 26 décembre, mais Mme A. Willett est restée ici avec ses deux fils, Keith et Donald. Ils partiront tous pour Fort St. John à la fin de l'année scolaire.

Soirée d'adieux

Le 13 janvier, plusieurs amis se réunissaient chez M. et Mme S. Willett pour une soirée-surprise d'adieux en l'honneur de M. et Mme Matt Gryschuk (Lorraine Willett), qui quittaient la paroisse pour élire domicile à 1623, avenue Kilburn, Saskatoon.

Après une soirée agréable de jeux de cartes, M. A. Fournier dit quelques mots bien appropriés et Mme W. Badowsky présenta aux héros de la fête un joli cadeau, don de leurs amis. Un cadeau fut aussi présenté à Mme Gryschuk de la part de la Croix-Rouge, par Mme A. Fedora.

M. et Mme Gryschuk, très émus, remercièrent leurs amis.

Un délicieux goûter fut servi par les dames organisatrices de cette belle soirée.

Le 23 décembre, dans la salle paroissiale, avait lieu une soirée d'adieu en l'honneur de M. et Mme Tony Willett, qui quittent la paroisse. C'est avec regret que les paroissiens les voient partir. Tous leur souhaitent du succès dans leur nouvelle demeure. Deux jolies chaises, deux tables de salons et deux lampes furent présentées à M. et Mme T. Willett, à cette occasion. Une jolie tasse à thé fut offerte à Mme Willett de la part des membres de la Croix-Rouge.

Après une agréable soirée, un délicieux goûter fut servi.

Jackfish

Ça et la

Mlle Jeannette Carignan se fait extraire des dents à l'hôpital.

Mme Emile L'Heureux a conduit son fils, Raymond, à l'hôpital, où il doit subir une opération oculaire.

Il y a une épidémie d'oreillons dans les alentours. Heureusement que ce n'est pas trop sévère

M. et Mme D. Arcand et Mme E. Girard sont revenus de leur voyage à Winnipeg, où ils ont passé une semaine.

Dumas

Va-et-vient

M. Maurice Dauphinais est revenu chez lui pour l'hiver.

M. et Mme Clarence Lamontagne, accompagné de leur frère et beau-frère, M. Maurice Lamontagne, sont allés rendre visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Arthur Lamontagne, à Wydale.

M. et Mme Murdock McLean sont allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme H. Beaudin, à Montmartre.

M. Ernie Lamontagne est allé à Winnipeg pour affaires.

Coderre

Soirée sociale

Le dimanche 21 janvier eut lieu une soirée sociale à la salle Légion pour les Chevaliers de Colomb et leurs familles. Presque tous les membres Chevaliers de la paroisse étaient présents. La soirée débuta par un grand bingo. Plusieurs enfants et moins jeunes gagnèrent des prix. Il y eut ensuite présentation de vues de sports et de vues comiques qui amusèrent les plus jeunes. M. L.-P. Coderre prit des photos des filles et des garçons, et la soirée se termina par un bon goûter . Tous retournèrent chez eux enchantés de leur veillée.

Çà et là

Mlle Elaine LeBrun est partie à Saskatoon, où elle suivra un cours de technicienne en rayons X, à l'Université.

Mme Aurore Alix est revenue à Coderre après un séjour d'un mois chez son frère, à Winnipeg.

L'équipe local de curling a remporté le premier prix au bonspiel d'Easton Grove, la semaine dernière. L'équipe de M. Oscar Desnoyers, de Coderre, s'est aussi classé première au bonspiel de la compagnie International. Félicitations à ces gens.

La dernière assemblée des dames de la Ligue Féminine Catholique eut lieu chez Mme Lionel Gaucher. Dix-sept dames et leur directeur étaient présents.

M. Omer Gaucher a subi une grave opération à l'hôpital des Soeurs Grises à Regina. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Le jeune Guy Tétreault est de retour chez lui après un séjour à l'hôpital de Gravelbourg, où il a subi une opération.

M. Arthur Lemire, de Val Marie, visite ses nombreux parents et amis de Coderre.

Mme Aline Brin est partie pour Toronto visiter sa belle-soeur, Irène, autrefois de Coderre, qui est gravement malade.

M. et Mme Georges L'Hérault, de Swift Current, sont en promenade chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Yvon Tétreault.

Mme Adrien-Y. LeGars, qui se retira de la commission scolaire des Ecoles séparées de Saskatoon, après 14 années de services, fut honorée à un banquet servi en la salle Impériale de l'hôtel King George. M. E. Scissons, président, remercia chaleureusement Mme LeGars et lui présenta, en témoignage de son dévouement, une plaque de cuivre montée sur chêne, représentant l'armoirie des écoles catholiques, et une inscription de reconnaissance pour les années employées à l'éducation catholique à Saskatoon.

Au cours de la soirée, M. M. Heitz, surintendant des écoles, lut une adresse de remerciements. Mme LeGars est la seule femme qui eut l'honneur d'être élue commissaire d'école à Saskatoon.

Lisieux

Réunion de Foyer-Ecole

La première réunion de Foyer-Ecole de la nouvelle année eut lieu le lundi 15 janvier. Même par un froid de plusieurs degrés sous zéro, vingt personnes étaient présentes. Après la lecture des minutes, les élections eurent lieu et donnèrent les résultats suivants: président, M. Norman Fafard; secrétaire, Mme Arthur Sabourin; vice-président, M. Léopold Bouvier; chef du comité de réception, M. Laurent Fontaine. Félicitations à ces membres élus pour deux ans.

Après la discussion du forum, M. Roger Lalonde, de St-Victor, président de l'Unité scolaire, adressa la parole. Ses mots seront une lumière et un guide dans les futurs problèmes. Un délicieux goûter a terminé la soirée.

Çà et là

Mlles Ida et Germaine Lamontagne et M. Jerry McCann, de Regina, étaient en promenade chez M. et Mme Paul Lamontagne, le dimanche 14 janvier.

M. l'abbé L. Poulin, les Rév. Srs Parent et Forest, Mlle Van der Heyden, M. Cléophas Chrétien et sa fille, Jeannine, Mlle Colette Delorme et Mme Albert Emond ont assisté à l'heure d'amateurs au collège de Gravelboug, le dimanche 14 janvier.

A la réunion de la commission scolaire, le samedi 13 janvier, Mme Albert Emond fut nommée commissaire, remplaçant M. Paul Sabourin, qui est déménagé dans un autre district.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Félicitations

Mes plus sincères félicitations à notre Cité Etudiante pour la belle initiative qu'elle a prise en décidant de publier un journal intermural, le "Penseur". Elle serait digne d'un éloge de Virgile ou de Bossuet. Mais comme mes talents littéraires sont plus qu'inférieurs à ceux-ci, je me propose seulement de la féliciter très humblement.

Plusieurs sont encore dans la torpeur, dans la passivité et, ce sont eux qui disent le plus souvent: "Qu'est-ce que ça nous donne d'avoir une Cité qui ne fait rien, une Cité qui n'a pas de pouvoir." Cette création, n'est-elle pas la plus grande preuve de son savoir-faire? Oui, chers étudiants, la Cité a quelque chose à faire chez nous et elle a des pouvoirs. C'est à nous de l'encourager et de marcher en avant avec elle, la main dans la main.

Toutefois, elle se gardera de dépasser les limites du domaine étudiant. Elle ne propagera que des idées saines et justes. De cette façon, notre Cité rayonnera par son journal dans tout le collège comme le flambeau de l'initiative. Et le "Penseur" fera en plus honneur à notre collège.

P. CROTEAU,
Arts III.

Paroles à deux cylindres

Depuis que je suis au collège (et ça fait déjà plusieurs années), on souligne souvent l'importance de parler le français et on nous avertit des dangers de nous angliciser. Je suis tout à fait d'accord avec cette idée.

Cependant, je crois que nous n'insistons pas assez sur la qualité de la langue que nous parlons, fut-ce le français ou l'anglais. Nous venons ici au collège pour acquérir les deux cultures. N'en laissons donc ni l'une ni l'autre de côté, et menons-les de front pour les développer dans la mesure du possible.

Et lorsque nous parlons aux autres, ne pourrions-nous pas nous efforcer de parler correctement, que ce soit dans une langue ou dans l'autre. Les universités se plaignent du fait que leurs élèves écrivent mal. Ne serait-ce pas parce que les universitaires ne savent pas parler de façon correcte?

Je crois qu'on pourrait faire un immense progrès sur ce point dans les deux langues au collège. N'est-il pas embarrassant, voire même inquiétant, de rencontrer un bachelier qui ne parle aucune langue correctement . . .

Norbert CENERINI,
Arts III.

• • •

Réflexions sur le congrès de la Relève

Malgré le nombre relativement peu imposant des délégués qui ont assisté au congrès de la Relève ici, au collège, le 14 janvier, celui-ci n'en fut pas moins très bien réussi.

La première réunion avait pour but de familiariser l'assistance avec la nature du mouvement. Elle a précisément atteint son but par les explications sur: ce qu'est la Relève, ce qu'elle veut accomplir et de quelle façon.

La deuxième réunion avait l'intention: premièrement, de déterminer où serait pour cette année le centre régional qu'il fallait créer et deuxièmement, d'élire pour ce dernier un exécutif dont le but serait de diriger les groupements locaux et d'en coordonner les activités. C'est Ponteix qui fut choisi comme centre régional. L'exécutif vous fut présenté la semaine dernière dans un article de ce même journal.

Je veux ici souligner l'importance de la création du centre régional. C'est grâce à une organisation bien hiérarchisée en même temps que souple que notre mouvement pourra influencer les diverses paroisses. Si la Relève veut subsister, elle doit agir et se répandre. Même si elle existe pour la jeunesse, elle peut et doit avoir une certaine influence sur les adultes et leurs organisations.

Ne devrons-nous pas bientôt, nous la jeunesse, prendre en main la direction de nos mouvements patriotiques. Dès maintenant, prenons toute la part qui nous revient dans la lutte pour la sauvegarde et le progrès de notre langue et de notre religion. Comme le disait Son Exc. Mgr A. Decosse en commentant notre devise: "Agissons et réagissons! Soyons toujours prêts à affronter l'opposition et à tenir à nos droits."

Louis STRINGER,
Versification.

Mme Yvonne Denis est décédée au Foyer d'Youville de Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le dimanche 14 janvier est décédée au Foyer d'Youville Mme Yvonne Denis, âgée de 72 ans.

Elle naquit à St-Barthelémy, comté de Berthier, P.Q., le 21 août 1889.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale de Gravelbourg le mardi 16 janvier, à 10 h. a.m., par M. l'abbé D. Dugas, curé, assisté de M. l'abbé M. Minne et du R. P. P.-E. Tétrault, O.M.I.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Les porteurs étaient MM. Emery et Laurent Allard, Raymond et Léo Bouvier, Germain Clermont et Jean Bourgeois, tous de Gravelbourg.

La défunte laisse dans le deuil six fils, Roland, de Val Marie, Jules, de Regina, Georges, de Trail, C.-B., Armand, de St-Boniface, Lucien, de New Westminster, C.-B., et Raymond, de Gravelbourg; quatre filles, Yvette (Mme J. Golding) et Thérèse (Mme F. Zomak), toutes deux de New Westminster, C.-B., Madeleine (Mme H. Prinz), de Wilkie, Sask., et Jeanne (Mme Alex. Allard), de Gravelbourg; une soeur, Mme LeBeau, et un frère, Auguste, de la province de Québec.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Va-et-vient

M. et Mme Dumont Lepage, accompagnés de M. et Mme T. Baron, sont partis en voyage au Texas et autres endroits des Etats-Unis.

Port Alberni

Ça et là

Les activités de Noël furent un grand succès. Après la présentation des films aux enfants, il y eut du chant et tous reçurent des bonbons.

Le Comité des voies et moyens a fait la loterie d'une poupée marchante avec garde-robe variée. Mlle Meridith Vance, de 1094 Glenwood, Port Alberni, fut l'heureuse gagnante.

La gagnante de la maison miniature de bonbons fut Mme R. Pretty, de 1201, 10e avenue Nord, Port Alberni, et la bûche de Noël alla à Mme Doris Waugh, de 559, Gertrude, Alberni, C.-B.

Le vendredi 5 janvier eut lieu un shower en l'honneur de Mlle Juliette Blais, de 611, rue Burde. Au-delà de 50 amies se réunirent à la salle Ste-Famille et toutes se réjouirent en prenant part à des jeux. Une collation fut servie avant le départ.

Mlle Blais désire remercier toutes celles qui lui ont effort de si beaux cadeaux et leur promet un cher souvenir.

Le 14 janvier, une présentation de films français eut lieu dans l'après-midi, pour les vieillards retirés, et le soir pour les adultes et les jeunes. Ces films furent "Itinéraire Canadien", "La Fin d'un Ecueil" et "La Faune des Rocheuses".

M. Léonce Tessier, d'Edmonton, Alta, est en visite chez ses frères, Emile et Aimée.

MM. Omer et Henri Hamel vinrent rejoindre leurs frères, Donat et Léo, tout en visitant leurs parents, MM. et Mmes Roger Hamel et Paul Vermette.

M. Henri Roy, de Port Alberni, a passé Noël avec ses parents, M. et Mme Léonce Roy, de Cadillac, Sask.

Mme Blanche Blais, accompagnée de son frère, M. Wilfred Paquette, a fait un séjour à Debden, Sask., où elle visita des parents et amis.

M. et Mme Victor Kropninski ont passé les Fêtes avec leurs parents, à Maillardville, et ont eu l'honneur d'assister au jubilé d'or de M. et Mme Josèphat Coutu, autrefois de St-Victor, Sask.

Un lac honore la mémoire de Mgr Jean Gaire, missionnaire

REDVERS — Le 12 janvier, le Département des Ressources naturelles de la Saskatchewan a nommé un lac en l'honneur de Mgr Jean Gaire, apôtre missionnaire, décédé à Wauchope le 4 janvier 1925. Ce lac est situé à 20 milles au nord-est de Waskesiu, dans le parc national de Prince-Albert. C'est une des régions des plus pittoresques et des plus favorables au tourisme, à la pêche et au sport.

Le chemin no 2 qui conduit au fameux lac La Ronge passe à 2½ milles à l'ouest du lac Gaire, près du lac Montréal.

Le lac Gaire mesure environ 2½ milles de long (du nord au sud) et un demi mille de large. Les arbres de 30 à 70 pieds de haut ornent le côté ouest du lac Gaire, tandis que les arbres du côté est ont été coupés durant les derniers 10 ans.

On remercie le gouvernement de la Saskatchewan de cet honneur qui coincide avec le 70e anniversaire de l'établissement des premiers pionniers à Cantal par Mgr Jean Gaire, au printemps de 1892.

Baptême

Le 28 décembre, Denis-René, fils de Lucien Freçon et Jeannine Gaudet, née le 20 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme René Freçon, grands-parents de l'enfant.

Wawota

Çà et là

M. Paul-Emile Thériault, de Montmartre, est venu visiter Mme G. Lemoine et ses filles.

M. et Mme René Jacques et leurs enfants, accompagnés de M. et Mme Harvey Jackson, de Kelso, et M. et Mme Robert Jacques ont rendu visite à leurs parents et grands-parents, M. et Mme, R. Zébière.

M. Eddie Hyde et son fils Gerry, de Castlegar, ont ramené leur mère et grand-mère, Mme Clara Hyde, qui était allée passer quelque temps avec eux.

M. et Mme R. Jacques, accompagnés de leurs fils, Ernest et Albert, allèrent visiter leurs fils et bru, M. et Mme René Jacques, à Kelso.

Mme G. Lemoine fut patiente pour quelque temps à l'hôpital de Wawota.

Congrès de la Relève à Gravelbourg, pour la région du sud de la province

(Suite de la première page)

Les rapports des groupes

"La Relève prit naissance en Alberta vers 1953. Elle se répandit par la suite en Colombie, puis au Manitoba. C'est un mouvement de jeunes, fait pour les jeunes. Il fait surtout appel aux adolescents du cours supérieur. La Relève est un mouvement pour sauvegarder notre langue, pour la répandre et l'embellir.

"L'objectif de la Relève est de "relever" la langue et de former des chefs qui seront prêts à "relever" ou remplacer nos chefs actuels dans les années à venir. La constitution l'exprime ainsi: "Son but est d'amener les jeunes à une prise de conscience de leurs responsabilités et de créer les convictions requises pour les faire valoir".

"Ce mouvement est nécessaire parce qu'il offre aux jeunes un stimulant pour leur faire penser à leurs devoirs et à leurs responsabilités. En plus, il offre l'occasion d'exercer ses responsabilités. Comme nous l'avons dit en expliquant son objectif, ce mouvement est nécessaire pour former des chefs pour l'avenir.

"Les profits que les membres peuvent retirer de ce mouvement sont immenses. Outre la formation personnelle, les membres sont imbus de principes chrétiens, leurs convictions sont affermies et ils ont l'occasion de perfectionner leur langue. La masse des jeunes retire aussi certains de ces profits."

Bien que les groupes n'eurent pas le temps d'étudier tout le questionnaire, il n'y eut aucune objection au texte de la constitution tel qu'adopté jusqu'à présent. On suggéra même des moyens pratiques pour sa mise en exécution. Quelques-uns de ces moyens furent des publications pour promouvoir le bon parler, des tournois, concours, etc.

Un quatrième groupe de discussion, celui-ci composé surtout des adultes, partit sur une tangente comme l'exprima le porte-parole du groupe, M. Armand Mercier. Les membres de ce groupe étudièrent les relations qui devraient exister entre la Relève et les cercles paroissiaux de l'ACFC. Selon eux, il doit exister une étroite collaboration entre les deux associations. Un moyen suggéré fut celui-ci: "qu'il y ait des représentants aux réunions de l'un ou l'autre des deux mouvements".

Pour clôturer cette première réunion, le président invita tous les assistants à un petit goûter et il annonça que la deuxième réunion aurait lieu dans la salle d'étude après le goûter.

Deuxième réunion

Le questionnaire de la deuxième réunion était celui-ci:

1. Quelle devrait être la structure d'un cercle local?
2. Comment un cercle local peut-il se supporter financièrement?
3. Quels seraient les obstacles à la Relève dans les écoles publiques? Comment surmonter ces obstacles?
4. Serait-il avantageux d'avoir un exécutif régional? Où serait-il situé? Quelles seraient ses charges? Quels seraient ses moyens de financement?
5. Comment et par qui devrait être déterminé le programme d'études pour chaque année?

Le président ayant ouvert la séance, on reforma les mêmes groupes. Sans tarder, les discussions commencèrent. Voici les points sur lesquels la plupart furent d'accord.

Rapports des groupes

"En plus de l'exécutif, on devrait trouver dans un cercle local de la Relève, différents comités, dont l'action se ferait selon le milieu. Pour les charges de moindre importance, telles que copiste, correspondant, etc., le système de responsables serait adéquat. Il s'agit donc de créer les cadres à mesure que les besoins se présentent.

"Pour ce qui concerne les finances, il y a quatre moyens à la disposition d'un cercle local pour qu'il puisse s'amasser des fonds: la cotisation des membres réguliers, les dons des membres honoraires (ce sont les parents ou éducateurs intéressés qui s'enrôlent pour une somme d'environ $5.00 et qui en retour sont invités aux réunions telles que ce congrès). Un troisième moyen de financement serait de faire des soirées, etc., pour le public; et un quatrième, demander de l'aide d'autres organisations.

Obstacles

" Un premier obstacle à la Relève dans les écoles, nous disait Mlle Marianne Fournier dans son rapport de groupe, serait celui-ci: Un bon nombre d'étudiants du cours supérieur éprouveraient de la difficulté à se réunir à cause du grand nombre de cours qu'ils doivent suivre et qui prennent une bonne partie de la journée. Mlle Girardin l'appuya en montrant les difficultés qui surgiraient pour les élèves qui doivent partir en autobus scolaire. Pour surmonter cet obstacle, Mlle Fournier suggéra qu'une partie d'une classe de français soit employée pour les réunions, vu que les deux sujets vont de pair. On objecta ceci: il y aurait probablement difficulté à consacrer une partie de cette période de français sans détriment pour le cours en question. Et encore, de dire M. l'abbé Roy, ce ne serait pas tous les élèves qui participeraient aux réunions de la Relève. Un groupe ne pourrait donc pas suivre et il pourrait résulter du mécontentement. Une dernière solution fut apportée à ce problème par M. l'abbé D. Dugas. Que les membres de la Relève se réunissent dans un foyer privé soit durant la soirée ou en venant souper. M. Rolland Pinsonneault, président de l'ACEFC, ajouta que la suggestion pour les classes de français n'était pas vaine et qu'il était prêt à faire étudier cette question si on ne trouvait pas d'autres moyens de régler le problème.

"Un autre obstacle fut signalé par le groupe des adultes. M. Armand Mercier nous l'expliqua ainsi: Il y aurait désavantage à ce qu'un groupe soit mixte en ce qui concerne les discussions, car l'intérêt serait facilement perdu et la Relève deviendrait une organisation strictement sociale. Un dernier obstacle signalé fut celui-ci: Ni les jeunes, ni les adultes ne connaissent suffisamment notre mouvement. Il faut donc que les parents et les éducateurs soient informés davantage et il faut que l'on trouve de bonnes formules, etc., pour intéresser et stimuler les jeunes. Dans son rapport de chef de groupe, M. Victor Tétrault amena la suggestion que l'on fasse quelque chose en grand, comme il se fait au Manitoba, pour arriver à vendre l'idée du mouvement."

Importantes résolutions

Pour coordonner les forces et pour conserver une unité d'étude, un exécutif régional fut jugé nécessaire dès maintenant par tout le groupe. On suggéra plusieurs lieux. Pour faire un choix, il fallut donc recourir à quelques arguments dont voici les principaux: un lieu où il existe une forte mentalité française était préférable; en plus il fallait que cet exécutif régional soit en position de découvrir le plus vite possible les problèmes dans les écoles publiques et d'y remédier. Un vote suivit. L'endroit choisi fut celui de Ponteix.

La principale charge de cet exécutif fut déterminée: qu'il s'occupe du programme d'étude de l'année. Il fut défini que le principal moyen de financement se ferait par l'entremise des différents cercles locaux. On mentionna aussi qu'il pourrait s'établir dans un endroit différent chaque année. Un comité de résolutions avait été formé pendant cette réunion. Son rapport s'identifiait aux idées signalées plus haut et il demandait expressément l'élection d'un exécutif régional.

Le temps s'étant vite écoulé, le président demanda que l'on clôture la réunion. Il invita tous les délégués à assister au salut du Très Saint Sacrement et il annonça que l'élection de l'exécutif régional se ferait avant la réunion récréative qui devait suivre.

L'élection

Avant la réunion récréative on procéda à la présentation de candidats pour le futur exécutif. Seuls les délégués pouvaient présenter des candidats et participer à l'élection, et on nous rappela que le président et le secrétaire devraient être du même endroit. L'élection s'en suivit, les résultats, comme nous le savons étant ceux-ci: présidente, Mlle Bernadette Lemay; vice-présidente, Mlle Hélène Morin; secrétaire, Mlle Thérèse Girardin, conseillers, MM. Robert Laberge et Robert Braconnier.

La réunion récréative

Après cette élection, le R. P. B. Paris et M. l'abbé Roy tinrent un petit caucus avec le nouvel exécutif. Pendant ce temps la réunion récréative commença. D'abord on chanta des chants de la Relève. Ensuite, grâce à la générosité de la Librairie Parent de Gravelbourg, le groupe eut l'occasion d'entendre plusieurs des plus beaux succès de la chanson française. Mais pendant ce temps les discussions continuaient et jusqu'à ce qu'on nous avertisse que le souper était servi.

Le souper-banquet

Les Petites Soeurs s'étaient donné la peine de nous préparer un véritable petit souper-banquet au réfectoire. Le maître de cérémonie, M. Albert Déquier, demanda à Mgr Decosse de réciter le bénédicité. Quatre orateurs nous entretinrent pendant le souper. D'abord M. Rolland Pinsonneault exprima sa joie de se retrouver parmi nous comme représentant des parents. Il nous expliqua comment ce mouvement de la Relève lui tenait à coeur ainsi qu'à tous les parents. Il nous conseilla de continuer notre travail et nous fit comprendre la nécessité du bilinguisme au Canada dans un discours des plus éloquents.

Le second orateur fut M. l'abbé Lucien Roy, aumônier de la Relève, de Ponteix. M. l'abbé Roy insista sur l'aspect catholique de notre mouvement qui contribuait, comme toutes nos associations de survivance, à l'expansion de l'Eglise. Il nous rappela que toujours dans notre histoire, la langue et la religion allaient de pair et qu'on se doit de maintenir cette coutume pour le bien de la religion.

Le maître de cérémonies fit ensuite appel à l'aumônier de la Relève Collégiale, le R. P. Benoit Paris, O.M.I., exprima sa satisfaction à la fin de ce premier congrès de la Relève, car enfin le rêve qu'il avait entretenu pendant nombre d'années s'était réalisé. Malgré le petit nombre de délégués présents il nous assura que la journée avait été très profitable.

Mgr Decosse, notre invité d'honneur, nous dit ensuite quelques mots. Il insista sur notre devise, "agir et réagir", en nous l'expliquant ainsi. Il faut toujours être sur ses gardes et tenir à nos principes malgré tout ce qui peut intervenir. Ce n'est que par le dévouement de nos chefs que nous pouvons nous maintenir. Et il faudra être prêts à les remplacer bientôt, car les bons chefs se font rares et sans eux on ne pourrait avancer. Il faut aussi réagir, nous dit-il, contre ce qui n'est pas favorable à nos droits. Il n'est pas question d'antagonisme contre qui que ce soit mais de simples revendications. Son discours était illustré par quelques applications concrètes de cette devise, par exemple, lorsqu'on écrit des lettres, qu'on le fasse autant que possible en notre langue, surtout pour l'adresse, car on a droit au bilinguisme dans notre pays.

Le maître de cérémonies demanda ensuite à Son Excellence de bien vouloir réciter les grâces pour terminer le souper. Le congrès se termina ainsi et tous les délégués furent invités à la soirée de l'Amicale pour la loterie annuelle du collège.

Nous ajoutons à ce rapport une suggestion que nous transmit M. l'abbé Roger Ducharme qui, bien que ne pouvant assister au congrès, nous montra son grand intérêt pour notre mouvement. Lorsqu'il est question d'organiser une réunion au plan régional, comme ce congrès, il nous conseilla d'entrer en relations avec les dirigeants de l'AFCIS pour d'abord essayer de réunir les deux associations au même endroit et dans la même journée et ensuite pour que les jeunes puissent faire le même voyage avec les instituteurs.

(Communiqué).



Seriez-vous le chanceux ... ou la chanceuse?

Chers cousins et cousines,

Comme le temps me presse, je ne vous adresserai que quelques mots pour vous répéter l'invitation que je vous offrais la semaine dernière de participer au nouveau concours des jeunes, de Cousine Josette.

Vous savez déjà de quoi il s'agit, mais relisez quand même le message de la semaine dernière et vite mettez-vous à l'oeuvre en me racontant les faits historiques ou légendaires sur le village ou la ville que vous habitez; son origine, ses habitants, leurs occupations principales, les centres d'affaires, etc. D'ailleurs, je vous ai donné toutes ces informations dans **La Liberté et le Patriote** du 19 janvier.

Comme je le mentionnais la semaine dernière, les prix sont très alléchants; de plus, les gagnants seront choisis au hasard et non selon les mérites du travail. C'est encourageant pour tous, n'est-ce pas? Si vous n'avez jamais été gagnant d'un concours, voici peut-être votre meilleure chance . . . qui sait? N'oubliez pas aussi que toutes vos compositions doivent être envoyées avant le 13 février.

Les meilleurs travaux seront tout de même récompensés, car je les ferai paraitre dans le journal. Ce sera certainement un moyen très intéressant de faire connaitre votre village à tous nos lecteurs.

Alors, cousins et cousines, on écrit? Et pourquoi pas? Vous êtes fiers de votre village, eh bien, prouvez-le. C'est une belle occasion de montrer votre joie et votre appréciation pour la chance que vous avez de vivre dans un beau village canadien-français comme le vôtre.

COUSINE JOSETTE.

Du Temps Pour Tout



Lettre mensuelle de la Banque Royale

— III —

Perdre son temps

Le temps est un bien que nous ne pouvons pas nous permettre de gaspiller à la légère. L'habitude de perdre son temps est comme une plante parasite qui s'accroche avidement à nous. Dix minutes de perdues par jour, cela fait une semaine et demie de travail à la fin de l'année.

Qu'est-ce que "perdre son temps"? Certains disent que c'est passer ses heures de veille sans travailler ni jouer. Mais cela peut aussi consister à bavarder inutilement, à bayer aux corneilles, à rêvasser, à musarder avant d'entreprendre son travail.

Nous perdons souvent notre temps à décider des bagatelles, à expliquer pourquoi nous n'avons encore rien fait et à faire des choses inutiles. On rapporte, par exemple, que Pierre de Médicis obligea un jour Michel-Ange à sculpter une statue de neige, c'est-à-dire un grand génie à faire une futilité.

Les usages établis contribuent à perpétuer certaines habitudes de gaspillage. Il semble que la plupart des hommes d'affaires lisent leur courrier avant d'aborder les problèmes importants de la journée. Ils consacrent l'heure où leur esprit est le plus alerte à de menues besognes au lieu d'en profiter pour s'attaquer à des travaux essentiels.

Par contre, il est possible d'épargner du temps en prenant de bonnes habitudes. En apprenant à effectuer les opérations courantes d'une façon aussi automatique que possible, nous réservons plus de temps à notre esprit pour étudier et régler les questions importantes.

Notre monde est dominé par l'horloge. Lorsque nous réfléchissons au rôle du temps dans notre vie, à l'air inquiet des gens qui consultent les horaires, à la mauvaise humeur de l'ouvrier qui rentre chez lui, si l'autobus est en retard, aux gens qui se pressent près des ascenseurs à 8 h. 57 chaque matin, nous comprenons quelle source de tourment est devenu, dans la vie moderne, le sentiment que nous éprouvons tous d'être pressés par le temps.

Le tic-tac des anciennes horloges de parquet était lent et paisible, comme si elles avaient eu du temps de reste, mais celui de nos pendules modernes est rapide et précipité, comme si elles nous invitaient à aller toujours de plus en plus vite.

(à suivre)

Avis aux jeunes écrivains

Montréal, Qué., le 20 janvier 1962.

Monsieur le Rédacteur,

L'Union des Jeunes Ecrivains publiera en mai prochain sa sixième anthologie annuelle et elle invite tous les jeunes auteurs à y participer.

Vos distingués lecteurs seront sans doute heureux d'apprendre cette nouvelle susceptible de les intéresser.

Nous vous serions donc extrêmement reconnaissants de bien vouloir publier dans votre journal le court communiqué ci-dessous.

Nous vous remercions à l'avance de votre très précieuse collaboration, et je demeure,

Sincèrement vôtre,

Claude MARCEAU,
co-directeur de
l'Union des Jeunes Ecrivains.

* * *

Invitation aux jeunes écrivains à publier

L'Union des Jeunes Ecrivains lancera en mai prochain au Château de Ramezay à Montréal son sixième volume en collaboration. MM. Claude Marceau et Raymond Savard, directeurs, fondateurs de l'U.J.E., invitent cordialement tous les jeunes auteurs à y participer. Il suffit de faire parvenir ses textes en prose ou en vers (classiques ou libres) au secrétariat de l'U.J.E., 5731, rue Clark, Montréal 14, Qué.

Ce n'est pas un concours! Tous les jeunes écrivains ayant du talent et qui répondent aux conditions et aux règlements sont assurés de publier dans le sixième volume de l'U.J.E. Il n'y a pas de premier, de deuxième prix ni de mention. Tous ont le même avantage: publier!

Les jeunes auteurs qui veulent publier enfin leurs écrits sont priés de demander les conditions et les règlements de participation à cette sixième anthologie annuelle en communiquant avec le secrétariat de l'Union des Jeunes Ecrivains, 5731, rue Clark, Montréal 14, Qué.

* * *

Chère Cousine Josette,

En réponse à votre invitation de la semaine dernière, j'aimerais causer avec vous au sujet de ce qui nous intéresse tous, la Relève.

Tout le monde est très excité. Nous jouons aux jetons et chaque petit mot anglais est corrigé en reprenant la petite fille qui a fait la faute et ensuite en réclamant un des jetons faits par les filles de la 6e année.

Puis nous écoutons une histoire sur disque chaque semaine et nous reproduisons ensuite un dessin de mémoire sur l'histoire. Aussi nous avons des lectures à l'interphone. La semaine dernière c'était notre compagne de classe, Diane, qui fut choisie pour lire à l'interphone. Toutes nous étions bien fières d'elle. La semaine prochaine se sera une élève d'une autre classe de la 5e année.

La Relève est bien intéressante. Dans les familles nous jouons aussi aux jetons pour améliorer notre belle langue française. Nous avons aussi un cri. L'année dernière le cri était: "Soyons fières et combatives!" Cette année, l'appel est celui-ci: "Travail au jeu . . . toujours mieux!" Est-ce que vous ne trouvez pas que la Relève à notre école nous engage à bien parler le français? Décidément le proverbe suivant nous encourage à parler notre langue: "Si vous perdez votre langue, vous perdez votre foi."

Une lectrice du Coin des Jeunes.

Jocelyne SOULODRE.

Au cinéma

SECOND TIME AROUND, THE A I — Tous.

Américain. Fox 1961 99 minutes Cinémascope. De Luxe color. Western réalisé par Vincent Sherman avec Debbie Reynolds, Andy Griffith et Thelma Ritter.

Une jeune veuve, Lucretia Rogers, arrive dans un village de l'Arizona où un ami lui a promis un emploi. Mais cet ami est mort et Lu trouve du travail chez Aggie, propriétaire d'un ranch. Deux hommes s'intéressent à elle, Dan, le propriétaire du Saloon, et Pat, un rancher voisin. Lu entre en lutte contre le shérif de l'endroit, un homme malhonnête qui protège les bandits, et est élue shérif à sa place. L'ex-shérif l'ayant fait enlever, Pat et Dan s'unissent pour la libérer et réduire à néant les activités du bandit. Lu peut alors faire venir ses deux enfants de New York et épouser l'homme de son choix.

Ce western est traité dans une note de joyeuse invraisemblance qui est loin d'être déplaisante. Les gags sont parfois un peu gros mais ils s'intègrent bien dans le ton parodique de l'ensemble. Les paysages sont bien photographiés. Debbie Reynolds est charmante et naturelle et les autres interprètes semblent se faire un jeu de toute l'affaire.

Appréciation morale: Selon la morale élémentaire du western, les bons triomphent des méchants après les combats d'usage. Quelques détails légers n'empêchent pas le film de convenir à tous les publics. Tous.

* * *

WILD STRAWBERRIES: A III — Adultes.

Suédois. 1957. 92 minutes. Drame psychologique réalisé par Ingmar Bergman avec Victor Sjostrom, Ingrid Thulin et Bibi Andersson.

Le vieux docteur Borg est hanté par la pensée de sa mort prochaine. Un jour, il part en voyage avec sa bru, Marianne. C'est l'occasion pour celle-ci de lui dire certaines vérités sur son comportement égoïste envers son entourage. La rencontre de trois jeunes gens et d'un couple désuni, puis une visite à sa vieille mère, si âgée qu'elle ne semble plus appartenir au monde des vivants, provoquent, chez le docteur, avec les remarques de sa bru, un afflux de rêveries et de souvenirs. Il revit sa jeunesse et décide de répandre désormais un peu de tendresse et de bonheur autour de lui.

Il n'est pas facile de faire passer à l'écran les étapes d'une introspection. Bergman y réussit cependant, mêlant le rêve et le réel dans une atmosphère remarquable de poésie et de symbole. Images et décors, éclairages, musique, tout concourt à faire passer le message de l'auteur. Sjostrom est bouleversant de vérité.

Appréciation morale: Cette méditation d'un vieillard sur le sens de la vie, de la mort et de l'existence de Dieu est beaucoup plus ici l'oeuvre d'un déiste que d'un chrétien. Adultes.

* * *

SUSAN SLADE: A III — Adultes.

Américain. Warner Bros. 1961. 116 minutes. Technicolor. Mélodrame réalisé par Delmer Daves avec Connie Stevens, Troy Donahue et Dorothy McGuire.

Après dix années passées au Chili, Leah Slade, sa femme et leur jeune fille, Susan, s'embarquent pour la Californie. Durant le voyage, Susan a une aventure avec un passager, Conn White. Arrivée à destination, elle fait la conquête de deux jeunes jens, l'un riche et l'autre pauvre. Mais lorsqu'elle apprend qu'elle est enceinte et que White est mort, elle quitte les Etats-Unis avec ses parents et s'en va vivre au Guatemala. Le bébé étant né, la mère de Susan le fait passer pour son enfant. Après leur retour en Californie, Susan avoue sa faute et épouse l'un de ses prétendants.

Adapté d'un roman de Doris Hume, ce film est à la limite du mauvais mélo. L'ensemble est une macédoine d'éléments mal digérés et mal agencés que la qualité de la photo et de la couleur ne parvient pas à sauver. On s'étonne de trouver ici des artistes comme Dorothy McGuire et Lloyd Nolan.

Appréciation morale: L'inconduite de l'héroïne qui sert de point de départ à ce film le fait réserver aux adultes.

* * *

TEENAGE MILLIONNAIRE — A I

EXPLOSIVE GENERATION — B

THE SINGER NOT THE SONG — A III

SAIL A CROOKED SHIP — A III

TOWN WITHOUT PITY — A III

BLUE HAWAII — Adultes et adolescents de 15 ans et plus

BACHELOR IN PARADISE — A III

La Relève française à l'école Marion

J'ai reçu cette semaine des rapports très intéressants au sujet de la Relève, des élèves de la cinquième année à l'école Marion de St-Boniface. Elles sont Yvonne Bohémier, Diane Gaudry, Raymonde Dégagné, Michelle Desjardins et Jocelyne Soulodre.

Je regrette beaucoup mais je fut obligée de n'en choisir qu'une pour la publication.

Un grand merci à ces jeunes "cousines" pour leur aimable ble coopération et espérons que d'autres suivront leur bel exemple.

COUSINE JOSETTE.

* * *

On sait remercier ...

Chère Cousine Josette,

Que j'ai été contente de recevoir le dollar. Grand merci! J'espère qu'il y aura d'autres concours. J'aime bien faire les composition-concours. Encore une fois, merci!

Une petite cousine.

Suzanne MERCEREAU,
9e année, école Stobart.
Duck Lake, Sask.



On voit ci-dessus l'équipe du bureau de l'architecte Etienne Gaboury, au travail; de gauche à droite, MM. Robert Turenne, ingénieur en structure, Terry Aitkens, dessinateur, Bernard Aubry, architecte d'intérieur, Etienne Gaboury, architecte en chef, Robert Nemeth, dessinateur, Adrien Gaboury, responsable des spécifications et de l'administration du bureau, et Tibor Kreibech, architecte dessinateur. (Photo Studio Napoléon)

☆ ☆ ☆

Notre vie économique

L'architecture, l'art d'exprimer un rêve par une construction, belle et utile

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

— III —

Plusieurs nouveaux édifices ont été construits ces derniers temps dans l'un ou l'autre de nos centres canadiens-français. L'audace de la structure, la nouveauté des lignes, l'originalité des formes et des couleurs ont suscité beaucoup d'admiration et d'éloges, parfois aussi des critiques presque violentes, de la part des nombreux passants ou visiteurs. Voilà qui invite fortement à aller voir ces nouveautés architecturales . . .

La forme qui parle

La chapelle St-Louis, par exemple, a certainement reçu plus que son tribut d'hommage et de désapprobation. Pourtant l'architecte Etienne Gaboury a su exprimer par les moyens les plus simples l'atmosphère sacrée qui caractérise un temple de Dieu, même s'il ne s'agissait que d'une toute petite chapelle "subsidiaire" de la cathédrale de St-Boniface, et qu'on ne pouvait dépasser les limites d'un budget très restreint. Plus libre d'action dans le cas de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, il a muni cette nouvelle paroisse d'un temple dont les formes puissantes crient avec conviction la force et la vitalité de l'Eglise catholique contemporaine.

Les murs pleins de l'aile nord-est du Petit Séminaire, au haut des fenêtres, laissent presque deviner qu'à l'intérieur c'est un grand dortoir où les lits sont naturellement alignés le long des parois. Que d'autres détails extérieurs font soupçonner que l'architecte a construit ici une école résidentielle avec réfectoire, classes, salle de récréation, etc. Quant à la forme exceptionnelle du kiosque d'entrée, elle traduit déjà le caractère religieux de cet édifice . . . en attendant la construction de la chapelle.

L'architecture même du Salon Mortuaire Desjardins, qui s'élève sur la rue des Meurons, indique clairement que les bruits du monde extérieur n'ont pas le droit d'entrer dans ce lieu de prière et de peine. Fermé de l'extérieur, ce bâtiment aux murs sévères de brique et de bois percés d'étroites fenêtres aux souples grillages ne permet qu'à la lumière de pénétrer . . . discrètement.

Un architecte de "chez nous"

On pourrait multiplier d'autres détails ou énumérer d'autres oeuvres de M. Gaboury qui, déjà de l'extérieur, révèlent au passant qu'il a visé à des solutions à la fois artistiques et fonctionnelles: l'église St-Eugène (St-Vital), le monastère du Précieux-Sang (Charleswood), le foyer Notre-Dame (Notre-Dame-de-Lourdes), les écoles de St-Jean-Baptiste, de St-Claude, de la Montagne, etc. Partout, sans prétention aucune, mais avec une grande hardiesse artistique, M. Gaboury a tenu compte de la fonction même de l'édifice, des activités religieuses ou humaines auxquelles il est destiné, des conditions de climat, de budget, etc.

Premier architecte canadien-français à posséder son propre bureau à Winnipeg, M. Gaboury reçut avec amabilité le journaliste qui venait le questionner. Il présenta d'abord ses collaborateurs: un ingénieur conseil en structure (Robert Turenne), un architecte d'intérieur (Bernard Aubry), le responsable des cahiers de charges ou spécifications (Adrien Gaboury, son frère), trois dessinateurs des plans détaillés (Terry Aitkens, Robert Nemeth et Tibor Kreibech) et la réceptionniste (Louise Morier). Tous étaient absorbés par leur travail, car il règne une grande activité dans ce bureau, mais il fut quand même possible d'apprendre quelques renseignements utiles.

Personnalité et profession

Disons d'abord que M. Gaboury, né à Swan Lake il y a 31 ans, a fait ses études primaires à Swan Lake et à Bruxelles. Durant ses études classiques au Collège de St-Boniface (1945-53: B.A.) il manifesta constamment un goût très marqué pour les choses de l'art (dessin et musique surtout), pour les mathématiques (géométrie et trigonométrie) spécialement), une imagination fortement créatrice, et un sens pratique qui le portait pendant les vacances à s'adonner à la menuiserie et à la mécanique. Il était donc tout naturel qu'après ses années de philosophie il se dirige vers la faculté d'architecture.

M. Gaboury affirme nettement qu'à l'Université du Manitoba il constata à maintes reprises que le cours classique l'avait muni d'une excellente préparation . . . humaniste et personnelle. Ce qui lui permit d'aborder ses études "spécialisées", sans négliger sa formation proprement académique. En tout cas il s'acharna à maitriser ses études nouvelles, pendant cinq ans. Au cours des deux premières années il dut plutôt suivre des cours de génie (jusqu'à 60% du total des cours) que d'architecture. Il se familiarisa alors avec les matériaux de construction (bois, acier, béton . . .), découvrant leur force, le secret d'une efficace distribution des pesanteurs dans les poutres et colonnes . . . à différents niveaux de la structure; il approfondit la géométrie analytique, le calculus, la trigonométrie; il aborda l'histoire de l'art architectural, il fit quelques compositions abstraites de lignes, de formes, de masses, de couleurs, etc.

En 3e année, l'architecture prit le dessus (75% des cours), mais surtout en fonction de l'homme. Il eut alors l'occasion de présenter quelques projets d'une certaine envergure, toujours dans leurs relations avec l'homme: un petit hôpital, un centre de YMCA, un aéroport. Jusqu'à la fin de ses études universitaires, il méritera de très nombreux prix, dont cinq prix de composition architecturale. A partir de ce moment (4e et 5e années) il put se lancer dans l'étude de l'architecture totale, dans son double rôle de fonction humaine et d'interprétation visuelle et spatiale: lumière, son, espace, fonction, climat, tout est mis à contribution. Durant le 2e semestre de la 5e année il prépara sa thèse: "L'église paroissiale de Swan Lake" avec 15 tableaux de présentation.

Un stage à Paris

Muni du titre de bachelier en architecture, il voit son travail et ses succès récompensés par une bourse du gouvernement français qui lui permet d'être stagiaire à l'école des Beaux-Arts de Paris pendant un an, de commencer son apprentissage dans un bureau d'architectes parisiens, de visiter une grande partie de l'Europe continentale pour s'y familiariser avec les oeuvres d'architecture contemporaine et entreprendre des recherches en architecture religieuse.

A son retour d'Europe, divers bureaux d'architectes de Winnipeg cherchèrent à le garder chez eux, car tous connaissaient sa réputation universitaire de "compétence en composition architecturale" et soupçonnaient qu'un séjour en Europe, particulièrement à Paris, constituait un atout remarquable. M. Gaboury décida de terminer son stage d'apprentissage chez Libling, Michener & Associates. Car, après les cinq années d'études à la faculté d'architecture, le bachelier doit absolument passer 24 mois à titre d'apprenti dans un bureau d'architecte qualifié, où il est en pratique dessinateur et compositeur. Après son double apprentissage à Paris et à Winnipeg, M. Gaboury reçut sa licence en architecture et eut du coup le droit de posséder son propre bureau.

Il ouvrit ce bureau sur la Main, dans l'édifice de la Banque Canadienne Nationale, au début de février 1961. L'énumération des travaux déjà exécutés (au début de l'article) prouve que cet architecte canadien-français eut raison d'avoir confiance dans la population de sa province natale. Beaucoup d'autres projets sont au stage de la préparation: un foyer pour vieillards à Boissevain, une nouvelle aile au juniorat des Oblats, l'école Général-Vanier, une église à Fort William, un centre récréatif à Holy Cross, la plaza hôtel de ville-unité sanitaire de St-Boniface, etc., etc. L'architecte dessine les plans des édifices projetés, dresse les devis ou la description détaillée des pièces, matériaux et opérations nécessaires pour réaliser la dite construction, avec l'estimation des dépenses, puis il surveille les détails de la construction elle-même. Sa profession exige donc tout l'ensemble des connaissances acquises: dessin, géométrie, perspective, stéréotomie, physique, etc. Il doit tenir compte des besoins matériels, des aspirations spirituelles et de la sécurité de l'homme dans le plan général, la distribution intérieure, la richesse ou la sévérité de l'édifice à construire.

Un travail d'équipe

Un seul homme peut difficilement accomplir tout cela. Aussi M. Gaboury a su s'entourer d'excellents collaborateurs, qu'il sera sans doute possible de présenter plus spécialement à nos lecteurs, dans un avenir prochain. Pour le moment, mentionnons brièvement que M. Robert Turenne, né à St-Pierre et bachelier ès arts du collège de St-Boniface, a fait ses études en génie civil à l'Université du Manitoba. Spécialiste de la structure en béton précontraint et ingénieur conseil en structure, il a la charge de surveiller les travaux de construction et d'éclairer M. Gaboury dans le calcul de la force des matériaux et le calcul de l'estimation précise du coût des constructions. M. Bernard Aubry, né à Ste-Agathe et aussi bachelier ès arts du collège de St-Boniface, est un architecte d'intérieur diplômé de l'Université du Manitoba. Il assiste constamment M. Gaboury dans la préparation des intérieurs, car les matériaux d'intérieur, les styles des meubles, les effets psychologiques des couleurs et de la lumière naturelle ou artificielle, lui sont parfaitement connus "dans leur fonction humaine et sociale". Quant à M. Adrien Gaboury, il s'occupe de l'administration du bureau, il rédige les cahiers de charges ou spécifications, il reçoit les vendeurs qui le renseignent sur leurs matériaux. Les trois dessinateurs dessinent à plus grande échelle le tracé que leur présente l'architecte, en détaillent le contenu par coupes transversales ou longitudinales, y indiquent par symboles les matériaux choisis, etc.

Une visite dans ce bureau de M. Gaboury met en contact avec un groupe d'hommes sérieux, compétents, toujours en quête de réalisations profondément humaines, car ils aiment leur profession et connaissent à fond l'art de construire, de disposer et d'orner les édifices.

Lettre pastorale sur les taudis

MADRID — Mgr Eigo y Garay, évêque de Madrid-Alcala, a publié une lettre pastorale à l'occasion de la "Journée de l'habitant des taudis". Le prélat indique notamment que si les habitants des bidonvilles se détournent de l'Eglise et de la foi, c'est la faute des catholiques, auxquels les sentiments de justice et de charité sont étrangers.

Après avoir dépouillé et appauvri la population des biens matériels, les riches lui font perdre, par leur attitude incompréhensible, les biens spirituels et la foi.

Tribune libre

"Majorettes" et "Danses"

Monsieur,

Au sujet des Majorettes! Sans vouloir vous manquer d'égard, je me permets de faire remarquer à Lecteur que la comparaison entre les majorettes et ce qu'il appelle Tambour-Major n'est pas au point. Il y a autant de différence entre le "golf" et le "soccer" qu'entre les majorettes et ce dont il parle. Puis, tourner un bâton est un art tout autant que "jouer la canne". Quand on voit des enfants des 7e et 8e années s'exécuter si bonnement sur le théâtre, on ne s'attend pas d'y voir des professionnelles. Des bottes de cow-boy, dit-il? Non pas, mais des bottes de marche tout comme les joueurs de tennis portent des souliers très mous. Ensuite, Larousse définit la marche un exercice athlétique, un mouvement régulier du corps. Les chevaux de Brandon? . . . cela se passe de commentaire tellement l'expression est crue. Vous avez affaire, "Monsieur le Lecteur", à des êtres humains, à des catholiques fréquentant une école catholique dirigée par des religieuses. Je vous prie d'y réfléchir.

Les Majorettes sont une création américaine? Vraiment? Le hockey de même et vous ne protestez pas? Ils ont tout de même du goût nos voisins du Sud, n'est-ce pas? Vous me les feriez aimer et admirer si cela n'existait pas déjà! En passant, cette dent contre les Américains, est-ce bien chrétien? — Le déshabillé des Majorettes? Peut-être étaient-elles un peu écourtées? Soit! . . . les enfants avaient grandi et on les a demandés à la dernière minute, trop tard pour entreprendre d'allonger ces jupes. Mais où est le déshabillé? Collets hauts, manches longues, blouses bouffantes, tissu épais (satin). Les avez-vous vues de près? Enfin, ne faut-il pas s'habiller d'après les exigences de ce qu'on entreprend de faire? On ne porte pas une robe de noces pour aller traire les vaches?

Si tous les parents avaient le souci d'habiller leurs filles comme les religieuses ont vêtu leurs majorettes, plusieurs passages sur la modestie pourraient être omis dans les livres qui traitent de religion. Avouez-le humblement, Monsieur le Lecteur.

Quoi qu'il en soit, ne vous attendez pas de voir nos jeunes en costume de majorette à la plage cette été. Ce qui serait même plus prudent, ne vous y trouvez pas vous-même car alors, sur qui devrait tomber vos remarques aigres-douces?

* * *

Au responsable de la "Tribune Libre"

Veuillez, s'il-vous-plait, insérer dans vos colonnes ma réplique à l'attaque contre les Majorettes.

A vous, je me permets de dire que je regrette infiniment que vous ayez publié pareilles critiques dans votre journal. Qui ne sait pas que ce sont les religieuses qui ont exercé les majorettes? Et si ces dernières sont tellement méprisables pourquoi avoir publié leurs portraits dans votre journal? Pourquoi la Relève les a-t-elles invitées à paraitre sur la scène lors de la grande réunion? Les dirigeants de la Relève ont insisté pour que les majorettes acceptent de paraitre, alors que les religieuses avaient décidé qu'il n'en serait pas ainsi.

Franchement, il devrait y avoir bien d'autres choses intéressantes à publier sans que ce soit des critiques destructives, n'est-ce pas? Merci!

Mme Benoit HACAULT,
Mariapolis, Man.

* * *

N.D.L.R. — M. le Lecteur a droit à ses opinions sincères et peut bien poser des questions dans notre "Tribune Libre". Il nous critique en effet aussi d'avoir publié la photo en question. Sa lettre permet à d'autres lecteurs de faire le point sur un sujet où l'unanimité n'existe pas. Mme Hacault a eu ainsi l'occasion de jeter de la lumière dans cette affaire. C'est une des raisons de la "Tribune Libre".

Monsieur le rédacteur,

Il a été question dans les derniers numéros de **La Liberté et le Patriote** de Majorettes. On a fait presque autant de bruit à leur sujet que la "Clique" qui les suit normalement. Certains trouvent cela chic, d'autres y voient des manquements au bon goût et même à la morale. Il semble que la chose est discutable, au moins qu'elle n'a pas tellement d'importance.

Je viens présenter un autre problème qui me semble beaucoup plus important. A notre école secondaire, on a organisé à l'automne un "Students Council". On a fait beaucoup de bruit pendant les élections. Nos écoliers semblaient se cultiver dans les affaires publiques tout en s'amusant. Bonne chose, et on en promettait d'autres.

Mais après cinq mois d'activités, je remarque que la grande activité du "Council" a été la danse. Chaque mois a amené une grande danse du "High School". Elle avait lieu dans la salle publique des Elks. On prenait la bonne précaution de demander des surveillants parmi les jeunes couples de gens mariés. Au milieu de janvier, on a servi un dessert. La danse a eu lieu dans l'auditorium de l'école pour renvoyer plus facilement les étrangers. On a en plus demandé les religieuses et un ou deux couples pour la surveillance. Voilà qui manifeste de bonnes intentions de la part des organisateurs.

Mais voici le clou: pour mieux imiter les adultes et pour "aider à se dégéner" la danse a commencé à 9 h. 30 et devait se terminer à 1 h. 30 a.m.; "comme tous se sont bien conduits, la Soeur a permis qu'on danse jusqu'à 2 h. a.m.".

Voilà le point que je ne comprends plus. Des enfants de 14 ans qui dansent jusqu'à deux heures du matin sous la surveillance, de ce qu'on croit être le meilleur dans le monde d'éducateurs! Se peut-il que le bon goût, les bonnes moeurs approuvent cela aujourd'hui?

Dans d'autres paroisses cet hiver, on discute de loisirs. On essaie d'éduquer les jeunes à bien employer leur temps, on essaie de développer des talents, des goûts tout en s'amusant. Malheureusement, dans ce village, on semble encourager nos jeunes dans le loisir le plus facile à organiser, le plus commercialisé et le plus dangereux, et on ne fait à peu près rien d'autre. Se peut-il qu'on soit si à court d'idées ou . . . d'idéal?

Voilà mon inquiétude, Monsieur le rédacteur. J'aimerais savoir si je suis trop sévère ou si nos institutrices ont abandonné leur rôle d'éducatrices.

UN MONTAGNARD.

* * *

N.D.L.R. — L'Eglise catholique défend aux prêtres d'organiser des danses et elle défend l'usage d'édifices paroissiaux à cette fin. La théologie morale traite aussi de la danse et même les auteurs ascétiques, tels que saint François de Sales s'en mêlent. En dehors de cette doctrine, il y a évidemment place pour l'expression des opinions par des laïcs, surtout des parents fervents et prudents. Il semblerait que souvent les danses indiquent plutôt le manque de loisirs organisés dans un village.

Pratiquez l'Evangile et pratiquez les sports; ne négligez ni votre âme ni votre corps. — Pie XI à une audience de jeunes gens.

On sait remercier

Chère Cousine Josette,

J'étais très heureuse d'apprendre que j'étais choisie comme l'une des gagnantes de votre concours de contes de Noël.

Je tiens à vous remercier beaucoup pour le cadeau d'un dollar que j'ai reçu le 22 décembre. Je veux aussi féliciter tous les autres gagnants qui ont pris part à ce concours.

Je vous remercie encore une fois et je vous souhaite une Bonne Année.

Une cousine,

Louise LAHAIE,
école St-Pierre Centre.

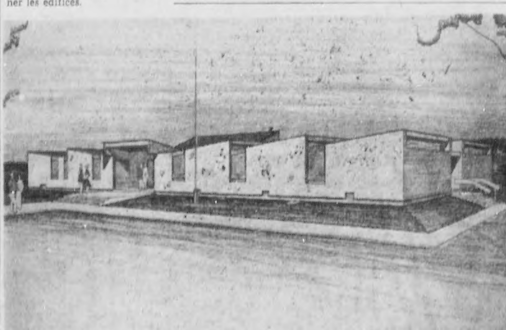
QUATRIÈME APRÈS L'ÉPIPHANIE



DANS LA TEMPÊTE

Sur le lac, surpris par la tempête, les apôtres sont angoissés et demandent au Maître de les secourir.
Dans leur détresse, à Yahvé ils crièrent, et de leurs angoisses il les tira. En brise légère il changea la tempête, et les flots s'apaisèrent. (Ps. 107, 28-29)

Société Catholique de la Bible



Voici un dessin de l'école secondaire de St-Claude qui a ouvert ses portes aux élèves récemment et qui sera ouverte "officiellement" ce printemps. L'édifice résume les réflexions de l'architecte (Gaboury et Associés) sur l'emplacement, le but de l'édifice, la limitation à un étage, la direction du soleil, l'accès à l'auditorium, la sortie facile en cas de feu, etc.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

La dernière chance

par Enzo Di Luca

NUMERO 13

— Alors, vous oublierez aussi Dunois. Ce ne sera qu'une question de quelques mois, peut-être.

— Même pas, murmura-t-elle. Car maintenant il se produit autre chose.

Mais le docteur n'avait pas entendu, car un poing nerveux frappait à la porte et il se précipitait. Chantal entendit la voix de Boris:

— "Le Hâ-34". Docteur. "Le Hâ-34" vient de partir. Dans une demi-heure il sera là.

— Excusez - moi, Mademoiselle Jacquelin.

Elle les vit s'éloigner. Elle demeurait debout à la porte de la chambre; le grand soleil de midi lui faisait cligner les yeux, mais la soudaine animation qui s'était emparée du block 308 ne pouvait lui échapper. Elle s'étonnait que cette animation n'eût aucune prise sur elle, comme si ce départ si longtemps souhaité concernait ici tout le monde, sauf elle. Elle s'était attendue à éprouver une exaltante impression de soulagement à la pensée de retrouver la vie sans inquiétude de l'arrière, puis la France et enfin sa famille; mais ces perspectives se présentaient maintenant à elle sous les teintes ternes des choses inévitables. Il lui sembla qu'un vide angoissant s'était creusé en elle, un vide qui ne s'expliquait pas.

Elle secoua la tête. Elle n'avait pas le droit de céder à cette impression d'inefficacité; elle devait remplir sa tâche jusqu'à la dernière minute; le docteur Le Guen et les blessés avaient certainement besoin d'elle.

D'un pas ferme qui lui donnait l'illusion que sa volonté reprenait le dessus, elle se dirigea vers le P.C. Elle préparait les mots qu'elle adresserait à Le Guen: "Je viens me mettre à votre service." Mais elle ne pût les prononcer immédiatement. La porte du P.C. restait ouverte et elle attendit que la conversation entre Le Guen et Dunois fût achevée.

— Le calcul est très simple, disait le docteur. Nous sommes ici vingt-deux. Je viens de m'informer au G.I. Or le 4e Bureau vient de me confirmer les règlements: le "H.34" ne peut ammener que huit blessés allongés et douze hommes en armes.

— Voilà qui fait vingt. Deux hommes de trop. Qui devront rester ici.

— Pour moi, mon parti est pris, décida Le Guen.

— Inutile de me poser la question, ajouta Dunois. Vous avez évité une perte de temps en faisant appel à des volontaires. Je reste avec vous.

— Je connaissais d'avance votre réponse, Dunois. Maintenant, quels sont vos projets?

— Attendre la nuit. Le jour, nous n'arriverions pas à nous en tirer.

— Ça sera très dur, vous ne l'ignorez pas. D'autant plus que les rebelles ne resteront pas sur leur échec de ce matin.

— Justement. Je suis persuadé qu'ils ont déjà placé des avant-postes autour du block 308. Mais je suis également convaincu qu'ils n'attaqueront pas avant la nuit tombée. Dès ce moment, ils s'étonneront de ne pas recevoir de réponse. Ça les fera hésiter. Ils vont craindre un piège et se regrouper avant de lancer une attaque en masse. Nous profiterons de leur désarroi momentané.

— D'accord avec vous, Dunois. Le projet est périlleux, mais comme c'est le seul . . .

— Ecoutez, rugit le parachutiste. Entendez-vous?

— J'entends, dit Le Guen de sa voix posée.

Un vrombissement de moteur, encore lointain, commençait à ébranler le silence du plateau. On distingua bientôt, étincelant sous le soleil, la forme de boomerang du "H.34". Les hommes levaient les mains et se mettaient à applaudir, ces hommes qui s'étaient crus abandonnés.

Pour la première fois depuis longtemps, Chantal avait un sourire de bonheur. Et, déjà, sa décision était prise.

CHAPITRE XVII

Allô, G.I. 7 . . . Allô G.I. 7, vous m'entendez? Ici, block 308, lieutenant Le Guen à l'appareil. Allô, vous m'entendez bien? Le H. 34 vient de s'élever au-dessus du block et il prend déjà la direction du Nord. Oui, vos instructions ont été suivies. Vingt hommes à bord, ou plus exactement dix-neuf hommes, dont huit blessés et une infirmière. Je reste seul ici avec Dunois, nous essaierons de partir cette nuit pour rejoindre la côte 227. Bien sûr, à pied! Merci. Message terminé.

Le lieutenant Le Guen se leva avec lassitude. Il tournait le dos à la porte de la cabine radio, par laquelle passait l'écrassante lumière de midi.

— Dunois! a p p e l a-t-il. Où êtes-vous, Dunois?

Il n'entendit aucune réponse, se tourna lentement vers la porte. Il ne distingua pas immédiatement la silhouette qui s'appuyait à l'encadrement de la porte, mais une fine lame de soleil brillait sur la masse blonde des cheveux de Chantal Jacquelin. Il demeurait bouche bée devant elle, et ses deux mains se crispèrent sur le bord de la table.

— Vous? fit-il d'u n e voix blanche. Que faites-vous ici? Mais c'est de la folie, de la folie pure. Et Dunois? Où est Dunois?

Chantal Jacquelin pointa un index vers le ciel.

— Là-haut! dit-elle c a l m e m e n t. Jusqu'à la dernière minute, il s'est imaginé que le pilote avait changé d'avis, qu'il avait décidé de vous emmener tous deux, vous et lui. Et moi aussi, bien sûr! S'il a enfin accepté de monter à bord, c'est parce qu'il était persuadé que personne ne resterait ici. Tandis que je transmettais vos ordres au pilote, Dunois se trouvait au centre de l'appareil, mais il lui était impossible d'accéder à la cabine de pilotage pour demander une confirmation, comme il lui était impossible de se rendre à l'arrière de l'hélicoptère, où je lui ai dit que nous nous trouvions, vous et moi, auprès des blessés. Il m'a fallu mentir à tout le monde.

Le Guen se laissa tomber sur sa chaise, cacha son visage entre ses mains, puis, résolument, il se leva.

— Non, Mademoiselle, moi, je ne marche pas. Sans doute n'êtes-vous qu'une auxiliaire; mais vous devez vous aussi vous soumettre à la discipline. Nous sommes en guerre, ne l'oubliez pas! Je vais essayer d'entrer en contact avec le "H. 34". Il viendra vous rechercher, soyez-en sûre.

Le Guen posa son casque sur ses cheveux et fit un appel:

— Allô, H.34 A.G.? Allô, ici block 308! Allô, vous m'entendez? Ici lieutenant Le Guen. Une confusion s'est produite au moment du départ et notre infirmière est restée ici. Veuillez faire demi-tour, je vous prie. Comment, impossible? Mais il faut que vous veniez la reprendre! Mais oui, je sais très bien que le sergent-chef Dunois croit . . . D'ailleurs, peu importe puisque je vous affirme qu'elle est devant moi en cet instant. Je vous donne l'ordre de revenir à votre point de départ. Cette jeune fille ne peut pourtant rester exposée . . . Votre devoir le plus strict . . . Allô, H.34 A.G.? Allô . . . Allô . . .

Le Guen poursuivit ses appels pendant plusieurs minutes puis de guerre las, jeta l'écouteur sur la table.

Il alluma une cigarette d'un air pensif, et Chantal vit que ses mains tremblaient légèrement. Puis il leva les yeux vers elle.

— Vous me mettez dans une situation extrêmement pénible, Mademoiselle Jacquelin. Vous paraissez oublier que je vais avoir des . . . comptes à rendre lorsque nous regagnerons les lignes. Si toutefois nous parvenons à regagner les lignes. Vous rendez-vous compte de ce que cette réserve signifie?

— Je m'en rends parfaitement compte, répondit-elle de sa voix la plus douce.

— Autre chose, Mademoiselle, à laquelle vous n'avez pas songé. Ils s'imaginent, là-bas, que Dunois est resté avec moi. Comment parviendra-t-il à expliquer qu'une jeune fille a voulu se sacrifier à sa place?

— Je ne me suis pas sacrifiée, Docteur Le Guen, dit-elle avec un pâle sourire. Oh! non, Dieu seul sait qu'il ne s'agit pas d'un sacrifice; même pas d'une vengeance.

— Alors, au nom du Ciel, expliquez-moi le motif de votre conduite.

— J'allais y venir: c'est la première fois, en ce moment, que j'ai la conviction de ne pas commettre une erreur. Oui, aussi loin que je me rappelle, je retrouve derrière moi un chemin jalonné d'illusions et de mensonges, ceux que je me faisais à moi-même. Quand je pense à Michel Dunois, aujourd'hui, je prends conscience de l'abîme qui existait entre ce que je voyais en lui et ce qui existait réellement: ce n'est pas lui qui m'avait séduit, c'est l'image d'un être qui ne connait pas la peur. Essayez d'imaginer ce que représente pour moi un homme qui n'a jamais eu peur en sautant d'un avion. Plus tard, beaucoup trop tard, malheureusement, j'ai appris qu'il était loin d'être le seul dans ce cas. Mais quand j'ai su cela, il m'était impossible de revenir en arrière: j'avais cru à un amour d'une qualité exceptionnelle, et mon orgueil m'interdisait d'y revenir.

Le Guen alla jeter la fin de sa cigarette sur les cailloux chauffés à blanc de la cour.

— C'est là le procès de votre crise sentimentale, Mademoiselle Jacquelin, mais nous l'avions déjà fait ensemble, souvenez-vous? Vous auriez retrouvé la paix de votre coeur dans le même temps que vous retrouviez votre province, votre famille, vos habitudes. Je ne vois rien qui justifie votre décision d'aujourd'hui, qui justifie ce désir de vous exposer au danger.

Le Guen avait repris sa place devant l'appareil radio. Chantal se détourna vers la porte; elle s'y appuya comme elle l'avait fait quelques minutes plus tôt lorsqu'il l'avait aperçue. Mais cette fois, son regard se tournait vers la cour baignée de soleil.

— J'avais cru au courage de Dunois, dit-elle d'une voix basse, un peu rauque, mais le vrai courage, c'est en vous que je l'ai trouvé, parce que ce courage n'est pas aveugle, parce qu'il repose sur des sentiments d'humanité, parce que je le vois équilibré par la raison, l'intelligence, la sensibilité. C'est ce courage-là que je cherchais pour moi. Je l'ai enfin découvert, et c'est pourquoi je suis restée ici. Je voulais être digne de vous . . . de vous et de vos sentiments.

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire, dit-il d'un ton brutal.

En même temps elle l'entendit repousser sa chaise et traverser la pièce d'un pas rapide.

— De quels sentiments parlez-vous?

Sa voix était si proche d'elle que Chantal n'osa pas se retourner.

— Ne me posez pas de questions, Docteur Le Guen. Dites-vous seulement que je sais. Depuis très peu de temps, mais je sais.

— Mais de quoi parlez-vous? demanda-t-il avec embarras.

Alors Chantal tourna lentement les épaules et regarda Le Guen dans les yeux. Il était très rouge.

— J'ai été aveugle, Docteur Le Guen, et vous savez pourquoi. Mais dès le premier jour, j'aurais bien dû me douter. Il a fallu que Dunois lui-même m'apprît cela: c'est le seul service qu'il nous ait rendus, à vous et à moi.

— Dunois s'est trompé, Mademoiselle. Ou bien il a essayé de vous tromper, je ne sais. Mais rien de tout cela n'est vrai.

Chantal secouait doucement la tête. D'une voix lointaine, elle murmura, rêveusement:

— Encore un pieux mensonge, Docteur. Si je n'avais été persuadée, à de nombreux signes, que Dunois avait raison, je ne serais peut-être pas restée ici . . . avec vous. Mais je crains le pire, et s'il faut que le pire arrive, je veux que vous ne soyez pas seul à ce moment-là. Je me suis, à tort ou à raison, dessiné ce tableau de mon retour en France, apprenant que deux hommes restaient sous la terre hostile de ce plateau, et qu'un seul d'entre eux celui qui ne le méritait pas, avait reçu de moi des paroles de tendresse.

— Je vous en supplie, Mademoiselle Jacquelin, je vous supplie de ne pas insister. Rien de tout cela n'est vrai. Vous vous sacrifiez en pure perte, vous vous sacrifiez pour rien . . . Pour rien, entendez-vous? Si les rebelles doivent revenir, j'aurai votre mort sur la conscience, parce que rien de tout cela n'est vrai. Écoutez.

Ce fut d'abord comme la vibration d'un fil téléphonique qu'aurait heurté une pierre, puis la détonation vint ensuite, et l'écho lui faisait traverser plusieurs fois la largeur du block 308, entre les hautes murailles de rochers et de terre. Bientôt, d'autres balles sifflèrent; les détonations se succédaient à un rythme plus rapide.

— Dunois s'était trompé, dit Le Guen. S'ils ont l'audace d'attaquer en plein jour . . .

Il s'interrompit, la regarda avec angoisse.

— Avant que le drame ne se produise, Docteur Le Guen. Pensez que nous sommes maintenant seuls au monde.

Il la regarda avec stupeur; il vit des larmes dans ses yeux.

— Il m'est impossible, désormais, murmura-t-il. Oui, il est certain que nous allons mourir.

Leurs visages avaient pris une pâleur de cire. Ils demeuraient debout l'un devant l'autre, mais l'angoisse était moins forte que leur joie profonde. Le Guen se pencha vers son oreille et souffla:

— Oui, Chantal, c'était vrai. Mais je ne valais pas le sacrifice de votre jeunesse, de votre vie. C'était vrai depuis longtemps, depuis le jour où je vous ai vue pour la première fois. Seulement, vous étiez la jeunesse, la beauté, vous aviez ce splendide avenir devant vous. Je ne pouvais envisager de vous voir liée à cet homme fini que je suis, à cet homme qui s'est abandonné. Pas plus que je n'imaginais de voir lier votre avenir à Dunois, nous savons pourquoi l'un et l'autre. Je pensais que vous trouveriez quelque jour un homme digne de vous, là-bas, en France, loin de cette faune brutale qui fait la guerre, et qui n'est pas le monde où vous devez vivre.

Le Guen l'avait prise dans ses bras; il la regardait avec une immense admiration et une immense pitié. La jeune fille avait fermé les yeux; ses lèvres se tendaient vers lui.

— Chantal! cria-t-il, Chantal, mon amour, C'est un miracle!

Un vrombissement venait de
— Le "Sikorski", il revient.
deminer le vacarme des fusils.

Ils furent dehors à la même seconde.

— Non, Docteur, une "Alouette"!

Une énorme libellule, dont la tête vitrée étincelait sous le soleil, descendait au-dessus de la cour.

CHAPITRE XVIII

L'"Alouette" montait déjà vers le ciel quand la détonation ébranla le block 308. Les munitions et le matériel que les deux hélicoptères n'avaient pu emporter se volatilisèrent dans un formidable nuage de poussière. Ce qui avait été un hôpital disparut dans un énorme brasier.

— J'ai bien cru qu'on n'y arriverait jamais, fit la voix du mécanicien.

Chantal avait reconnu tout de suite, en dépit de sa barbe et de son uniforme en pièces, le mécanicien d'hélicoptère qui avait fait, en même temps qu'elle et Dunois, ce "saut-suicide".

— Hier soir encore, j'ai cru que c'était fichu. Qu'il faudrait retourner là-bas "à pinces", essayer de retourner, je veux dire. Il y avait encore une pale de rotor à forger. On a travaillé là-dessus toute la nuit.

— Mademoiselle Jacque l i n, murmura le docteur assis auprès d'elle.

Elle se tourna vers lui et il baissa les yeux. Une vive rougeur montait à son front.

— Il faut oublier, dit-il d'une voix sourde, ce que vous avez entendu tout à l'heure.

— Pourquoi retirer ces paroles? N'étaient-elles pas sincères?

— Si, elles étaient sincères; elles venaient du fond de mon coeur, mais je n'ai plus le droit de vous les faire entendre. J'étais persuadé que nous allions succomber sous les balles rebelles. Je ne voulais pas mourir sans vous avoir dit ce qui se cachait en moi depuis si longtemps.

— Il n'était question alors que de mourir, dit Chantal. Maintenant, il est question de vivre.

— Je crains que vous n'agissiez ainsi que par reconnaissance, Chantal, et cependant . . .

Il prit la main qu'elle lui tendait, la porta avec dévotion à ses lèvres.

— Et cependant? murmura-t-elle.

Le médecin serrait la petite main de Chantal entre les siennes. Il détournait la tête.

— Et cependant, reprit-il d'une voix un peu rauque, cela doit être bon de croire à nouveau que le bonheur . . .

Lorsqu'il tourna enfin ses yeux noirs vers la jeune fille, elle reconnut l'immense tendresse qui n'avait cessé de les habiter.

— Oui, Chantal, le bonheur, cela doit être quelque chose de très simple et de lumineux, d'aussi simple et lumineux que ce soleil et ce ciel limpide. La nuit les sépare un moment, mais tôt ou tard, ils se rencontreront à nouveau.

— Et ce ciel, murmura-t-elle, ce ciel autrefois si atroce, jamais plus il ne me fera peur. Vous serez là pour me protéger de lui!

FIN

Il ne faut pas sous-estimer le pouvoir des petits enfants

S'il y a un groupe d'êtres humains dont on n'estime pas le pouvoir à sa juste valeur, c'est bien le groupe de ces petits diablotins dont l'âge va de un à cinq ans. Personne ne leur donne vraiment crédit pour leur vigueur, leur endurance, leur agilité et le génie qu'ils possèdent de saisir au cheveu l'occasion . . . ordinairement celle de mal faire.

Vous les avez sous les yeux et soudainement ils ne sont plus là. Dans un temps record, ils s'éloignent et vous les trouvez, d'habitude, près de la rivière, s'il y en a une, ou sur la route ou aux abords d'une dangereuse excavation . . . on dirait qu'ils sentent le danger et y sont irrésistiblement attirés.

Il y a des statistiques qui pourraient nous dire combien d'enfants de moins de cinq ans se sont noyés depuis cinquante ans, mais en 1959, 130 tout-petits se sont noyés.

Ceux-là sont morts, mais il doit y en avoir des milliers d'autres qui ont failli mourir. Les agents de police, les pompiers, les gardiens de plage, les secouristes et bien d'autres personnes se sont sans doute trouvés là à temps pour sauver ces enfants ou les ramener à la vie. Et à ce propos, savoir administrer la respiration artificielle est une connaissance qui s'acquiert vite et aisément, qui n'exige guère de force et qui peut sauver des vies. On devrait enseigner cette technique à tous les enfants de plus de dix ans comme partie du programme scolaire. La majorité des scouts apprennent à administrer la respiration artificielle.

Sortant en éclair de la maison, un petit de deux ans se perdra dans des fourrés ou s'aventurera dans la rue ou sur la route. La moindre chose peut le pousser à quitter soudainement le trottoir pour se précipiter sous les roues d'une auto ou d'un camion. On ne devrait jamais laisser un petit enfant jouer sans surveillance où il existe une possibilité de danger. Les bois et les fourrés les attirent et, pour une raison inexplicable, un jeune enfant perdu dans les bois ne répondra pas si on l'appelle. Dans l'occurence, il faut donc fouiller partout, car souvent, l'enfant est blotti et caché tout près de ceux qui le cherchent.

Les piscines, si petites soient-elles, présentent aussi un danger, moindre en hiver bien sûr, mais durant la belle saison si la maman ou la gardienne doivent entrer à la maison pour une raison quelconque, il est préférable d'emporter le petit enfant avec elle. Un petit peut se noyer dans quelques pouces d'eau.

Au moins vous croyez que vos enfants sont, dans votre maison, à l'abri du danger. Ce n'est pas sûr. L'armoire à médicaments et l'armoire de la cuisine renferment des poisons dont sont morts trop d'enfants. Pour eux il n'y a pas de différence entre une pilule et un bonbon et même les tablettes inoffensives pour les adultes exposent les petits enfants à l'empoisonnement. Les produits de nettoyage, les lotions pour permanentes, l'eau de javel et quantité d'autres produits dont on se sert communément à la maison n'ont certainement rien de tentant et cependant des centaines d'enfants en ont goûtés, à leur grand détriment d'ailleurs, comme pourraient en témoigner les médecins, les hôpitaux ou les Centres de contrôle des poisons.

Les tricycles, les scooters, les voiturettes et les traineaux ont conduit plus d'un enfant à une mort prématurée. Les petits enfants qui désobéissent et jouent dans la rue devraient être punis; la confiscation du véhicule durant un jour ou deux leur rafraîchira peut-être la mémoire. Les parents peuvent être aussi indulgents qu'ils le désirent excepté quand cette indulgence met la vie de l'enfant en danger. Là, la discipline est essentielle. Il faut d'abord protéger la vie de l'enfant durant les deux premières années et ensuite lui montrer le danger et lui enseigner la prudence.



Un dessert pour le Club de bridge

Bavaroise croûtée à la tangerine (9 portions)

- ¼ de tasse de beurre
- 1½ tasse de noix de coco râpée
- 1 enveloppe de gélatine non aromatisée
- ⅔ de tasse de sucre
- ⅛ de c. à thé de sel
- ¾ de tasse d'eau
- 1 boîte (6 onces) de jus de tangerine congelé
- 1 tasse de lait évaporé, très froid

Fondre le beurre dans une poêle; ajouter la noix de coco et frire lentement sur feu bas pour dorer la noix de coco. Etendre la moitié de ce mélange dans un moule carré de 8 pouces. Laisser reposer à la température ambiante. Entre temps, combiner dans une casserole la gélatine, le sucre, le sel, l'eau et le jus de tangerine non dilué. Amener à ébullition sur feu bas, remuant jusqu'à ce que la gélatine et le sucre soient dissous. Refroidir remuant de temps à autres jusqu'à ce que le mélange commence à épaissir. Battre le lait évaporé ferme. Introduire le mélange à la tangerine dans le lait fouetté. Au choix, teinter délicatement de colorant orange. Verser dans le moule foncé de noix de coco. Refroidir pour faire prendre. Saupoudrer du reste de la noix de coco. Couper en 9 carrés.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Voilà pour vous amuser, le langage des heures: si vous regardez l'horloge à midi juste, il s'ennuie; à 1 h. 05, il pense à vous; à 2 h. 10, il vous aime plus que vous ne l'aimez; à 3 h. 15, il désire vous rencontrer; à 4 h. 20, vous recevrez une lettre; à 5 h. 25, il vous oublie; à 6 h. 30, il désire vous voir; à 7 h. 25, un cadeau; à 8 h. 20, il vous aime; à 9 h. 15, il vous méprise; à 10 h. 10, il a du chagrin; à 11 h. 05, il veut vous épouser.

✦ ✦ ✦

Avant de repasser leur lingerie de corps, on recommande aux personnes qui effectuent ce travail elles-mêmes de le vaporiser avec leur parfum préféré, qui s'exhalera par la suite avec une agréable subtilité.

✦ ✦ ✦

C'est demain la fête de mon mari. Que lui donner?

Une cravate? Il en a une cinquantaine.

Un livre alors? Il en a un.

✦ ✦ ✦

Tout le monde se plaint de sa mémoire et personne ne se plaint de son jugement.

La Rochefoucauld.

✦ ✦ ✦

Pour c o n s e r v e r les restes d'oeufs au frigidaire, recouvrir les blancs d'un peu d'eau et les jaunes de quelques gouttes d'huile comme pour le concentré de tomates.

✦ ✦ ✦

Pour éviter de raccommoder les coutures des gants et les ourlets des jupes, coudre avec du fil solide. Malgré la finesse du fil à coudre en nylon on obtient une couture très solide.

✦ ✦ ✦

A une dame qui vient d'enterrer sa belle-mère et ne cesse de pleurer, un ami lui dit comme il partage sa douleur.

— Oh! ce n'est pas tant la mort qui m'afflige que ce que m'a dit le bon curé: "Ne pleurez pas, vous la retrouverez là-haut."

✦ ✦ ✦

Pour faire disparaître les taches d'eau sur les meubles cirés, frottez les taches avec un gros bouchon de liège ou avec un lainage rude imprégné d'un peu d'huile de lin. Sur les meubles vernis, frottez patiemment les taches avec une flanelle. Si elles ne disparaissent pas, faites fondre un peu de cire blanche dans quelques gouttes d'huile, et passez ce mélange sur les taches rétives. Frottez beaucoup.

✦ ✦ ✦

Répondre rudement à une question polie, ou même répondre avec impatience est une faute de tenue. Même si la question vous dérange, ou vous ennuie, cela ne prend pas plus de temps de répondre d'une façon aimable et polie que d'une façon blessante ou brutale.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Leaders.

Ce qu'on doit dire: Chefs politiques ou simplement chefs.

✦ ✦ ✦

Un officier londonien partait pour les Indes.

— Il fait extrêmement chaud là-bas, lui dit un copain. Tu ne crains pas que le climat déplaise à ta femme?

— Il n'osera pas.

✦ ✦ ✦

N'oubliez pas que la régularité des repas est indispensable. Servez-les toujours à heure fixe.



De style tailleur, cet ensemble pyjama-peignoir plaira à toutes celles qui recherchent le pratique sans sacrifier l'apparence. En fine batiste 65 pour cent "Terylene", 35 pour cent coton, le pyjama est bordé d'un liséré contrastant, de même tissu que le peignoir. Celui-ci, léger comme une brise, est en crêpe 100 pour cent "Terylene" de teinte plus soutenue. Le tout se lave à la machine et ne requiert qu'un léger coup de fer. Une fabrication Molyclaire.

Pour la paix

Conférence mondiale des femmes au Canada

Une conférence mondiale des femmes dont le thème général sera "La coopération internationale" aura lieu à Montréal, au mois de septembre 1962. C'est ce qui a été décidé à New York, dernièrement.

Le comité d'organisation se compose de Mme Helen Tucker, présidente de la conférence et présidente de La Voix des femmes, Mme Thérèse Casgrain, vice-présidente de ce dernier organisme, Mme Marta Friesen, présidente de la commission des affaires internationales de La Voix des femmes. De concert avec les membres américains, ce comité a rencontré en fin de semaine le Dr Margaret Mead et les directrices de la Women's International League for Peace and Freedom.

Le comité, réuni à l'édifice de la Fondation Carnegie, a adopté le thème "Nouvelles routes vers la paix". Le Dr Mead a souligné avec insistance que cette conférence devait se tenir au Canada.

A cette conférence mondiale des femmes, on proposera des plans concrets et définis en vue d'une année de coopération entre tous les peuples du monde, afin d'encourager l'élément féminin de toutes les couches de la société à travailler ensemble. On invitera à ces assises des représentantes de toutes les cultures.

A New York, Mmes Tucker et Casgrain ont été reçues par Mme E. Roosevelt. Cette dernière a manifesté un profond intérêt à l'idée d'une telle conférence, et a exprimé le désir d'être tenue au courant de tous les détails. Dernièrement, quelques membres du comité canadien ont rendu visite à la délégation canadienne à l'ONU.

Le diocèse de Paris intensifie son action contre la faim

PARIS — On sait que l'appel des cardinaux et archevêques approuvant le projet d'une campagne générale des catholiques de France, en 1962, "Contre la faim dans le monde", le diocèse de Paris a constitué, comme dans chaque diocèse, un Comité diocésain, à l'image du Comité national.

— Créer ou développer au plan national et local des structures au sein desquelles se traduira l'aide permanente apportée à ces pays par les chrétiens de France.

— Provoquer un geste exceptionnel sur le plan financier au cours du Carême 1962: le Carême conduisant les chrétiens à se priver pour ceux qui ont faim. Pour eux, avec eux, ils doivent partager le pain quotidien.

Pour atteindre ces objectifs, le Comité parisien a mis en place une organisation qui lui permet de coordonner l'action des Comités constitués dans chacune des paroisses. C'est ainsi qu'il a pu déjà diffuser 600,000 tracts, vendre 20,000 brochures et apposer 10,000 affiches.

Pour renforcer les moyens de sensibilisation de l'opinion, ce comité a décidé de mettre à la disposition des équipes de secteur qu'il a constituées, trois films documentaires d'une qualité exceptionnelle: "Entre deux mondes", "Tonnerre sur le monde" et "Les micro-réalisations du Secours catholique".



R. — A J'AIME SAVOIR. En réponse à la personne qui vous écrivait dans le journal du 5 janvier et qui demandait des informations au sujet de la maison Dupuis Frères Ltée, je désire vous faire savoir que les frères Dupuis ont vendu leurs intérêts dans cette entreprise à la "Trans-Canada Corp. Fund", dont M. Louis Lévesque est le président. Par la même "Trans-C a n a d a Corp. Fund", M. Lévesque dirige aussi le Palais du C o m m e r c e, Blue Bonnets Raceway (terrain de courses) et plusieurs autres entreprises.

La "Trans - C a n a d a Corp. Fund" émet des actions, mais il semble que la plus grande partie du capital soit détenu par des Canadiens français.

M. Lévesque, qui a débuté comme commis de b a n q u e à Moncton (il est Acadien), est aujourd'hui un des plus puissants financiers du Canada français.

Je ne voudrais pas vous induire en erreur, mais je crois ces renseignements assez exacts et j'espère qu'ils pourront vous être utiles. — **UNE ABONNEE DE MONTREAL.**

Merci, chère lectrice. Votre intérêt au courrier ainsi que les renseignements que vous avez eu l'obligeance de me fournir me sont très précieux.

• • •

Q. — Je lis régulièrement votre c o u r r i e r et j'apprécie beaucoup les conseils que vous donnez. Plusieurs m'ont été très profitables. Votre réponse à "PLUS CAMPAGNARDE" dans le journal du 12 janvier est encore une preuve de l'excellence de vos idées. Comme vous, je n'approuve pas du tout cette jeune fille. Elle ne voit certainement pas plus loin que le bout de son nez en cherchant à déraciner son ami. Aurait-il l'instruction voulue pour se trouver un travail agréable? Possède-t-il un métier ou ira-t-il tout bonnement manger de la misère à la ville? — DESAPPOINTE DE L'ATTITUDE DE CERTAINES J E U N E S FILLES.

R. — Votre lettre, cher Monsieur, se passe de commentaire. Je vous remercie de votre intérêt et j'espère que la jeune fille en question saura se montrer plus raisonnable.

• • •

Q. — Lectrice assidue du Courrier, c'est aujourd'hui mon tour de demander conseil. Je correspond avec mon ami et j'aimerais savoir combien souvent je devrais lui écrire et combien souvent je devrais lui demander de m'écrire. Je vous remercie d'avance.

J'AIME SAVOIR.

R. — La fréquence de votre échange de lettres avec votre ami devrait dépendre de votre âge et du sérieux de vos fréquentations. Si vous êtes encore très jeunes tous les deux et que votre ami est aux études, une ou deux lettres par mois suffiraient. Par contre, si vous êtes fiancés et que vous préparez votre mariage, vos lettres se feront certainement plus fréquentes: une ou deux par semaine, par exemple, ou même plus si vous le désirez. A votre place, je ne demanderais pas à ce jeune homme de m'écrire. Il le fera sans s'en faire prier et vous pourriez lui sembler un peu trop osée.

• • •

Q. — Auriez-vous l'obligeance de publier la liste des symboles des anniversaires de mariage? J'apprécie beaucoup votre courrier. — LECTRICE.

R. — Comme il y a assez longtemps que je n'ai pas publier cette liste, je suis certaine qu'elle sera d'un intérêt général. Voici: un an, papier; deux ans, coton; trois ans, cuir; quatre ans, fruits ou fleurs; cinq ans, bois; six ans, fer ou bonbons; sept ans, laine; huit ans, caoutchouc; neuf ans, poterie; dix ans, fer-blanc et aluminium; onze ans, acier; donze ans, soie; treize ans, dentelle; quatorze ans, ivoire; quinze ans, cristal; vingt ans, porcelaine; vingt-cinq ans, argent; trente ans, perles; trente-cinq ans, corail; quarante ans, rubis; quarante-cinq ans, saphir; cinquante ans, or; cinquante-cinq ans, émeraude; soixante ans, platine; soixante-quinze ans, diamant. En général on célèbre les noces de diamants lors du soixantième anniversaire de mariage, car les jubilaires qui atteignent soixante-quinze ans de vie conjugale sont extrêmement rares. Certains manuels donnent des symboles un peu différents à quelques-uns de ces anniversaires, mais ceux-ci semblent être les mieux connus.

• • •

Q. — Je désire me faire religieuse, mais je ne sais quelle communauté choisir. Où pourrais-je obtenir des renseignements? — PIEUSE.

R. — Il vous faudrait consulter votre curé ou votre confesseur. Votre désir est trop vague et seul une personne qualifiée, qui connait votre tempéramment et vos aptitudes pourrait vous guider vers la communauté qui vous convient.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

La science en connait plus long que le Canadien moyen

par le Dr Adrien Plouffe

Celui-là devrait rester chez lui, qui va consulter le médecin et qui ensuite ne prend pas ses remèdes et ne suit aucune des directives qu'il a reçues du praticien! Il ressemble comme deux gouttes d'eau à ces pénitents qui vont se confesser à l'homme de Dieu et qui au fond n'ont que le ferme propos . . . de recommencer!

Le médecin que nous consultons est un homme qui pendant de longues années a étudié les sciences médicales; il a acquis ainsi une multitude de connaissances qui le rendent apte à poser un diagnostic précis, à soulager et à guérir son malade. Par surcroît, ses années de pratique lui donnent une vaste expérience qu'il met à notre service.

Ayons donc confiance en lui. La confiance est le premier jalon qui nous met sur le chemin de la guérison. Si vous ne l'accordez pas à votre médecin, il importe d'en choisir un autre. Et de suivre ensuite à la lettre ses conseils et le traitement et le régime qu'il vous a prescrits.

N'attendez pas même un début de guérison, si vous ne faites rien pour aider votre médecin. Autant mettre votre espoir dans les nuages!

Pignoche ne se sent pas très bien . . . Il commence par se traiter lui-même — sans grand succès. Au bout de quelques semaines il va consulter le médecin du coin. Après un interrogatoire et un bon examen clinique, le docteur diagnostique un ulcère de l'estomac. Et il parle d'un examen aux rayons X.

— Pourquoi?

— Afin de confirmer mon diagnostic. Je crois bien qu'il s'agit d'un ulcère mais les rayons X et peut-être un examen de l'intérieur de l'estomac avec une petite lumière confirmeront ou infirmeront mon diagnostic.

Un homme raisonnable irait sur-le-champ à l'hôpital, mais Pignoche se croit trop intelligent pour suivre le conseil du médecin! Et sans plus attendre il quitte le médecin!

Il retourne chez le pharmacien et réclame des médicaments pour un ulcère de l'estomac!

Le pharmacien ne peut s'empêcher de dire à Pignoche que certains médicaments soulagent le patient, mais qu'ils doivent être prescrits par un médecin et que parfois un séjour à l'hôpital est nécessaire! et souvent le chirurgien doit intervenir! Et notre pauvre Pignoche s'en va avec son petit bonheur et son ulcère. Il prend de l'aspirine encore et encore!

Quelque temps après, la crise éclate. Pignoche ressent comme un coup de poignard! Transporté d'urgence à l'hôpital, il est opéré immédiatement pour une perforation de l'estomac causée par le fameux ulcère!

Il y a d'autres Canadiens qui ressemblent à Pignoche et qui faute d'avoir suivi à la lettre les directives autorisées d'un médecin, auront à subir le même sort que Pignoche. Celui-ci s'en est tiré à bon compte. Il a eu la chance de passer à travers la tragique échéance de sa . . . bêtise!

Qu'on y pense bien, il vaut mieux croire que l'homme de science en connait plus long que nous!

Il faudra bien qu'un jour M. et Mme Toulmonde s'en rendent compte, dans leur intérêt — pour ne pas mourir comme de pauvres innocents!

PURIFICATION



Marie et Joseph gagnaient la sortie du Temple lorsqu'un vieillard les arrêta. Il s'appelait Siméon. Une grâce spéciale de clairvoyance lui désigne le bébé que portait Marie comme le Messie attendu par Israël. Il prend l'enfant et se met à louer Dieu en termes prophétiques.

S'il ne nous est point donné de voir le Christ avant de mourir, il nous est possible cependant, par la communion, d'entrer avec lui dans un contact plus étroit encore que ne fut celui de Siméon.

[illegible]

Petites Annonces

Tarif: 5 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 41

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. R. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste, $1.00 franco. 132-T.F.

AVEC PEU DE CAPITAL, vous pouvez établir votre propre commerce. Vendez dans votre voisinage 250 produits garantis à clientèle établie. Excellents revenus. FAMILEX, Dépt. J.H., 1600, rue DeLorimier, Montréal.

ON DEMANDE MECANICIEN QUALIFIE ou avec plusieurs années d'expérience de réparation de moteurs et de transmissions automatiques. Canadien français marié de préférence. Salaire selon capacités et pourcentage supplémentaire. Village canadien-français. S'adresser à Ste-Rose Garage & Body Works, Ste-Rose-du-Lac, Man. 39-384-41C.

JEUNE DAME PARFAITEMENT BILINGUE DESIRE TRAVAIL DE BUREAU A DOMICILE. Dactylographie, dictaphone, etc. S'adresser à Boîte 606, La Liberté et le Patriot, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 41-606-41C.

NOUS CHERCHONS UN COUPLE RETIRE OU SEMI-RETIRE, qui, en retour pour leur logement, répondrait au téléphone pendant les heures tranquilles. Ces personnes doivent être bilingues, avoir une bonne apparence, savoir rencontrer le public et être fiables. Les intéressés devront s'adresser par écrit en donnant leurs nom, adresse et numéro de téléphone au Salon Funéraire Desjardins, 138, blvd Dollard, St-Boniface. 41-611-41C.

A LOUER — St-Boniface, 612, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 5 pièces. Non chauffé. 2e étage dans duplex. Signaler: ALpine 3-9805. 41-607-41C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Non meublé. Vis-à-vis par Provencher. Signaler: CEdar 3-5335, après 6 h. 41-623-41C.

A LOUER — St-Boniface, 283, rue Notre-Dame. Logis moderne: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Nouveaux réfrigérateur, poêle et sécheur. Tentures. Signaler: CEdar 3-4228, après 5 h. 39-580-43C.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre avec facilités de cuisine. Réfrigérateur. Près autobus. $20 par mois. Signaler: CEdar 3-2731. 41-622-43C.

A LOUER — St-Boniface, 472, rue Ritchot. Logis privé: 4 pièces. Libre. Signaler: CEdar 3-3056. 39-587-41C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée: lit, petit poêle, table et bureau. Pour personne seule. $20. Libre: 1er février. Signaler: CHapel 7-3705. 41-609-41C.

A LOUER — St-Boniface. Près basilique. Chambre meublée avec évier. Libre immédiatement. Stationnement pour voiture. Signaler: WHitehall 3-3304. 41-610-41C.

A LOUER — Norwood. Logis non meublé: 3½ pièces. Poêle si désiré. Entrée et salle de bain privées. Bien propre. Stationnement. Libre: 1er février. Signaler: CEdar 3-2253. 41-619-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Non meublé. Salle de bain privée. Stationnement. Signaler: CEdar 3-2785. 41-620-41C.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Langevin. Grande chambre meublée. Pour hommes. Signaler: CEdar 3-3567. 41-618-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces complètement meublé. Cuisine moderne. Entrée privée. Libre. Téléphoner, le soir et en fin de semaine, CHapel 7-9133. 41-617-41C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 pièces, non meublé. Privé. Prélart et rideaux fournis. Libre: 1er mars. Adultes de préférence. Signaler: WHitehall 3-9024. 41-616-43C.

A LOUER — St-Boniface, 473, rue Langevin. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er février. 38-572-41C.

A LOUER — St-Boniface centre. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle fourni. Signaler CEdar 3-5874. 31-474-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis non meublé: 2 pièces. Entrée privée. Près église. Adultes de préférence. Appeler avant-midi ou le soir: EDison 4-7398 — CEdar 3-3358. 39-590-41C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

A VENDRE — Chalet d'été à Plage Albert. Lot 34, rue Blais. Convenable pour famille. Téléphoner Lorette 348. 40-602-42C.

A VENDRE — St-Boniface. Lot: 30' x 125'. Près écoles et église. Pas d'agent. Pas de curieux. Signaler: CEdar 3-5287. 35-528-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Des lots dans nouveau développement près église et école catholiques. Signaler: CEdar 3-4797. 30-438-T.F.

A VENDRE — Transcona, Parc Kern. 2 blocs d'église et école catholiques. Nouvelles maisons: 2, 3 ou 4 chambres à coucher. $1,500 comptant sur 1ère hypothèque. Appeler ou écrire à O. Lamoureux, 13, chemin Crescent, Transcona, CAstle 2-8605. 41-614-41C.

Grandeur idéale des hôpitaux mentaux

OTTAWA — Selon un comité de l'Association canadienne d'hygiène mentale, qui vient de compléter une enquête de six ans, les hôpitaux pour aliénés mentaux ne devraient pas héberger plus de 500 patients et le nombre recommandé serait moins de 300. Le comité a souligné que le trop grand nombre de patients conduit à une perte d'identité et d'ailleurs coûte plus cher.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 8 pièces, 4 et 4. 2 salles de bain complètes. Soubassement à la grandeur. Près écoles et basilique. Prix raisonnable. Signaler: CHapel 7-2449. 41-621-42C.

A VENDRE — St-Boniface. Près basilique. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: automatique. Pas d'agent. Signaler: CEdar 3-3310. 41-608-41C.

A VENDRE — St-Vital, 20, rue Morier. Près école et église Ste-Marie. Duplex: 4 et 5. Signaler: EDison 9-5209. 41-615-43P.

A VENDRE — Transcona. Bungalow: 4 pièces. Soubassement. Chauffage: huile, air forcé. 1 bloc d'église et école catholiques. Fait face à parc. Plein prix: $8,300. Comptant requis: $900. Appeler O. Lamoureux, Castle 2-8605, ou lui écrire à 13, chemin Crescent, Transcona 25. 41-613-41C.

A VENDRE — Dans village prospère canadien-français, une des plus grosses paroisses au nord de Winnipeg. Garage et établissement de débossage, agence d'automobiles et de tracteurs Ford. Eau chaude et eau froide. Salle de bain moderne. Ventes annuelles d'automobiles, moyenne des soixante-quinze. Grandeur d'immeuble: 70' x 80'. Places pour 25 automobiles. Outillage complet et moderne; remorque moderne. Ventes annuelles de pneus, moyenne de $12,000. Propriétaires se retirent d'affaires. Pour information, s'adresser à Boîte 604, La Librté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 40-604-43C.

POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS EN FAIT DE VENTE OU D'ACHAT de propriétés de ville ou de campagne, ou placement d'hypothèques, appeler PAUL GAGNON, CHapel 7-7603. 39-382-T.F.

POUR VENDRE VOTRE MAISON A NORWOOD, ST-VITAL OU ST-BONIFACE, ou pour achat avec $500 ou plus comptant, adressez-vous à Mme Walberg, Loban Realty. Téléphone: CHapel 7-6049. 39-304A-T.F.

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances, feu, automobile, s'adresser à A. SYLVESTRE, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5050. 31-469-T.F.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour rachat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desautniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F.

Mgr N.-J. Chartrand

Mgr Norman-J. Chartrand, nouveau camérier secret, recevra l'investiture en la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg, le dimanche 28 janvier, à 7 h. 30 p.m.

Mgr Chartrand est né à Portage-la-Prairie en 1926, fils de feu Louis Chartrand et de Julia Carey qui demeure maintenant à Winnipeg. Après ses études primaires à Portage-la-Prairie, il alla au collège Notre-Dame à Wilcox, Sask., où il obtint son baccalauréat ès arts en 1946. Au Grand Séminaire d'Ottawa, il reçut sa licence en théologie dès 1950. Il fut ordonné prêtre le 3 juin de cette même année en l'église St-Jean de Portage-la-Prairie.

Nommé vicaire à Brandon en juillet 1950, puis à la cathédrale Ste-Marie l'année suivante, il devint chancelier du diocèse en octobre 1956 et se dévoua en même temps comme aumônier ou président d'oeuvres diverses. Il enseigne la morale à l'école d'infirmières de l'hôpital de la Miséricorde, le catéchisme au couvent du Sacré-Coeur et dirige aussi les cours de préparation au mariage.

Mgr Chartrand est le plus jeune prélat de l'archidiocèse de Winnipeg et le premier à recevoir le titre de camérier secret.

77e congrès annuel des producteurs laitiers

Le 77e congrès annuel des producteurs laitiers du Manitoba aura lieu du 19 au 21 févier à l'hôtel Royal Alexandra à Winnipeg.

Dès le début, soit le lundi matin, la Dairy Farmers' Association du Manitoba réunira ses membres pour discussions. Dans l'après-midi ce sera au tour de la Manitoba Dairy Manufacturers' Association et de la Manitoba Artificial Breeders' Association.

M. Pierre Côté, de Québec, président du Conseil national des producteurs laitiers, parlera de la "Restauration de notre marché commun", le lundi midi 19 février, au banquet. Il apportera le témoignage d'hommes expérimentés au sujet des problèmes du "marché".

Travail abrégé

NEW YORK — Après huit jours de grève, la fédération des électriciens a obtenu ici la reconnaissance de la journée de travail de cinq heures.

Une nouvelle émission religieuse à Radio-Canada

MONTREAL — Depuis le 7 janvier, une nouvelle émission religieuse a remplacé "La Bonne Nouvelle" qui passait, le dimanche après-midi à 5 heures, au réseau français de Radio-Canada. La nouvelle émission, intitulée "La Parole vivante", passe à la même heure.

La nouvelle série d'émissions est animée par M. l'abbé Jean Martucci, qui retracera, à l'aide de la Bible, les grandes lignes du salut du monde et apportera une illustration détaillée et concrète à la Bible.

Cette nouvelle émission veut montrer comment Dieu, à travers les âges, a choisi certains hommes pour guider l'humanité vers son salut. Il a choisi Noé, Abraham, Moïse, David et son propre fils, Jésus.

Au cours de l'été dernier, l'équipe de réalisation, dirigée par Claude Désorcy, est allée filmer plusieurs séquences sur l'ancien territoire de la Palestine (Israël, Jordanie, Liban et Egypte). Ces séquences filmées formeront une partie importante de l'émission. Elles illustreront les lectures bibliques faites par Jean-Louis Roux.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of JEAN TURENNE, late of the Post Office of Carey, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 1 - 147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 5th day of March, A.D. 1962.

DATED at St. Boniface, this 19th day of January, A.D. 1962.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the Administrator.

AVIS

Avis est donné par les présentes qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, soit à la présente session, à la prochaine ou à l'autre suivante pour obtenir un bill privé incorporant une compagnie sous le nom de Polaris Pipe Lines dans le but de construire et d'opérer des pipelines interprovinciales et extra-provinciales et/ou des pipelines internationales pour le transport de tout gaz naturel et artificiel ou mazout et autre liquide et hydrocarbonate gazeux, au Canada et à l'extérieur, selon l'Acte du Département de l'Energie Nationale, Chapitre 46 des Statuts du Canada 1959 et de toute autre législation générale du Parlement du Canada relativement aux pipelines.

Les soumissionnaires réclameront tous autres pouvoirs et dispositions constituées, considérés nécessaires pour atteindre les buts de la Compagnie.

Daté à Ottawa, Ontario, ce 11e jour de janvier A.D. 1962.

HONEYWELL, BAKER, GIBSON, WOTHERSPOON, LAWRENCE & DIPLOCK,
avocats pour les soumissionnaires,
90, rue Sparks, Ottawa, Ontario.



Commission Royale d'Enquête sur le système bancaire et financier

Représentations et séances publiques

Des séances publiques auront lieu dans l'Ouest canadien dans les villes suivantes:

Le 12 mars	Victoria: Georgian Lounge — Hôtel Empress
Du 13 au 16 mars, et peut-être le 17	Vancouver: Salon "A" — Hôtel Vancouver
Du 19 au 21 mars	Edmonton: Salle d'audience no 1 — Palais de Justice
Les 22, 23, et peut-être le 24 mars	Regina: Auditorium — Y.M.C.A.
Du 9 au 11 avril	Winnipeg: Salle de comité — Edifice du parlement

Les séances commenceront à 9 h. 15 a.m. chaque jour.

Les organismes, associations et personnes qui désirent soumettre des renseignements et des recommandations ayant trait au travail de la Commission, sont priés de présenter des mémoires. La Commission a reçu le mandat suivant:

(a) Faire enquête et rapport sur la structure et les méthodes de fonctionnement du système financier canadien, y compris le système bancaire et monétaire ainsi que les institutions et les opérations que comporte la circulation des fonds par l'intermédiaire du marché du capital; et

(b) Faire des recommandations

(i) visant l'amélioration de la structure et du fonctionnement du système financier et, plus particulièrement,

(ii) concernant la Loi sur les banques, la Loi sur la Banque du Canada, la Loi sur les banques d'épargne de Québec et autres lois fédérales pertinentes.

Les mémoires (25 exemplaires) doivent être soumis par écrit et parvenir au bureau de Secrétaire au plus tard le 15 février 1962.

La Commission s'efforcera d'entendre le plus de personnes possible, mais elle ne peut s'engager à accorder audience publique à tous ceux qui soumettront des mémoires.

On peut obtenir de plus amples détails se rapportant à la tenue des audiences en écrivant à l'adresse suivante:

Le Secrétaire,
Commission royale d'enquête sur le système bancaire et financier,
Case postale 1302,
Succursale "B",
Ottawa, Canada.

Cet avis annonçant les dates d'audience de la Commission est le deuxième. Un premier avis a paru dans ce journal le 1er décembre 1961.

L'Association d'Education

requiert les services d'un Canadien de langue française pour assumer le poste de directeur-gérant

Salaire: $4,000 ou plus par année suivant qualités, aptitudes et expérience.

Automobile disponible pour travail.

Entrée en fonctions dès février.

Toute demande doit être soumise avant le 30 janvier 1962 à:

M. le président,
Association d'Education,
577, rue des Meurons,
St-Boniface, Man.